



**HAL**  
open science

**Apport et limites des Humanités Numériques (HN) dans la construction, la reconstitution des réseaux d'acteurs à partir de l'exploitation d'une revue numérisée : l'exemple des Annales d'hygiène et de médecine coloniales (1898- 1940)**

Isabelle Thiebau

► **To cite this version:**

Isabelle Thiebau. Apport et limites des Humanités Numériques (HN) dans la construction, la reconstitution des réseaux d'acteurs à partir de l'exploitation d'une revue numérisée : l'exemple des Annales d'hygiène et de médecine coloniales (1898- 1940). domain\_shs.info.comm. 2016. mem\_01347103

**HAL Id: mem\_01347103**

**[https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem\\_01347103v1](https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_01347103v1)**

Submitted on 20 Jul 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE  
UFR LETTRES ET SCIENCES HUMAINES  
**Master « HST, TIC & médiations culturelles »**

*« Apport et limites des Humanités Numériques (HN) dans la construction, la reconstitution des réseaux d'acteurs à partir de l'exploitation d'une revue numérisée : l'exemple des Annales d'hygiène et de médecine coloniales (1898-1940) »*

**Thiébau, Isabelle**  
*isabelle.thiebau@univ-lille2.fr*

Référents scientifiques :

- M. Hervé Ferrière
- M. Laubé Sylvain

Résumé :

Nous proposons d'étudier certains usages actuels des Humanités Numériques (HN) dans la reconstruction de réseaux d'acteurs à partir d'une revue médicale coloniale, afin de souligner les apports, les modèles, les limites et les risques liés à ces usages et plus globalement, au web sémantique.

Mots Clefs : Revue, Médecine, Colonie Française, Réseau, Acteur, Humanités numériques, Web sémantique

Abstract :

We suggest studying some current Digital Humanities uses in the reconstruction of actors' networks from a colonial medical periodical, to underline the contributions, the models, the limits and the risks connected with these uses and more globally, with semantic Web.

*Keywords : Periodical, Medecine, French Colonies, Network, Actor, Digital Humanities, Semantic Web*

# Remerciements

Cette recherche m'a conduite dans des sphères disciplinaires méconnues. J'y ai été guidée et conseillée afin de suivre une méthodologique scientifique stricte et rigoureuse, qui m'a permis de faire naître un récit, une histoire.

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement mes deux tuteurs, Hervé Ferrière et Sylvain Laubé, pour leurs éclairages historiques, scientifiques et méthodologiques.

Ce récit n'aurait pu être aussi précis sans les nombreuses relectures d'amis et collègues. Je veux profiter de l'occasion qui m'est offerte pour les remercier de tout cœur :

(par ordre alphabétique)

Béatrice Chatain (Professeur d'Histoire-Géographie),

Guillaume Courty (Professeur, Sciences politiques),

Silvia Falconieri (CR CNRS, Histoire du droit),

Sabrina Michel (IR Université, Sources anciennes),

Florence Renucci (DR CNRS, Histoire du droit),

Grâce à toutes ces personnes, il a émergé une diversité des savoirs et des méthodes qui m'a beaucoup aidée dans la conduite de mon analyse.

De manière plus virtuelle, mais qui se prête tout à fait à ma problématique, je remercie tous les membres de la communauté des Humanités Numériques, qui se sont prêtés au jeu des questions-réponses et plus particulièrement Aris Xanthos qui n'a pas hésité à m'offrir de son temps.

Et enfin, je remercie mes filles et ma moitié, pour leur patience et leur soutien affectif et moral lors de ces nombreuses heures passées loin de ma famille.

## Table des matières

Partie 1 – La méthodologie : comment aborder une revue scientifique ? .....	4
1.1 – Les outils-concepts : définition, histoire, résultats.....	5
1.1.1 – Singularité d'une revue coloniale .....	5
1.1.2 – Concept réseau-acteur appliqué aux Annales .....	8
1.1.3 – Acteurs .....	10
1.1.4 – Médecine coloniale .....	11
1.2 – Les sources .....	14
1.2.1 – Sources numérisées .....	14
1.2.2 – Sources primaires incontournables : les archives (ANOM, SHD) .....	15
1.2.3 – Sources secondaires complémentaires : articles, ouvrages, sites web.....	15
Partie 2 – L'historique colonial et les Annales (Annexe 3).....	16
2.1 – L'Histoire du colonialisme à travers les revues et les acteurs .....	16
2.1.1 – Histoire et médecine coloniales.....	16
2.1.2 – Histoire et statistiques des revues médicales.....	20
2.2 – Les Annales .....	22
2.2.1 – Indicateurs importants pour analyser une revue .....	23
2.2.2 – Historique des Annales.....	24
2.2.3 – Structuration : architecture raisonnée .....	25
2.2.4 – Acteurs clefs et leur réseau .....	35
Partie 3 – Le numérique au service de l'histoire (annexe 7) .....	41
3.1 – L'intérêt des HN dans la recherche .....	41
3.1.1 – Définition et épistémologie des HN.....	41
3.1.2 – Méthodologie : l'usage des réseaux.....	45
3.1.3 – Problème de recherche en terme d'histoire .....	46
3.1.4 – Apport avec les HN : pourquoi ?.....	47
3.1.5 – Etat des lieux des HN : quels sont les limites et les risques du numérique ? .....	51
3.2 – Les outils et concepts utilisés (ou non).....	53
3.2.1 – Extraction des données .....	54
3.2.2 – Structuration des données .....	56
3.2.3 – Petits essais statistiques.....	58
Partie 4 – La médiation au travers des HN.....	60
4.1 – La médiation et public cible.....	60
4.2 – Les démarches et outils .....	61
4.2.1 – Nakala+Omeka = Nakalona .....	61
4.2.2 – Démarche participative : le wiki est-il adapté ?.....	63
4.2.3 – Outil non connecté : l'ebook ?.....	63
4.2.4 – E-éducation : comment étudier une revue scientifique ?.....	64
Conclusion.....	65
Webographie et bibliographie .....	67
Annexes.....	72

Notre étude porte sur une revue médicale coloniale centenaire, ce qui s'avère relativement rare. Ce périodique est singulier non seulement parce qu'il dépend directement du ministère des Colonies, mais également parce qu'il traite de médecine, d'hygiène et de pharmacie coloniales et/ou tropicales, tandis que de nombreuses autres revues médicales se sont spécialisées autour d'une seule discipline.

De nombreuses questions se posent alors. Quelles spécificités relient une revue à un domaine colonial, médical et militaire ? Quel type de réseau peut-on établir autour d'une revue ? Quels sont les acteurs et leurs caractéristiques ? Quels sont les indicateurs significatifs et modélisant pour une revue ?

Pour y répondre, l'analyse des usages actuels des Humanités Numériques (HN) dans la construction ou la reconstitution de réseaux d'acteurs dans une revue médicale coloniale, semble pertinente. Néanmoins, il faut en souligner les apports, les modèles, les limites et les risques. C'est ainsi, que nous prendrons position face à l'histoire des sciences, aux HN et à la médiation en fonction d'une prise de distance et d'une analyse réflexive de notre pratique, de nos essais et de nos besoins. Autrement dit, il y a bien sûr une part singulière et subjective à certaines de nos hypothèses de travail et de notre regard sur l'utilisation de certains outils et méthodes.

## Partie 1 – La méthodologie : comment aborder une revue scientifique ?

Notre approche vise à ne pas séparer les aspects sources, outils, méthodologie, épistémologie et histoire, de manière trop artificielles (annexe 1). L'objectif est de redonner le mouvement général de notre démarche, de notre recherche et de nos questionnements.

Cette revue naît sous le nom d'*Annales d'hygiène et de médecine coloniales* (1898-1914)<sup>1</sup> pour être rebaptisée *Annales de médecine et de pharmacie coloniales* (1920-1940), après une interruption de 1915 à 1919 en raison de la guerre et de la mobilisation des officiers médecins et pharmaciens. Notre recherche couvre la période 1898-1940 puisqu'à cette date et ce, jusqu'à nos jours, la revue prend le nom plus générique de *Médecine tropicale*<sup>2</sup> et elle va progressivement se détacher du ministère des Colonies pour dépendre alors de l'Ecole du Pharo<sup>3</sup> à Marseille. Dès le premier numéro, la singularité de cette parution est annoncée : « Ces *Annales* sont non seulement un organe d'informations scientifiques mais aussi un recueil de documents réglementaires en même temps que de renseignements sur les mouvements (affectations, mutations etc) du personnel militaire et civil du Service de Santé »<sup>4</sup>. En premier lieu, nous définirons l'objet « revue scientifique », pour mieux savoir comment l'analyser.

---

<sup>1</sup> <<http://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/resultats/index.php?do=livre&cote=131132&statut=charge>>. Afin d'en faciliter la lecture au sein de l'article, nous les nommerons les *Annales*.

<sup>2</sup> De 1941-1975 : <<http://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/resultats/index.php?do=livre&cote=medtrop>> ; lien de 2000-2012 <<http://www.jle.com/fr/MedSanteTrop/index.mhtml>>. Il existe un vide pour la période 1976-1999 en matière de numérisation des numéros de la revue *Médecine Tropicale. Médecine et Santé Tropicales* : à partir de 2012 résultat de la fusion entre la revue *Cahiers Santé* et la revue *Médecine Tropicale*, <<http://www.jle.com/fr/revues/mst/archive.phtml>>.

<sup>3</sup> E. Deroo, A. Champeaux, J.-M. Milleliri, P. Quéguiner, *L'école du Pharo : cent ans de médecine outre-mer, 1905-2005*, Panazol (Haute-Vienne), Lavauzelle, 2005, 220 p.

<sup>4</sup> *Annales de médecine et de pharmacie coloniales*, Paris, 1924, p 449.

## 1.1 – Les outils-concepts : définition, histoire, résultats

### 1.1.1 – Singularité d'une revue coloniale

- Définition de l'objet *revue*

Qu'est-ce qu'une revue<sup>5</sup> ?

Contrairement à une étude relative sur « Les Revues médicales depuis 1800 »<sup>6</sup> qui sera détaillée ultérieurement, il ne s'agit pas ici de distinguer le terme « revue » et ceux de « journal », « annale », puisque cela n'apporterait aucun éclairage à notre étude. Par conséquent, les vocables de revue, annale, journal ou périodique, sont ici utilisés en tant que synonymes.

De caractère périssable, les revues se distinguent par leur objet, leur durée, leurs acteurs, leur contexte et leur état d'esprit.

Voici un tableau synthétique reprenant la caractérisation d'une revue selon Jacques Julliard<sup>7</sup> (1933 - ) :

Distinction de la revue par	Type répertorié	caractéristiques
son objet	Spécialisée, scientifique, vulgarisée, générale, militante, d'avant-garde	L'objet définit l'orientation de la revue.
sa durée	Revue-moment, revue-période, revues-coup-de-poing, revues-institution	La durée confère parfois un objectif à l'objet.
ses acteurs	Revue personne Revue carrefour	Le fondateur occupe une place centrale. La revue est un objet permettant la circulation.
son état d'esprit	Revue recueil  Revue famille	Peu courante dans le domaine scientifique. Permet un regroupement d'auteurs autour d'une discipline, d'un champ : souvent représentative d'une institution plutôt que d'un homme ou d'une idée. Mais toutes les revues scientifiques ne sont pas des revues-recueils. Point de rencontre avec mesure de chacun, non par sa production, mais par la place qu'il occupe dans le champ familial. Sa disparition est un traumatisme collectif.

Ce tableau illustre bien que le champ d'intervention définit explicitement l'objet.

Néanmoins, la classification proposée par Julliard pour une revue-recueil reste discutable. Il décrit ce type de revue comme peu courante dans le domaine scientifique. La revue-recueil, expression d'une institution – tout comme les *Annales* – renferme un simple regroupement d'idées, de pensées. Or, les *Annales*, contiennent un objet scientifique et répondent davantage à sa définition de revue-personne ou de revue-famille. Selon lui, dans la revue-famille : « La valeur de chacun de ses membres n'y est pas toujours mesurée comme dans le monde extérieur par la qualité ou l'abondance de ses productions mais par la place qu'il occupe dans le champ familial ». C'est un lieu où s'affirme une identité de groupe, un point de rencontre et sa disparition est souvent un traumatisme collectif. On se rend bien compte ici de la difficulté à classer les *Annales* dans l'une de ces catégories.

Cependant, d'autres critères paraissent plus objectifs, notamment celui de la durée.

<sup>5</sup> Plus généralement, on peut renvoyer bien sûr aux courants historiques intitulés « *Periodical studies* » et « *Victorian Periodicals* ».

<sup>6</sup> V. Tesnière, A. Cantau, « Les revues médicales depuis 1800 », *Revue de synthèse*, Vol. 135, n° 2-3, septembre 2014, p. 202-219.

<sup>7</sup> J. Julliard, « Le monde des revues au début du siècle ». *Cahiers Georges Sorel*, n°5, 1987, p.3-9.

L'étude de la durée de vie d'un périodique, parfois très courte, parfois centenaire, est très intéressante surtout lorsqu'elle est contextualisée. Dans notre cas, la période s'étend de 1898 à 1940, les *Annales* voient donc le jour après la guerre contre la Prusse, avec une France fortement affectée par sa défaite. Elles survivent à la Première Guerre mondiale et à ses conséquences tant politiques qu'économiques, pour continuer, malgré la Seconde Guerre, à être publiée jusqu'à nos jours, en traversant les tumultes de la décolonisation. Tous ces bouleversements auraient pu mettre en péril leur publication, or, elles survivent pendant plus de 110 ans.

Par ailleurs, en général la variation de durée va de pair avec les changements de directeurs, de structure, et parfois même de périodicité. En effet, la revue passe la plupart du temps, par une alternance de temps forts et faibles dont les fluctuations de périodicité en font l'écho, quand elle survit à son créateur. Il émerge ici l'incontournable notion de créateur, d'acteurs. Peut-on affirmer que le créateur et/ou les directeurs successifs, influent sur les variations d'un périodique ? Est-ce qu'une revue finit parfois par exister par elle-même et échappe de la sorte à son créateur ? Dans la plupart des cas, elle est témoin d'une aventure collective qui se matérialise dans un engagement personnel. Quel que soit son type, il y a généralement un homme avec une personnalité propre qui lui consacre son temps, ses idées, son énergie etc.

La caractérisation d'une revue passe aussi par son influence, qui demeure néanmoins difficilement mesurable. Peut-on simplement se baser sur les tirages ? Cet aspect certes important, n'est pas pour autant proportionnel à l'effet réel de la revue, surtout si l'on prend en compte son éventuel prestige différé : une revue peut ainsi, être découverte ou redécouverte après sa disparition ou longtemps après sa création.

Peut-être alors, est-il plus pertinent de mesurer son influence par le réseau constitué par les membres de cette famille ?

Au regard de ce bref aperçu soulignant la complexité à catégoriser cet objet, une classification stricte des revues peut être mise à l'épreuve, même s'il existe de nombreuses similitudes entre les revues.

#### *Définir la portée véritable des revues souvent délaissées*

« Tandis que le livre exprime avant tout la personnalité de son auteur, et traduit une démarche singulière, l'article de revue au contraire est nécessairement la confrontation d'un homme avec d'autres hommes, d'un penseur avec son temps »<sup>8</sup>.

Récemment étudiée, la revue a souvent été délaissée au profit des monographies spécialisées ou d'œuvres romanesques majeures. Or, cet objet ou artefact<sup>9</sup>, se place au croisement de questions diverses qui s'imbriquent, se superposent ou se connectent. Légitimité et évaluation scientifique, construction des savoirs et des sciences,

---

<sup>8</sup> J. Julliard, op.cit.

<sup>9</sup> La notion d'artefact s'avère pertinente et productive pour les travaux de recherches, d'autant qu'un artefact, est fréquemment un objet réel de la recherche. Même si le terme est récent, son concept a suscité bon nombre de définitions, sur lesquelles nous ne reviendrons pas. Il faut noter cependant, que la plupart d'entre elles, dépassent le simple terme d'objet. Au-delà d'une approche instrumentale défendue par P. Rabardel en 1995, nous avons Marcel Mauss qui en 1926, énonce que la compréhension de l'objet est nécessairement associée à ses utilisateurs, à son cycle de vie et à l'ensemble du système. En 1991, Y. Chevallard définit l'artefact comme un matériel qui se traduit par des usages liés à des communautés de pratiques, porteuses de savoirs. Nous garderons donc comme définition de l'artefact, toute production (ou toute intervention) humaine à étudier dans le cadre d'une culture matérielle élargie et non dans une culture matérialisée. L'artefact n'existe que dans son système, en étant rattaché aux communautés de pratiques associées, aux fonctions, aux procédures et processus, aux usages et savoirs, à sa périodisation, qui restent pour nous indissociables pour une analyse opérante. La revue peut donc être examinée comme telle.

stratégies collectives et individuelles, question de réseaux, rapport à la diffusion des savoirs et des sciences, à leur définition, à leur modèle économique etc : beaucoup de questions de fond peuvent être soulevées. Ainsi, la revue doit être examinée comme un tout, en s'intéressant à son objectif et à sa raison d'être, à ses acteurs, aux enjeux et aux savoirs qu'elle véhicule, tout en prenant en compte les conséquences sur la construction des sciences et des savoirs.

- Définition du caractère colonial d'une revue

*Dans quelle mesure est-elle coloniale ?*

Contrairement aux *Annales*, précisons, que le titre des périodiques coloniaux ne contient pas systématiquement le terme colonial. Ceci engendre a fortiori une difficulté supplémentaire à effectuer un recensement exhaustif. Néanmoins, l'analyse des *Annales* lève toute ambiguïté sur leur caractère colonial.

Au-delà des événements historiques forts de conséquences, elles se placent dans un contexte colonial, politique et médical très précis et leur existence est exclusivement liée à la présence des colonies. Elles naissent, évoluent, survivent et participent à la production de savoirs médicaux parce qu'elles sont situées au cœur d'un empire.

L'histoire de cet empire, en lien avec notre objet, peut être séquencée en différentes périodes : édification (durant les cinq derniers siècles), renforcement (durant le long XIX<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>), rationalisation (l'entre-deux guerres) avant de s'éteindre dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Les *Annales* sont avant tout coloniales puisque le savoir qu'elles contiennent est produit par des médecins et pharmaciens<sup>11</sup> de l'armée coloniale soumis au devoir de réserve et relevant d'une hiérarchie très sensible aux critiques sur la colonisation. Par conséquent, la production du savoir qui en résulte est singulière et totalement associée à un contexte colonial et militaire. Au carrefour de plusieurs sciences<sup>12</sup>, la revue mobilise également des formes de savoir<sup>13</sup> non scientifiques (morales, historiques, religieux etc) qui naissent directement de l'exercice du médecin au sein même de la colonie. Ici le médecin est soustrait d'une position surplombante acquise notamment en métropole, pour affronter des tensions liées aux savoirs locaux – qui sont le plus souvent des savoirs composites – et aux administrations en place. De plus, le mode de production et de diffusion de ces savoirs, ainsi que les réseaux qui les encadrent, dépendent d'acteurs d'une puissance impériale, aux prétentions universalistes autrement dit égalitaires, et donc en contradiction complète avec la situation coloniale qui est par essence, inégalitaire<sup>14</sup>.

---

<sup>10</sup> Expression utilisée par les historiens qui fait finir le XIX<sup>e</sup> s. à 1914.

<sup>11</sup> Nous ne ferons pas distinction entre médecins et pharmaciens coloniaux, œuvrant pour le même objectif et soumis au même cadre réglementé. Nous utiliserons donc le terme général de médecin.

<sup>12</sup> G. Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, 2<sup>e</sup> éd. 1972, p.7.

<sup>13</sup> Nous reprenons ici le classement des formes de savoirs proposé par P. Hirst, *Knowledge and the curriculum*, Londres et Boston, Routledge & K. Paul, 1974. Quatre critères permettent de séparer les différentes formes de savoirs (ou différentes manières d'appréhender et de présenter le monde) : mathématiques, sciences physiques, sciences humaines, histoire, religion, beaux-arts et littérature, philosophie et morale. Chaque forme de savoir met en jeu des concepts qui lui sont propres. Ces concepts composent un cadre (ou une structure logique) qui permet de comprendre et d'expliquer les expériences propres à une forme de savoir ; chaque forme de savoir produit des propositions qui peuvent être mises à l'épreuve par l'expérience. Chaque forme de savoir a développé des habiletés et des techniques lui permettant d'expérimenter et de tester ses propositions.

<sup>14</sup> R. Rémond, *Introduction à l'histoire de notre temps, le XIX<sup>e</sup> siècle, 1815-1914*, vol. 2, Paris, Le Seuil, 1974, p. 213-217.



### *Une revue coloniale, pour qui et pour quoi ?*

Une revue est souvent créée pour des motifs scientifiques et pratiques étroitement liés à son champ disciplinaire. Elle peut être, plus généralement, un outil au service du politique, soit pour défendre les intérêts de l'Etat, du gouvernement, d'un groupe politique, soit pour préserver ceux de l'un de ses acteurs. De même, elle peut servir des intérêts économiques et commerciaux, sans nécessairement s'en cacher. C'est le cas par exemple, du *Dareste* (droit), qui est en partie financé par l'Union coloniale française (1893), ou encore des revues commerciales et économiques ciblées sur les colonies<sup>15</sup>. Il existe également des macro-stratégies au sein desquelles la revue constitue alors un outil aux mains de l'Etat, afin d'asseoir les bases de la souveraineté dans la nation, la colonie ou l'empire.

La revue peut aussi avoir un objectif corporatiste. Elle rassemble, identifie ou légitime une profession, une institution ou sert de tremplin à la carrière de ceux qui la créent ou la font vivre. Elle aide aussi parfois à l'affirmation d'une jeune discipline ou d'un domaine d'activité ou de production nouveau. Les *Annales* s'inscrivent totalement dans ce schéma : un but corporatiste et institutionnel pour une nouvelle discipline, qualifiée de médecine coloniale.

#### 1.1.2 – Concept réseau-acteur appliqué aux *Annales*

Certains concepts émanant des sciences humaines et sociales, comme celui de réseau ou d'acteur, paraissent tout à fait efficaces et adaptés à l'étude d'une revue coloniale médicale. Autant le concept d'acteur paraît simple, autant la complexité de celui de réseau, mérite qu'on en rappelle brièvement son histoire et ses limites.

Émile Durkheim (1858-1917), écrit dans la quatrième leçon de *Pragmatisme et sociologie* (1913-1914) : « Le monde est fait d'un nombre incalculable de réseaux qui unissent les choses et les êtres les uns aux autres ».

Or, généralement, on attribue la paternité du terme comme une sorte de droit d'auteur sur le concept de social network<sup>16</sup>, à John Barnes (1918-2010).

John Barnes est-il réellement le premier à avoir découvert les réseaux en 1954 ? Même s'il n'en a pas la prétention, son article *Class and Committees in a Norwegian Island Parish* met en évidence les structures des relations sociales de manière centrale, comme un objet à part entière. En opposition directe avec l'analyse marxiste<sup>17</sup> prônant la notion de classes sociales, l'usage de la notion de réseau social selon Barnes, est à la fois empirique et analytique. Dans notre histoire, l'étude de la diffusion des savoirs ne peut pas en effet s'appuyer sur une description marxiste de classes sociales dominantes/dominées hermétiques. La diffusion ne relève pas davantage d'une appropriation de la production de biens ou de savoirs uniquement par des acteurs de classes sociales dominantes associées au pouvoir. Une vision sociétale davantage tournée vers une organisation hors classe, en réseaux, s'avère bien plus pertinente et moins cloisonnante. Le concept de « réseau » permet alors, de regrouper des acteurs disparates, dont la prosopographie<sup>18</sup> établit les liens et les nœuds. Toutefois, ce concept possède ses limites. En effet, il ne peut agir

<sup>15</sup> F. Renucci, « La Revue algérienne et après ? Naissance et développement des grandes revues de droit colonial (1885-1914) », *Les revues juridiques aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, F. Audren and N. Hakim (eds.), Editions La mémoire du droit, Paris, 2016, à paraître.

<sup>16</sup> Propos du sociologue J. Coenen-Huther.

<sup>17</sup> K. Marx, F. Engels, *Manifeste du Parti communiste*, Paris, Editions Champ Libre, 1983.

<sup>18</sup> H. Ferrière, *Bory de Saint-Vincent (1778-1846), Evolution d'un voyageur naturaliste*, Paris, Syllepse, 2009, p. 29-38.

et donc être efficace – condition incontournable de son existence –, que si les acteurs qui le constituent, œuvrent dans un même processus avec des intérêts et des savoirs en commun, en usant d’objets ou d’outils collectifs.

Lorsque l’on évoque la notion de savoir scientifique, l’identification du réseau existe surtout et de façon notoire lors des controverses –« la manière dont les acteurs prennent position les uns contre les autres –, chères à la théorie de l’acteur-réseau. On assiste alors, à un jeu d’opposition et d’alliance des acteurs dans la construction du fait.

Michel Callon (1967- )<sup>19</sup> et Bernard Latour (1947- )<sup>20</sup> élaborent une théorie de la fabrication du fait scientifique qui repose sur quelques notions émanant de la sociologie des sciences. Il existe, en effet, différents types ou catégories de réseaux. Toutefois, quels qu’ils soient, en histoire, leur légitimité doit être validée par les sources.

L’existence d’un réseau passe forcément par le principe d’intentionnalité reposant sur ses membres, limités en nombre. La notion d’appartenance prime avant tout et se range à côté d’un travail collectif. Dans notre étude, l’intention des acteurs est flagrante puisque de par leur statut ils appartiennent déjà à un corps dans un contexte identifiable. Le réseau ainsi constitué, est à son tour acteur-réseau. Ce concept original en marge des théories sociologiques traditionnelles, rajoute à l’analyse humaine la prise en compte des entités non-humaines considérées elles-aussi comme des acteurs, qui rentrent dans la composition du collectif. Cette approche repose également sur la multiplicité des relations qui constitue le réseau.

Pour en permettre l’étude, l’efficacité et l’action du réseau doivent pouvoir se mesurer, notamment par leur inscription dans le temps et dans l’espace. Par conséquent, il faut bien définir dans l’espace (colonies et métropole) quels sont les acteurs participant d’une manière ou d’une autre, à la diffusion du savoir. Là aussi, il est nécessaire de se méfier des limites du réseau et ne pas inclure des relations qui ne participent pas réellement à son existence. L’importance et le nombre des acteurs réellement actifs au sein du réseau, doivent être questionnés sans tomber dans la démesure.

De même, la dimension temporelle du réseau est primordiale. Rien ne sert de prolonger fictivement l’existence du réseau. Par exemple, certains réseaux hérités et construits reposent sur des objectifs et des motivations différentes du réseau originel, il est alors indispensable de les considérer comme de nouveaux réseaux à part entière.

L’appartenance au réseau existe également à différents degrés, pour différents réseaux. Dans notre étude, les médecins coloniaux profitent du réseau de l’enseignement pour asseoir leurs connaissances en médecine coloniale tout en appartenant à un corps soudé et solidaire en lien avec l’armée. Néanmoins, ils construisent de nouveaux réseaux locaux grâce à l’exercice de leur profession dans un contexte singulier, en identifiant, partageant des objectifs et des savoirs aux motivations communes. Leur contextualisation coloniale les détache de leur réseau originel et leur permet de construire un réseau plus étroit, localisé et motivé par la production d’un savoir en commun, mais ne les rattache pas pour autant à un réseau impérial bien trop vaste pour être efficace.

---

<sup>19</sup> M. Callon, « Sociologie de l’acteur réseau », *Sociologie de la traduction*, Paris, M. Akrich, M. Callon, B. Latour (dir.), 2006, p. 267-276 ; M. Callon, « Pour une sociologie des controverses techniques », Paris, M. Akrich, M. Callon, B. Latour (dir.), 2006, p. 135-157.

<sup>20</sup> B. Latour, S. Woolgar, *Laboratory Life : The Social Construction of Scientific Facts*, Los Angeles, Sage, 1979, 296 p.

Pour les *Annales*, la reconstitution des différents réseaux<sup>21</sup> requiert la connaissance des acteurs et de leur fonction pour des périodes définies. L'étude passe alors par la composition de la revue (direction, comité de rédaction) en parallèle des événements extérieurs (politique coloniale, guerres, récession économique etc). En effet, la compréhension du fonctionnement et de l'organisation de la revue favorise la comparaison par périodes, des différents réseaux. Des liens entre la forme des savoirs (produits ou diffusés) et les réseaux rattachés peuvent être ainsi clairement définis.

Le rôle de notre revue est bien délimité, ce qui favorise la compréhension des jeux de pouvoir et repousse finalement les limites des réseaux. La diffusion des savoirs scientifiques à visée médicale, militaire et coloniale reste la vocation première de notre revue. Par ailleurs, l'étude des *Annales* soumises à la pression militaire, met en évidence un réseau cohérent, solide et accepté de tous, dont le leitmotiv se fixe davantage sur l'opacité, la discrétion et la discipline, que sur la diffusion des savoirs médicaux produits dans, par et pour les colonies.

La notion de réseau est donc tout à fait adaptée dans un contexte colonial, avec des acteurs en lien avec un centre (métropole) et une périphérie (colonie) ayant une moindre importance pour ce qui a trait à l'organisation et au financement. Les médecins coloniaux entrent donc dans un processus incontournable de production, de légitimation et de diffusion de savoirs de référence. Cependant, de nombreuses questions restent à approfondir sur le positionnement entre périphérie et centre, sur d'éventuelles tensions entre réseaux et sur la légitimité de l'existence de certains réseaux en lien avec l'exercice de la puissance coloniale.

### 1.1.3 – Acteurs

Il est aisé de démontrer, lorsque l'on étudie une revue, la multiplicité des mondes ou des sphères dans lesquelles évoluent des acteurs intervenant directement ou indirectement sur l'objet lui-même.

Il existe en effet quelques grandes catégories répertoriées en classes principale et secondaire.

Situons les acteurs impliqués dans la revue. Ils sont rattachés à une profession scientifique et le savoir qu'ils fabriquent<sup>22</sup> ou produisent et diffusent, évolue dans un cadre militaire lié à l'occupation coloniale. Ces acteurs, regroupés en réseaux, appartiennent à des catégories clairement identifiables et ont en commun des intérêts et des savoirs de formes différentes. De même, il ne faut pas négliger la circulation du savoir et des idées transmis d'une colonie à l'autre : les médecins coloniaux de par leur statut militaire peuvent être mutés dans les diverses colonies françaises. Que ces affectations<sup>23</sup> soient souhaitées ou forcées, il n'en reste pas moins, qu'au cours de leurs déplacements, les médecins font circuler et diffusent des savoirs.

Au premier plan de cette architecture, se tiennent le fondateur et les directeurs successifs. Dans le cas de notre revue, la classe principale regroupe le directeur et le comité de rédaction répondant aux exigences de la politique coloniale. Leur rôle est capital puisqu'ils décident des données médicales qui sont diffusées. Mais en parallèle ils

---

<sup>21</sup> H. Ferrière, I. Thiébaud, « A quelles conditions peut-on utiliser le concept de réseau pour écrire une histoire de la diffusion des savoirs au sein d'une revue médicale coloniale française (1898-1940) ? », *clio@themis*, numéro 12 *Revue et Empires*, à paraître en janvier 2017.

<sup>22</sup> A.-F. Chalmers, *La fabrication de la science*, Paris, La Découverte, 1991, 167 p. Même s'il rejette les interprétations philosophiques orthodoxes de ce que l'on appelle la méthode scientifique, Chalmers ne refuse pas le statut distinctif et objectif au savoir scientifique. Il propose de définir les sciences comme description uniforme du monde et de mesurer comment les sciences atteignent ce but.

<sup>23</sup> J. D'Andurain, « Entre culture et propagande, le « parti colonial » à travers ses revues », *clio@themis*, numéro 12 *Revue et Empires*, à paraître en janvier 2017.

sont également chargés de l'avancement et des récompenses allouées aux médecins coloniaux, en lien ou non avec leur production scientifique. Il existe donc une réelle position stratégique pour contrôler les savoirs produits dans les colonies et les acteurs.

La classe secondaire d'acteurs est composée des auteurs de la doctrine<sup>24</sup>, du lectorat, des institutions de rattachement, des sociétés savantes etc. Leur rôle est très important et influe également sur le contenu et la forme de notre objet d'études. En effet, ils légitiment l'existence de la revue et réciproquement. Ainsi, il est manifeste que la renommée de certains auteurs (Albert Calmette– 1863-1933 –, Alexandre Yersin – 1863-1943 –) et des directeurs de la revue, confère à cette dernière une légitimité scientifique indiscutée. Mais la revue elle-même légitime ses auteurs. Cela peut même les conduire au sein de commissions commanditées par les ministères ou par les sociétés savantes, à des fonctions d'expertise. Cette légitimité savante permet entre autres, de mettre en place des structures et des financements locaux, pour développer des projets ambitieux (pour la prophylaxie de la maladie du sommeil par exemple) ou bien, pour se voir attribuer des chaires d'enseignement.

#### 1.1.4 – Médecine coloniale

- Corps militaire soudé, peut-on dire désintéressé ?

Il convient de se garder de toute vision manichéenne en démystifiant un tant soit peu, l'image du médecin colonial. Alors qu'il est dépeint glorieusement<sup>25</sup> comme le sauveur à la vocation noble et totalement désintéressée, mettant sa vie en péril au profit de la « Belle France » pour sauver les indigènes, il est nécessaire de nuancer cette image très hagiographique.

Tout d'abord, l'historiographie rapporte que plusieurs des ouvrages de référence (Pluchon<sup>26</sup> 1936-1999, Paul Brau<sup>27</sup> 1872-1964, Léon Lapeysonnie<sup>28</sup> 1915-2001) présentant les médecins coloniaux, sont rédigés en grande partie par des médecins coloniaux, de la marine, ou des personnes ayant un lien direct avec le monde militaire, exception faite de l'ouvrage de l'historien Pluchon.

Mais qui est vraiment ce médecin colonial ?

Les sources montrent qu'il fait figure de privilégié. Il est jaloué dans les armées pour des raisons financières et professionnelles étant donné qu'il a une double fonction : veiller à la santé des troupes mais surtout, appliquer la politique de santé publique de la métropole. La solde des médecins coloniaux est tout de même de 10% plus élevée que celle de leurs homologues dans la Marine<sup>29</sup>. Ce corps possède donc un attrait certain. Pour anecdote, citons Calmette qui en 1891 après avoir intégré le nouveau corps des médecins coloniaux, rejoint et dirige le centre Pasteur à Saïgon. Il fait alors pression sur son ami et collègue Yersin pour que celui-ci le rejoigne dans ce nouveau corps – décision qu'il prend en 1892 – qui est un tremplin pour leur carrière. Sans parler de l'exemple des directeurs de la revue qui ont une carrière édifiante avec des montées en grade parfois accélérées de manière spectaculaire.

---

<sup>24</sup> Ensemble de la production écrite ou encore « littérature médicale » regroupant des connaissances médicales plutôt déduites de la pratique.

<sup>25</sup> L'origine de ce mythe provient des acteurs de l'époque et d'une partie de l'historiographie actuelle.

<sup>26</sup> P. Pluchon, *Histoire des Médecins et Pharmaciens de Marine et des Colonies*, Toulouse, 1 vol., Editions Privat, 1985, 430 p.

<sup>27</sup> P. Brau, *Trois siècles de Médecine coloniale française*, Paris, Vigot frères, 1931, 208 p.

<sup>28</sup> L. Lapeysonnie, *La médecine coloniale. Mythes et réalités*, Paris, Médecine et Histoire, Seghers, 1988, 310 p.

<sup>29</sup> A. Mounier-Khun, *Les services de santé militaire et les médecins militaires français pendant la conquête et la pacification du Tonkin et de l'Annam (1882-1896)*, Thèse d'histoire 2002-2003 soutenue le 19 mars 2003, Université du Littoral-Côte d'Opale, 3 vol., 2327 pages.

Indéniablement il n'existe pas de désintéret total<sup>30</sup> chez ces médecins, même s'ils ont pu aussi être animés par une vocation certaine et un esprit de corps reconnu. En effet même si l'intéret économique n'est pas forcément flagrant (leur vie étant tout de même mise en péril), ils utilisent le réseau afin d'asseoir une reconnaissance et une ascension professionnelle significatives (supérieure à celle de la marine). Le don<sup>31</sup> sans attente de contre-don, de leur vie et de leur carrière à la France, est forcément illusoire. « Comme l'a montré Warren O. Hagstrom, le lien qui unit le scientifique à sa communauté repose sur le principe maussien du don-contre don : le scientifique échange son savoir – ses résultats – contre des récompenses matérielles et symboliques (la reconnaissance) que lui allouent ses pairs et les institutions scientifiques »<sup>32</sup>.

- Médecine coloniale pluridisciplinaire

Lorsque l'on utilise l'expression « médecine coloniale », on évoque l'application de cette science, non seulement aux colonisateurs, mais aussi aux colonisés. Dans son acception, elle peut être assimilée à la médecine rurale des premiers temps : devoir et savoir tout faire. Enseignée comme une spécialisation – les médecins coloniaux promus officiers entrent à l'Ecole du Pharo pour se spécialiser ou se perfectionner –, cette science médicale plurielle intègre effectivement, un apport original et spécifique aux différentes disciplines qu'elle alimente.

Catalyseur de bon nombre de grandes découvertes scientifiques, cette médecine a bien entendu répondu à un besoin commandé par un cadre administratif colonial lui offrant en retour des modes d'action. La médecine coloniale n'est pas une branche de la médecine métropolitaine puisqu'elle reste une science à part entière avec ses spécificités et ses contraintes. De plus, la généralisation de cette médecine à toutes les colonies est inopérante, vu qu'il existe une pratique médicale propre à chaque territoire, à chaque climat, à chaque population et elle dépend aussi fortement des intérets des administrateurs locaux.

L'un des éléments cruciaux de la réussite de cette médecine coloniale – même si on ne peut pas nier des échecs qui ont laissé des sources<sup>33</sup> – repose sur l'esprit de corps de cette médecine collective, indispensable pour le bon équilibre de la santé publique dans un contexte colonial. Engagés dans une épopée sanitaire ambitieuse, périlleuse et passionnante sans se soucier de leur confort, de leur sécurité, de leur notoriété (immédiate ou dans la lointaine France métropolitaine) voire de leur santé, les médecins coloniaux pratiquent une médecine relevant de savoirs composites. Mêlant au médical, une connaissance de l'environnement (dans ses dimensions locales), des cultures, des religions, ils tentent de lutter et d'endiguer des épidémies dévastatrices avec un esprit de corps et de fraternité omniprésent chez ces expatriés<sup>34</sup>. Certains auteurs, comme Lapeysonnie et Brau, affirment qu'ils soignent toute la population – les colons et les autochtones – de manière indifférenciée, alors que parallèlement le racisme « scientifique » sévit à Paris avec par exemple, les études menées par Paul Broca (1824-1880) et celles de l'école d'anthropologie<sup>35</sup>. Il est donc important de nuancer cette position et de se demander tout de même, si les médecins

---

<sup>30</sup> P. Bourdieu, *Les usages sociaux de la science*, Versailles, Editions Quæ « Sciences en questions », 1997, 80 p.

<sup>31</sup> M. Mauss, *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, PUF, Collection Quadrige, 1973, 149-279 p.

<sup>32</sup> W.-O. Hagstrom, *The scientific Community*, New York, Basic Books, 1975 (réédition de 1965), 304 p.

<sup>33</sup> G. Lachenal, « Quand la médecine coloniale laisse des traces », *Les Tribunes de la santé*, n° 33, 2011/4, p. 59-66 ; J.-C. Tantchou Yakam, « Eugène Jamot : historiographie et hagiographie d'un médecin colonial », *Outre-mers*, tome 95, n°360-361, 2008, p. 169-189.

<sup>34</sup> E. Deroo, A. Champeaux, J.-M. Milleliri, P. Quéguiner, *op.cit.*

<sup>35</sup> C. Blanckaert, *De la race à l'évolution. Paul Broca et l'anthropologie française (1850-1900)*, Paris, L'Harmattan, 2009.

n'utilisent jamais de distinctions entre européens et indigènes dans la manière de soigner<sup>36</sup>, avec des considérations qui tiennent à la race. Au-delà de ces interrogations, on peut affirmer néanmoins, qu'en prise avec des conditions matérielles précaires et un sous-effectif chronique du nombre de médecins coloniaux, la médecine coloniale se qualifie par la combinaison efficace entre le caractère appliqué d'une médecine de terrain et de masse mêlée à une recherche effectuée dans les antennes pasteurienne.

- Métropole et empire

L'impérialisme ne profite pas autant à toutes les disciplines scientifiques, mais il a été un tremplin pour la médecine coloniale en la créant mais aussi en favorisant son développement et sa pratique.

Il existe incontestablement un rôle central, mais également économique, de l'application de cette médecine dans les colonies afin, entre autres de nourrir (même si dans la pratique, les rations de nourriture étaient extrêmement réduites) et de protéger un vivier indigène source première de main d'œuvre ayant une excellente connaissance du milieu local – milieu souvent hostile et surtout mal connu des colons.

Cependant, la médecine coloniale ne doit pas être limitée à une médecine intéressée. L'engagement hippocratique et le sens du devoir professionnel des médecins dans la lutte contre les maladies et l'amélioration des conditions de vie des indigènes, ont un effet reconnu dans des cas, par exemple, de graves épidémies. Néanmoins, parfois, certains médecins coloniaux quittent leurs fonctions parce qu'ils pensent que c'est en contradiction avec leur serment.

Les patients sont à 99 % des autochtones (très peu d'Européens) et les soins et médicaments sont gratuits. Il coexiste également une carence de personnel et une insuffisance de crédit rendant la tâche d'autant plus difficile. Les populations indigènes sont souvent correctement soignées, comme le sont des populations mises en esclavage<sup>37</sup>. Il existe aussi des enseignements pour les autochtones, même si souvent ils n'accèdent pas aux titres, à la reconnaissance et au salaire de médecin colonial. Cependant, les infrastructures (dispensaires, maternités, hôpitaux, circuit et traitement des vaccinations, tournées de dépistage), les instituts Pasteur et autres instituts (institut Marchoux etc) fondés sur place, favorisent l'essor de la médecine locale. Cette collaboration entre médecins coloniaux et techniciens locaux n'a pas réellement fait l'objet d'études poussées<sup>38</sup>.

Au-delà de cet aspect, il ne faut pas négliger non plus l'utilisation des populations de l'empire à des fins d'innovation médicale offrant une faisabilité pratique (la population, les structures...) liée à un faible coût (vague de vaccination en masse). Cette médecine relève elle aussi d'une structuration et d'une institutionnalisation au profit d'un impérialisme constructif et productif, basé sur une mission civilisatrice<sup>39</sup> de la colonisation par le progrès (exemple

---

<sup>36</sup> C. Fredj, « Retrouver le patient colonisé. Les soins aux « indigènes » dans l'Algérie colonisée (fin XIXe s.-années 1930) », *Histoire, Médecine et Santé*, n°7 Soins, A. Jusseaume, P. Marquis, M. de Rossigneux-Méheut (coord.), Presse Universitaires du Midi, 2015, p. 37-50.

<sup>37</sup> N'oublions pas tout de même que les indigènes des colonies ont été soumis au travail obligatoire – ce qu'on appelait les « corvées » sous l'Ancien régime – jusqu'en 1946. Autrement dit, il y avait aussi un intérêt économique à les maintenir en état de travailler.

<sup>38</sup> Il serait intéressant de faire des statistiques sur les indigènes formés qui n'ont jamais pu accéder aux titres et au salaire de médecin alors qu'ils en avaient déjà des fonctions.

<sup>39</sup> C. Bonneuil, *Des savants pour l'Empire. La structuration des recherches scientifiques coloniales au temps de la « mise en valeur des colonies françaises » 1917-1945*, Paris, Editions de l'Orstom, 1991, 125 p.

des nombreuses épidémies canalisées), cela devient important à partir de la Grande Guerre<sup>40</sup>. Par la bonne maîtrise du savoir médical et afin de soutenir et garantir les intérêts privés, on utilise les colonies pour le « salut national » puisqu'elles peuvent et doivent produire de la main d'œuvre. En effet, sous l'impulsion et la pression lobby colonial, dont l'émergence est en lien direct avec des enjeux expansionnistes, on cherche un remède à la crise de 1931 – l'une des plus graves en France, mais qui succède à de multiples crises de surproduction depuis plus d'une cinquantaine d'années –. On puise alors dans les richesses coloniales sous couvert d'un projet global d'exploitation rationnelle. C'est bien en métropole que se dessine la politique coloniale. Même si, dès les années 1890, de nombreux manuels de prévention<sup>41</sup> apparaissent, la question médicale évolue et revêt cette unique priorité : on ne mise plus sur le curatif mais sur le préventif. Il se met en place progressivement une institutionnalisation de cette médecine venant encadrer des mesures de prophylaxie et de santé publique.

De même, malgré toutes ses spécificités locales reposant sur certains savoirs locaux, cette médecine ne s'autonomise pas pour autant. Elle ne répond pas non plus à un mode de diffusion unique allant de la périphérie vers la métropole. Il faut donc clairement se poser les questions suivantes : à quoi sert la médecine coloniale ? A qui ? Quels sont les aspects, contraintes, pressions institutionnelles ? Quels sont les acteurs et ou les sociétés savantes orientant les stratégies médicales coloniales ? Quelles sont les influences réciproques entre médecine coloniale et politique impérialiste ? Quels sont les enjeux de pouvoirs, économiques, sociaux ?

On peut également se demander quels types de pratiques médicales sont favorisées (affectation de médecins, matériel, création de structures) et ou financées, dans quelles colonies et pour quelles raisons ?

La nuance est donc à souligner, cette médecine n'est pas totalement intéressée.

L'exposé de la méthode se poursuit, après une brève contextualisation et définition des outils-concepts, par une analyse des sources à notre disposition pour effectuer notre recherche.

## 1.2 – Les sources

Tout processus de recherche nécessite préalablement de pouvoir trouver, cibler, quantifier, localiser ses sources afin de répondre à une méthodologie scientifique efficace. Au vue notre problématique, la distinction des sources intègre également les sources numérisées, quelles soient primaires ou secondaires.

### 1.2.1 – Sources numérisées

Voici les principales sources primaires disponibles en ligne<sup>42</sup>, analysées pour notre étude : BIU santé, Gallica, Bulletin officiel du ministère des Colonies, Journal officiel, Bulletin des lois. De même, des portails/carnets de recherche (Hypothèses, Isidore, Huma-Num), des listes de diffusion, des ouvrages<sup>43</sup> ou des travaux de référence<sup>44</sup>

---

<sup>40</sup> M.H. Brunschwig, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français, 1871-1914*, Paris, A. Colin, 1960, 206 p. ; R. Girardet, *L'idée coloniale en France*, Paris, La Table ronde, 1972, 337p.

<sup>41</sup> A. Kermorgant, G. Reynaud, *Précautions hygiéniques à prendre pour les expéditions et les explorations aux pays chauds*, Paris, Imprimerie nationale, 1900, 110 p.

<sup>42</sup> Les liens seront indiqués en annexe, dans la webographie de notre mémoire.

<sup>43</sup> <<https://www.7switch.com/fr/ebook/9782953641905>>

<sup>44</sup> Il existe des revues dédiées au HN (pour en citer des exemples nous avons les *Digital Studies*, *Journal of Digital Humanities*), mais aussi de nombreux ouvrages dont nous ne ferons pas la liste. Cependant, nous citerons cependant parmi les incontournables : S. Schreibman, R. Siemens, J. Unsworth, *A companion to Digital Humanities*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2008, 640 p.

sont exploités afin de nous éclairer sur toute la partie numérique de notre problématique. Malheureusement, toutes les sources ne sont pas accessibles via les plateformes très riches, alimentées pour et par la communauté scientifique (BNF, Gallica, Irel, Léonore, Anom, Isidore). En effet, il existe tout d'abord un délai légal et incompressible interdisant la donnée récente de tomber dans le domaine public. Puis, pour les données plus anciennes, la fragilité, la rareté et donc aussi la valeur onéreuse du document-source en empêchent la numérisation.

Parallèlement, la recherche de l'information est optimisée par la numérisation et l'océrisation de thèses et d'ouvrages empruntés via le prêt entre bibliothèques (PEB). Par contre, l'océrisation n'est pas réalisée sur les documents manuscrits puisqu'elle n'est pas encore assez standardisée pour l'écriture manuscrite.

La version numérisée des *Annales* mise à disposition en libre accès par la Bibliothèque inter-universitaire de Santé, reste notre principale source. Dès lors, la notable imperfection de la numérisation est un obstacle prédominant à l'automatisation du traitement des données, cet aspect sera détaillé dans la partie réservée au numérique.

### 1.2.2 – Sources primaires incontournables : les archives (ANOM, SHD)

Il est aussi nécessaire de se rendre dans les incontournables archives afin de récolter des informations précieuses – notamment sur les acteurs – par le biais des dossiers carrières de nos médecins coloniaux stockés aux archives de Vincennes et aux Archives nationales d'outre-mer à Aix en Provence. Cette étape renvoie à toutes les contraintes, à commencer déjà par celle du déplacement, liées à la recherche en archives. En effet, on ne peut pas se soustraire aux horaires de chaque établissement, à la limitation de l'emprunt voire à la restriction à la numérisation imposée dans certaines structures et parfois, aux dérogations à demander pour l'accès à certains dossiers. Toutefois, il est plaisant de se retrouver parmi une communauté vivante de personnes regroupées autour d'un objectif : chercher l'information au cœur d'un corpus archivistique.

### 1.2.3 – Sources secondaires complémentaires : articles, ouvrages, sites web

On constate que la presse aborde de manière souvent critique certains sujets ou certains grands noms. C'est ainsi que des articles de presse (*le Rictus*, *Correspondant scientifique*) présentent nos directeurs sous un angle moins laudatif et peut être plus réaliste, que les informations trouvées dans les ouvrages coloniaux ou dans les nécrologies contenues dans les *Annales*. Par contre, c'est avec regret et par manque de disponibilité, que l'interview de Mme Bernadette Weiner l'arrière-petite-fille (annexe 2) du fondateur des *Annales* – auteur d'un article sur lui<sup>45</sup> – n'a pu être réalisé. Cet entretien sera mené ultérieurement et nous permettra d'obtenir des informations inédites favorisant un tissage plus précis des réseaux maillés autour du fondateur des *Annales*.

Quant aux sites, notamment celui de l'Asnom<sup>46</sup> très riche et bien documenté, il faut émettre une réserve sur la partialité de leur présentation : les auteurs des publications se situent dans un univers pro-médecin colonial.

---

<<http://www.digitalhumanities.org/companion/>>, P. Mounier (dir.), *Read/Write Book 2 : Une introduction aux humanités numériques*, Marseille, OpenEdition Press, 2012, 264 p. (<<http://books.openedition.org/oep/226?lang=fr>>).

<sup>45</sup> <<http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/hsm/HSMx1999x033x003/HSMx1999x033x003x0267.pdf>>

<sup>46</sup> <<https://www.asnom.org/>>



La critique s'est nourrie aussi de certains ouvrages<sup>47</sup> qui démontrent la pression du pouvoir et des sociétés savantes ou pharmaceutiques et qui décrivent la carrière décalée institutionnellement de certains médecins coloniaux marginaux... Ils nuancent ainsi les sources primaires souvent un peu trop officielles quand il s'agit de toucher à la sphère militaire, médicale et coloniale.

## Partie 2 – L'histoire colonial et les *Annales* (Annexe 3)

### 2.1 – L'Histoire du colonialisme à travers les revues et les acteurs

#### 2.1.1 – Histoire et médecine coloniales<sup>48</sup>

Bon nombre de documents sont détruits au moment des indépendances, il s'avère alors difficile d'envisager une histoire exhaustive de la médecine coloniale<sup>49</sup>.

L'objectif n'est pas de se tenir à égale distance des tenants et des opposants à la colonisation<sup>50</sup>, mais seulement à comprendre, à expliquer le travail, les conditions dans lesquelles les médecins coloniaux exercent et les manières dont ils participent à la production et la diffusion des savoirs.

En résumé, la colonisation a lieu dans un certain cadre politique et idéologique général. Néanmoins, son existence part d'un principe d'inégalité (raciale essentiellement) et de l'usage d'une violence pour s'approprier auprès de populations asservies, des richesses, des terres, des biens en général. L'objectif est de permettre le développement ou la consolidation de nouveaux marchés. C'est le discours même des colonisateurs<sup>51</sup>.

Reprenons quelques-unes des étapes historiques les plus importantes et significatives de cette médecine au regard de notre problématique.

- Bref aperçu de la médecine coloniale à partir du XVII<sup>e</sup> siècle

Pendant de nombreuses années, la médecine dans les colonies est confiée aux chirurgiens embarqués de la Marine royale afin d'assurer le suivi sanitaire des équipages, mais aussi pour évaluer les risques existants au sein des territoires colonisés. Dès 1664, sous l'impulsion de Colbert (1619-1683)<sup>52</sup> se manifeste une volonté de rendre vivables les colonies en instaurant sur place une puissance administrative. Le contexte naturel est souvent dangereux et porteur de maladies inconnues et mortelles dont la transmission reste mystérieuse et la guérison illusoire. A cette époque, le taux considérable de mortalité (environ 20% et jusqu'à 70% dans certains territoires) résulte de maladies mal connues<sup>53</sup>. Les médecins de la marine et des colonies sont issus du Corps de la Santé né en 1689 par l'ordonnance du marquis de Seignelay (1651-1690, Colbert fils) avec la création des écoles de chirurgie

---

<sup>47</sup> G. Lachenal, *Le médicament qui devait sauver l'Afrique. Un scandale pharmaceutique aux colonies*, Paris, La Découverte, coll. « Les empêcheurs de penser en rond », 2014, 283 p. et J.-L., Bado, *Eugène Jamot, 1879-1937 : le médecin de la maladie du sommeil ou trypanosomiase*, Paris, Karthala, 2011, 444 p.

<sup>48</sup> L.-A. Héraut, « La médecine militaire coloniale française : Une aventure médicale de trois quarts de siècle (1890-1968) », *Histoire des sciences médicales*, tome 40, n°4, 2006, p. 381-392.

<sup>49</sup> Histoire que l'on confond souvent avec la médecine tropicale parce que l'écrasante majorité des colonies françaises se situait entre les tropiques.

<sup>50</sup> S. Dulucq et al., « L'écriture de l'histoire de la colonisation en France depuis 1960 », *Afrique & histoire*, volume 6, 2006/2, p. 235-276.

<sup>51</sup> Cf. les discours de Jaurès, de Clemenceau en 1885 par exemple, Louise Michel et d'Elisée Reclus, face à un Jules Ferry - grand raciste et partisan du darwinisme social.

<sup>52</sup> P. Pluchon, *op. cit.*

<sup>53</sup> R. Lenoble, M. Danis, P. Saliou, « La médecine tropicale d'hier à aujourd'hui », *Bull. Acad. Natle. Méd.* 2013, 197, N°7, p. 1353-1364.

navale (Rochefort, Brest et Toulon). Développer un enseignement commun permet de transmettre l'expérience des anciens aux plus jeunes, et d'assurer à la pratique médicale, une unicité de conception et d'exécution qui est à l'origine de la réputation scientifique et professionnelle que les médecins coloniaux bâtissent au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>54</sup>. De la théorie à la pratique, l'enseignement de grande réputation est remarquable pour des médecins contraints à une polyvalence exigée dans la pratique (chirurgie, médecine, pharmacie, etc.). C'est ainsi que tout naturellement, ces médecins passent d'un vif esprit d'école à un esprit de corps.

- L'expansion coloniale du XIX<sup>e</sup> siècle

En Europe, après un climat de paix tout relatif (de 1815 à 1870), le libéralisme économique, l'industrialisation et la consommation des matières premières et d'énergie génèrent et alimentent une volonté colonisatrice qui rencontre parfois quelques oppositions. Mais celle-ci s'impose littéralement chez les dirigeants, financiers et industriels des plus puissantes nations d'Europe. Il s'agit en particulier, des pays continentaux dont les colonies sont encore inexistantes ou ont été confisquées par la Grande Bretagne à l'issue des guerres de la Révolution et des guerres napoléoniennes. Pendant la période dite des Empires, entre 1870 et 1914, des crises de surproduction relancent sans cesse la nécessité de s'approprier de nouveaux marchés. Le capitalisme, qui se développe de manière exacerbée, entraîne des réactions nombreuses comme le socialisme et le syndicalisme, au sein des populations. C'est une période de pleine accélération de la révolution industrielle et urbaine, mais également d'émancipation des populations. Après 1870, La France redevient républicaine mais elle est encore sous la pression des royalistes, de l'église et des nostalgiques du Second Empire. C'est paradoxalement dans un pays qui hérite des idées de la philosophie des Lumières<sup>55</sup> et des principes universalistes de la Révolution, que sont promus dans le même temps le racisme scientifique et la colonisation.

La colonisation européenne est en plein essor. La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est une grande période de l'expansion coloniale française, avec en parallèle l'avènement pasteurien<sup>56</sup>, venant faire la lumière sur les mystérieuses maladies parasitaires et infectieuses des tropiques. C'est l'ère du scientisme roi<sup>57</sup> mêlant la physiologie à l'hygiénisme public au détour de la promotion d'un ordre moral attaché à la propreté corporelle et à l'eugénisme<sup>58</sup>. La notion de santé publique<sup>59</sup> prend une place importante dans la politique sanitaire concomitamment à une pensée écologique et conversationniste de la nature. Pensons aux premières réserves naturelles qui se mettent en place aux Etats Unis, comme le parc Yosemite ou du Yellowstone, mais aussi bientôt en Grande Bretagne, en France, en Allemagne et dans les colonies européennes d'Afrique et d'Inde.

---

<sup>54</sup> L. Lapeyssonnie, *op.cit.*

<sup>55</sup> Le siècle des Lumières naît au XVIII<sup>e</sup>. Les principales œuvres philosophiques ont été écrites durant la première moitié mais la diffusion s'est faite surtout pendant la seconde moitié.

<sup>56</sup> C. Salomon-Bayet (dir.), *Pasteur et la Révolution pastorienne*, Paris, Payot, 1986. E. Belmas et S. Nonnis-Vigilante (dir.), *La santé des populations civiles et militaires*, Lille, Septentrion, 2010.

<sup>57</sup> P. Singaravélou, « Le moment « impérial » de l'histoire des sciences sociales (1880-1910) », *Mil neuf cent, Revue d'histoire intellectuelle*, n° 27, 2009, p. 87-102.

<sup>58</sup> G. Vigarello, *Le sain et le malsain : santé et mieux-être depuis le Moyen Age*, Paris, Seuil, 1985, 416 p. ; P.-A. Taguieff, « Eugénisme ou décadence, l'exception française », *Ethnologie française*, 1994-1, p. 81-103.

<sup>59</sup> On peut citer le renforcement du concept de « santé publique », à la tenue de la première Conférence Sanitaire Internationale à Paris en 1851, au développement de l'Institut Pasteur, aux travaux d'urbanisme du préfet Haussmann.

C'est dans ce contexte, que les médecins de la marine présents au moment de l'expansion coloniale du XIX<sup>e</sup> siècle, rapportent et étudient des plantes recueillies au cours de leurs périples, tout en se familiarisant aux savoirs locaux. Ils effectuent aussi des collectes d'objets d'histoire naturelle pour le Museum, ou bien ils procèdent à des observations scientifiques consignées dans des notes ou des rapports. Dès lors, la découverte de nouvelles maladies et d'agents pathogènes géographiquement spécifiques devient le propre de la médecine coloniale. Les médecins coloniaux suivent les soldats dans leur conquête de territoires – qui leur sont inconnus mais déjà occupés par d'autres populations – et ils se doivent ainsi de sauvegarder la vie des colons et des soldats de leur pays.

De grandes découvertes scientifiques voient le jour, réalisées par des médecins coloniaux et engendrent un changement sanitaire conséquent, notamment au niveau des fléaux (peste, choléra, paludisme, maladie du sommeil etc.) dans des régions colonisées peu salubres. L'objectif est donc la prévention et le traitement des maladies/épidémies, malgré un manque de moyens matériels, financiers et humains problématique<sup>60</sup>. Affrontant ainsi de gros problèmes d'effectifs alloués à l'outre-mer, la France est présente dans une grande majorité des parties du monde avec un domaine colonial en plein essor qui implique une médecine spécifique et une administration spéciale en Métropole et dans les colonies (Sous-secrétariat d'état aux colonies créé en 1881).

- La santé publique du Nord au Sud, des campagnes aux colonies

Il est également nécessaire de contextualiser historiquement la médecine et la santé publique. La différence au niveau sanitaire est plus grande aujourd'hui entre le Nord et le Sud qu'elle ne l'était à l'époque entre la métropole et les colonies. Pour l'expliquer brièvement, du fait de l'augmentation au fil du temps de la complexité des sciences médicales (mais aussi des intérêts politiques, économiques, financiers et technologiques en jeu), le transfert de technique est plus compliqué actuellement. De plus, on assiste également à un accroissement des moyens matériels et financiers, inconcevable à une époque où les colonies sont plongées dans un contexte de retard économique et d'instabilité institutionnelle peu propices à l'augmentation des budgets sanitaires.

De même, il faut se souvenir de l'état sanitaire des campagnes françaises<sup>61</sup> à la veille de la Première Guerre mondiale : pauvreté, logements misérables, transports rudimentaires, savoirs liés à l'hygiène assez faibles et cela malgré un taux d'analphabétisme qui recule après les réformes scolaires de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans le même temps, de nombreux secteurs des villes montrent une salubrité que l'on peut qualifier de précaire. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il existe donc d'une phase d'expansion coloniale à mettre en perspective avec une volonté de d'offrir aux campagnes, le bénéfice des progrès de la médecine. Cette volonté est le fait de nombreux médecins qui se sentent proches des populations et militent pour une médecine préventive et populaire<sup>62</sup>. Ces deux faits se rejoignent dans l'objectif d'apporter aux démunis les bienfaits de la civilisation, de la science et surtout de la médecine. Le fait colonial peut donc être considéré, à l'époque, comme un prolongement, au-delà des mers, des missions « intérieures » françaises de la III<sup>e</sup> République vis à vis de sa population.

---

<sup>60</sup> O. Le Cour Grandmaison, *L'empire des hygiénistes. Vivre aux colonies*, Paris, Fayard, 2014, 361 p.

<sup>61</sup> E. Weber, *La fin des terroirs*, Paris, Fayard, 1983, 846 p.

<sup>62</sup> C.-D. Conner, *Histoire populaire des sciences*, Montreuil, L'échappée, 2011, 410 p.

### ○ La naissance et l'institutionnalisation d'un corps

Le succès de cette médecine repose notamment sur le remarquable esprit de corps des médecins coloniaux et sur leur sentiment de participer à une grande entreprise de leur temps<sup>63</sup>. Après la défaite de 1870 et la perte de l'Alsace Lorraine, servir dans ces nouvelles terres conquises, en cours de pacification peut être vécu comme une compensation par ces médecins. Effectivement, au-delà des critiques venant de certains socialistes « utopistes » (comme B.-P. Enfantin – 1796-1864 – en Algérie dans les années 1840<sup>64</sup>), de certains socialistes français (comme J. Guesde<sup>65</sup> – 1847-1922 – et P. Lafargue<sup>66</sup> – 1842-1911 – à la fin du siècle), d'anarchistes, mais aussi de chrétiens et d'humanistes, le terme de « colonial » n'a pas à cette époque de connotation honteuse pour la majorité des individus. Il est même porteur de valeurs très stimulantes pour certains. Malgré des réformes chaotiques amenant à une séparation entre médecine navale et coloniale, ce corps ne cesse d'évoluer et de se structurer. Et c'est dans cet état d'esprit que le Corps de santé colonial voit le jour, par un décret du 7 janvier 1890<sup>67</sup> fixant le cadre législatif et professionnel des médecins coloniaux et on fait appel aux médecins de la Marine du service colonial pour le composer. Le domaine colonial ne cesse de s'agrandir et les médecins de la Marine sont formés dans les écoles de médecine des ports jusqu'à la création de l'École de santé navale à Bordeaux en 1890 (surnommée la « boîte ») par le ministère de la Marine suite à une réforme des études médicales : le doctorat devient nécessaire. Comme le font effectivement certains, on espère que les « navalais<sup>68</sup> » (c'est le cas pour Paul Simond – 1858-1947 –, A. Calmette, Emile Marchoux – 1862-1943 –,) choisiront les colonies et augmenteront les effectifs outre-mer, tout comme les médecins civils (c'est le cas pour Yersin). Dans une France à l'esprit de revanche, le courant expansionniste progresse, porté notamment par un puissant lobby qui prône la colonisation<sup>69</sup> (Parti colonial, Union coloniale française), appuyé par des groupes intégrés à la Chambre et au Sénat.

On assiste ainsi à l'instauration des troupes coloniales en 1900<sup>70</sup>. Elles abandonnent elles-aussi la Marine pour être rattachées au ministère de la Guerre tout en intégrant les médecins coloniaux. Le statut de ces médecins coloniaux est très complexe étant donné qu'au détour de leur parcours, ils dépendent de plusieurs ministères<sup>71</sup>, mais dès lors

---

<sup>63</sup> S. Clapier-Valladon, *Les médecins français d'outre-mer*, Paris, Edition Anthropos, 1982, 280 p.

<sup>64</sup> B.-P. Enfantin, *Colonisation de l'Algérie*, Paris, P. Bertrand, 1843, 542 p.

<sup>65</sup> Jules Guesde, cité dans *Démocratie Nouvelle*, n° Spécial, L'Afrique noire vous parle, 1958, condamne en effet la colonisation comme système global de domination : « la colonisation c'est le vol, c'est le pillage, c'est le meurtre, ce sont les crimes commis contre de paisibles populations, pour les profits d'une poignée de capitalistes, avides de gains ».

<sup>66</sup> Paul Lafargue est considéré comme l'un des initiateurs de marxisme en France.

<sup>67</sup> Décret du 7 janvier 1890 portant constitution et organisation du corps de santé des colonies et pays des protectorats. On offre aux médecins de la marine en activité le choix entre leur corps d'origine et ce nouveau corps. D'autres sont recrutés directement. C'est le cas de Yersin en 1891. Cependant, le rattachement de ce corps au ministère du Commerce et de l'Industrie (en alternance avec celui de la Marine) jusqu'à la création du ministère des Colonies pose un souci de légitimité : un ministère civil pour un corps militaire ce qui induit des frictions avec les officiers de la marine et de la guerre. De plus, Etienne base une partie du recrutement sur des médecins civils sans formation militaire au statut d'officier ! Cette grave erreur « de statut » est modifiée en 1896, en imposant une formation de 18 mois aux nouveaux médecins du Corps. Cependant, Etienne sait s'appuyer sur l'organisation des deux services de santé pré existants pour combiner une organisation « mixte » évitant les incohérences des deux autres modèles. On peut noter, ici, le rôle important d'Etienne dans la création de ce nouveau corps.

<sup>68</sup> Les « navalais » sortent de la prestigieuse école de Santé Navale de Bordeaux et peuvent choisir de rejoindre les colonies. Historiquement, il existe ainsi des tensions entre les « navalais » et les « non-navalais » (tout comme Jamot) ayant rejoint par un autre biais le même corps des médecins coloniaux mais n'ayant pas suivi la même formation.

<sup>69</sup> Jusqu'en 1940, la politique coloniale est influencée par ce groupe de pression

<sup>70</sup> Loi du 7 juillet 1900 portant organisation des troupes coloniales.

<sup>71</sup> Leur formation initiale dépendra au départ du ministère de la Marine, puis étudiant en médecine dans une faculté ils seront indirectement rattachés à l'Instruction publique. Comme ils occuperont des fonctions hospitalières, ils auront le statut d'auxiliaire du ministère de la Santé

qu'ils occupent des fonctions civiles dans les colonies, ils émargent directement au ministère des Colonies et dépendent de son Inspection générale du Service de Santé. Pour finir, dès leur retour en France, ils retombent aussitôt sous le couvert du ministère de la Guerre, jusqu'à leur prochain départ...

- Le nouveau siècle....

A partir de 1900, le domaine colonial français est constitué. L'installation et la structuration des services de santé se font dès lors que le processus de colonisation s'achève en 1903. A partir de ce moment, le Corps de santé colonial est réparti très inégalement entre des affectations dites dans les cadres, auprès des unités des troupes coloniales pour une faible part (10 à 20 %), et une forte majorité d'affectations dites hors-cadres destinées à dispenser des soins aux populations civiles, autochtones ou non, des colonies. L'effectif des troupes coloniales reste insuffisant et cela n'est pas dû uniquement à leur statut militaire : le Français n'est pas prêt à s'expatrier. A cette époque et jusqu'en 1930, de nombreux programmes de santé publique et de formation se multiplient, voire se superposent, et donnent naissance à des enquêtes réalisées dans les colonies par des commissions spécialisées. C'est ainsi qu'à partir de 1930 le nombre des auxiliaires formés sur place dépasse le nombre des médecins des troupes coloniales, aussi bien en Afrique qu'en Indochine ou à Madagascar.

- Le tournant des guerres

Les médecins coloniaux sont mobilisés pendant la Première Guerre mondiale. Cette période marque un tournant important de la politique coloniale, dès lors orientée vers la rationalisation de l'exploitation des colonies. Par conséquent, il est nécessaire de préserver une force de travail humaine. Le médecin colonial, instrumentalisé par le pouvoir politique et militaire, est donc au premier plan, comme il l'était déjà lors de la colonisation de l'Algérie dans les années 1840. Les colonies deviennent une force économique pour la France (réservoir colonial) et il faut s'organiser au mieux pour en tirer profit, ce qui fait le jeu du lobby colonial. L'influente et très écoutée Union Coloniale Française (UCF), forte de plus de 40 000 adhérents, va jusqu'à rédiger des projets de lois ou de décrets pour le ministère des Colonies.

Notre étude s'arrête en 1940, à la période de Vichy où l'histoire coloniale elle-même se modifie. Alors que la métropole a l'illusion d'une puissance acquise par l'exploitation des colonies, les populations indigènes après 1945 réclament leur liberté et enclenchent le processus de décolonisation.

Il est important de comprendre dans quel contexte historique et colonial, nos *Annales* viennent prendre leur place dans la diffusion du savoir médical. Maintenant, il est également indispensable de les positionner dans l'histoire des revues médicales en général, pour en saisir toute leur singularité.

### 2.1.2 – Histoire et statistiques des revues médicales

« La presse médicale prend véritablement son essor au XIX<sup>e</sup> siècle. Les premiers titres sont généralistes ou émanent d'institutions et de sociétés, telles l'Académie nationale de médecine ou la Société anatomique. Très rapidement,

---

publique. Puis à l'obtention de leur thèse, ils dépendront du ministère de la Guerre rattachement qu'ils conserveront s'ils partent dans « les troupes » en outre-mer.

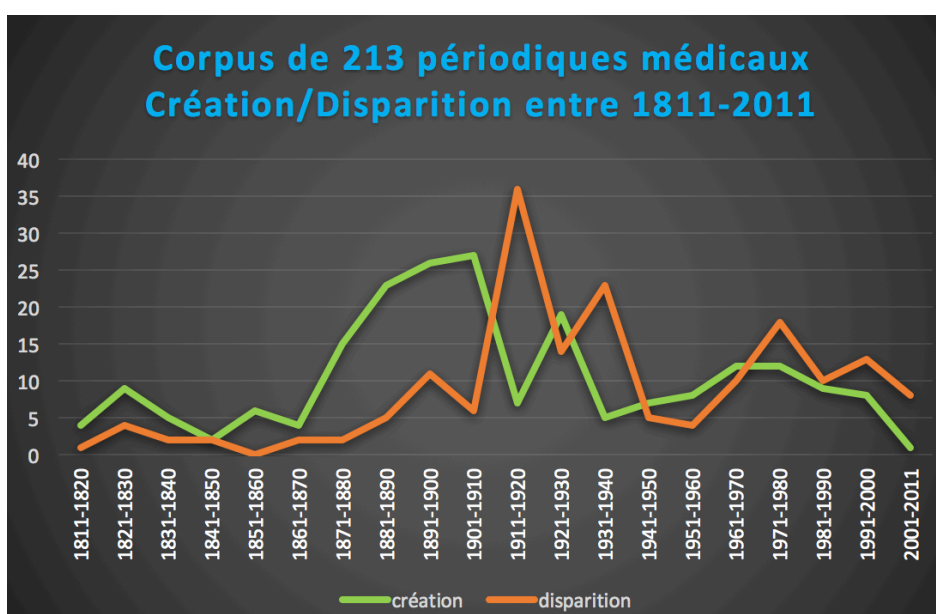
les spécialités médicales s'emparent de ce médium et, au cours du siècle, multiplient les publications, parfois éphémères »<sup>72</sup>.

Dans une enquête<sup>73</sup> menée sur un corpus de 1385 périodiques (d'une durée de vie minimale de 10 ans et contenant le terme revue, journal ou annale) à caractère scientifique, publiés en France et dans les colonies entre 1800 et 2012, il apparaît que les revues médicales privilégient la forme périodique bien avant d'autres disciplines. Elles représentent 15,4 % du corpus avec un pic de croissance situé entre 1881 et 1910. Le contexte est simple et clairement identifié. À partir des années 1880, les découvertes pasteuriennes modifient profondément les pratiques d'hygiène et de santé publique. Parallèlement à l'essor de la discipline médicale au XIX<sup>e</sup> siècle, l'attrait pour ce type de publication porteur d'un objectif alliant circulation des savoirs et de pratiques, s'explique par la nécessité d'une circulation rapide de l'information en lien avec les préoccupations de santé publique et de formation<sup>74</sup>. C'est également une période de promotion et de sensibilisation via les « médias », afin de favoriser l'éducation des populations métropolitaines<sup>75</sup> à l'importance de la colonisation.

En effet, à compter de cette époque, on peut constater une émergence des spécialités médicales avec une dimension sociale de la médecine<sup>76</sup> : importance de l'hygiène et de la santé publique, de la jurisprudence médicale et de la médecine légale. Le périodique permet donc la diffusion et l'appropriation des savoirs médicaux par la société en se tournant vers une vulgarisation médicale revendiquée.

*Reprenons certains points de l'analyse faite dans cette étude.*

Au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est l'âge d'or du périodique. Il existe ainsi, un gros corpus de périodiques médicaux, scientifique, dépassant largement la masse éditoriale des autres disciplines (suivi de 9,4 % pour les sciences de l'ingénieur, de 8,4 % pour le droit, 8,5 % histoire).



<sup>72</sup> <<http://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/presse-medicale>>

<sup>73</sup> V. Tesnière, C. Bouquin, « Une morphologie de la circulation des savoirs la revue depuis 1800 », *Revue de synthèse*, Vol. 135, n° 2-3, septembre 2014, p.175-202 et V. Tesnière, A. Cantau, *op. cit.*

<sup>74</sup> J.-C. Sournia, *Histoire de la médecine*, Paris, La Découverte/Poche, 1997, chapitres 11 et 12.

<sup>75</sup> Une formule classique des tenants de la colonisation.

<sup>76</sup> On assiste aussi à une croissance des titres généralistes à vocation professionnelle (augmentation des hôpitaux et des sociétés d'hygiène publique) engendrant une médecine qui prend une dimension sociale. Il n'y a pas que des périodiques académiques liés à l'université.

Dans les années 1820 à 1830 en pleine Restauration<sup>77</sup>, on assiste à une première période d'augmentation notable des créations de périodiques médicaux<sup>78</sup> qui s'explique par un retour à la paix<sup>79</sup> favorisant la formation et le travail stable des médecins et débouchant sur la création de l'Académie de médecine en 1820. La revue devient alors un outil d'échange collaboratif. Support de formation et d'information, elle est utilisée par les praticiens éloignés des hôpitaux de la capitale. Jusqu'en 1860, la spécialisation (académie, administration des hôpitaux) n'est pas bien perçue et effectivement car elle est considérée comme un frein au progrès médical : il est nécessaire de garder les spécialisations rattachées à la médecine générale pour maintenir la réciprocité du gain. Mais à partir de 1862, les spécialités sont enfin bien accueillies dans les facultés de médecine, même s'il faut encore attendre 20 ans avant de voir apparaître les chaires dont certains périodiques ont été les précurseurs.

L'augmentation des nouveaux titres se fait juste après la guerre de 1870, avec une reprise de la création de périodiques (dont nos *Annales*) et ce jusqu'en 1913. En parallèle, il existe une augmentation de 30% des hôpitaux et des sociétés d'hygiène publique. 59 % des créations de périodiques médicaux se situent avant 1910 et le renforcement du droit participe à cette croissance. On assiste alors à la promotion de l'hygiène publique, mais aussi de la jurisprudence médicale couplée à la médecine légale (droit du travail, accidents et maladies professionnelles), facteurs responsables de cette croissance.

La guerre bouleverse également la profession médicale mobilisée pour soigner et secourir les victimes. C'est donc sans grande surprise que la période de guerre engendre la disparition de nombreux périodiques médicaux – ce qui est encore plus vrai lors de la Première Guerre que lors de la Seconde. Même des revues presque centenaires disparaissent. De création alors récente, les périodiques spécialisés sont fortement touchés. En 1930, la crise économique est défavorable à l'édition et affecte considérablement les périodiques médicaux. Les tentatives de création sont étouffées par la concurrence des anciens périodiques, même si on voit poindre l'affirmation du progrès de la biologie médicale entre les deux guerres.

## 2.2 – Les *Annales*

L'étude des *Annales* met en évidence leur légitimité, leur utilité<sup>80</sup>, la complexité de leur rôle et de leurs objectifs. Du fait de sa périodicité, ce support favorise la régularité, la rapidité de circulation des savoirs et l'expression d'un travail collaboratif. Les *Annales* peuvent être qualifiées d'organe corporatif, support d'échanges et d'informations d'une communauté scientifique. En effet, les périodiques scientifiques ne sont pas uniquement académiques ou liés à l'université, mais diffusent également la pratique, la formation, les échanges et la doctrine. On tient compte des besoins d'un lectorat parfois très éloigné du milieu académique, pour déterminer le choix de l'information et le rythme de diffusion. Un point central, la Métropole, récolte, sélectionne et diffuse dans les différentes colonies, toutes les statistiques, études, rapports et doctrines. Les *Annales* sont ainsi utilisées comme moyen de recueil de

---

<sup>77</sup> Retour à la monarchie après le 1er Empire.

<sup>78</sup> Broussais disait déjà en 1823 dans le *Bulletin de l'Académie de Médecine*, que le progrès médical ne naissait pas dans les facultés et à l'académie, mais dans les hôpitaux, les sociétés savantes et les revues.

<sup>79</sup> Retour à la paix après les guerres napoléoniennes avec comme date essentielle le Congrès de Vienne en 1815, ou les autres Etats européens essaient de limiter la puissance française.

<sup>80</sup> La survie ou le succès d'une revue n'est pas qu'une affaire de légitimité. Elle est aussi affaire d'utilité : utilité pour ceux qui sont à l'origine du projet (intégrant l'institution) et utilité pour le lectorat (pour la majorité des praticiens).

données dont l'étude est préalablement imposée par le ministère des Colonies. Il s'agit d'une publication savante destinée à des professionnels, conçue comme un réceptacle d'articles scientifiques pouvant être analysés et débattus lors des réunions des sociétés savantes ou lors des colloques. Grâce aux études des cas cliniques et aux progrès médicaux analysés, ces *Annales* constituent une source très riche comme outil de formation, de support pédagogique utilisés notamment à l'École du Pharo. Elles favorisent le maintien de liens et d'échanges entre les médecins des différentes colonies, mais elles servent également à activer un vivier potentiel d'auteurs.

On perçoit les *Annales* comme un organe de liaison scientifique mais également professionnelle, entre les colonies et la métropole, et inversement. Mêlant la doctrine aux documents réglementaires et ou aux renseignements sur les mouvements (affectations, mutations etc) du personnel militaire et civil du Service de Santé, ces *Annales* ont une double vocation. Elles occupent de fait, une fonction sociale (avancement, promotion, récompenses) et peuvent être utilisées comme un instrument de carrière, un moyen d'asseoir une légitimité scientifique validée par les pairs. Elles stimulent évidemment le transfert des savoirs dans les deux sens (centre-périphérie). Néanmoins, leur rattachement direct au ministère des Colonies laisse planer la question récurrente du lien entre savoir et pouvoir. Sont-elles le simple relai d'une certaine idée de ce que doit être la médecine coloniale sans laisser place à un esprit critique ? Peut-il y avoir une place réservée à la critique dès lors qu'il existe un maillage ministériel et militaire ? Si on se fie à l'extrait suivant, on peut réellement en douter : « Interdiction absolue de faire usage, sans autorisation des autorités de documents et de publier des travaux comportant des critiques ou dans leurs conversations privées. En cas d'infraction des sanctions seraient prises par le chef direct et ou avec l'intervention du ministère des Colonies si nécessaire »<sup>81</sup>.

### 2.2.1 – Indicateurs importants pour analyser une revue

Il est impératif de définir les indicateurs efficaces et communs à l'objet, afin de pouvoir mener à bien une étude comparée. Peut-on comparer des savoirs différents et établir des passerelles trans-disciplinaires dans un contexte précis, par exemple, le colonial ? Une approche modélisante permettrait en effet, d'effectuer des comparaisons entre des revues coloniales de formes, de durées, de statuts et de contenus différents.

Toutefois, des études déjà menées sur les revues de droit<sup>82</sup> (annexe 4) permettent d'ores et déjà, de clarifier certains indicateurs types et transposables notamment, aux *Annales*.

Tout d'abord, il existe des indicateurs de forme regroupant des informations en relation avec la période de parution (dates, interruptions éventuelles et longévité totale), la parution (fréquence, édition, diffusion), la volumétrie, le financement, le format, la structure interne (partie, chapitre) etc. En complément, des clefs de fond peuvent être intégrées. Elles permettent singulièrement d'étudier la forme des savoirs et de définir, par exemple, si une identification d'une culture scientifique coloniale, voire impériale est envisageable.

---

<sup>81</sup> « Circulaire ministérielle au sujet des travaux scientifiques publiés par les médecins en service aux colonies », *Annales de médecine et de pharmacie coloniales*, 1929, p. 127-128.

<sup>82</sup> F. Renucci, « La Revue algérienne, tunisienne et marocaine de législation et de jurisprudence (1885-1916). Une identité singulière ? », *Faire l'histoire du droit colonial cinquante après l'Indépendance de l'Algérie*, J.-P. Bras (dir.), Khartala, Paris, 2015, 181-201.



Une analyse des contenus est véritablement appropriée afin de déterminer quels sont les thèmes récurrents et comment le périodique reçoit et ou fabrique la doxa scientifique de l'époque. Une étude fine des mots-clefs indexés sur un thésaurus<sup>83</sup>, apporte une vision complémentaire très riche à l'étude des contenus.

Entre fond et forme, il est également nécessaire de mener des études prosopographiques sur les acteurs afin d'établir les liens, les nœuds, les réseaux entre acteurs, institutions, sociétés savantes, lobby colonial etc. Il n'existe pas de revue sans hommes, créateur ou homme de l'ombre : leur implication et leur influence sont donc capitales pour une étude globale d'autant qu'ils peuvent (ainsi que leur réseau) appartenir à plusieurs périodiques de disciplines parfois différentes.

### 2.2.2 – Historique des *Annales*

Les *Annales* d'hygiène et de médecine coloniales voient le jour en 1898 successivement aux *Archives de médecine navale et coloniale*<sup>84</sup>. Cette revue est l'organe officiel publié par ordre du ministère des Colonies.

Dans l'introduction rédigée dans le premier numéro, le fondateur Alexandre Kermorgant<sup>85</sup> écrit que ce périodique a pour objectif la publication des travaux des médecins coloniaux. Dans un esprit de corps<sup>86</sup>, il est clairement demandé à tout à chacun, une participation active<sup>87</sup> afin de pallier la méconnaissance de la pathologie exotique très spécifique et extrêmement mouvante, tant sur la géographie médicale (extension ou modification des territoires colonisés) que sur le savoir hygiénique et médical en perpétuelle mutation.

Contrairement à d'autres revues médicales, les *Annales* ne se spécialisent pas dans une thématique unique mais, au contraire, se veulent être un ensemble connexe de disciplines et de zones géographiques colonisées. La doctrine s'étend à des notions d'hygiène à la pathologie, à la climatologie exotique ou à l'ethnographie ou aux sciences naturelles, enrichie par la diversité des territoires étudiés. L'étude de la production, de la forme et de la diffusion de savoirs par la revue dans le cadre d'un Empire, ne sera pas traitée ici. D'autres historiens des savoirs scientifiques et médicaux ont abordé ce sujet d'études complexe<sup>88</sup>.

---

<sup>83</sup> Elaboration en fonction de la thématique scientifique, de la période, de la géographie, du contexte colonial.

<sup>84</sup> Recueil commun au ministère de la Marine et des Colonies fondé par P. De Chasseloup Laubat, publié par un comité de rédaction dont les membres faisaient partie du Conseil Supérieur de Santé et sous la surveillance de son président. Ce recueil a été initialement intitulé *Archives de médecine navale* 1864-1889, puis *Archives de médecine navale et coloniale* 1890-1896 ; *Archives de médecine navale* 1897-1909 pour finir en *Archives de médecine et de pharmacie navales* 1910-1945.

<sup>85</sup> Les dates de naissance et de décès de tous les directeurs des *Annales* sont indiqués dans ce mémoire, p.34.

<sup>86</sup> Dans un extrait du *Bulletin Officiel* contenu dans les *Annales* (1898 p 572), il existe un exemple pour les officiers du corps de santé des colonies exerçant dans les établissements pénitenciers, pour lesquels le décret initial du 20 octobre 1896 a été modifié afin de restituer l'autorité au chef de service de santé afin de ne pas perdre de vue le caractère militaire du corps auquel ils appartiennent. La justification repose sur le fait que le chef de service de santé doit être informé le plus rapidement possible de toutes les informations de santé publique pour parer au mieux et sans délai, tout fléau.

<sup>87</sup> Circulaire du 31 janvier 1899 du ministère des Colonies stipulant que les officiers du Corps de Santé, ne doivent, sous aucun prétexte, faire parvenir directement soit à des sociétés savantes, soit à des publications périodiques, des communications scientifiques, *Annales*, 1899 p. 286.

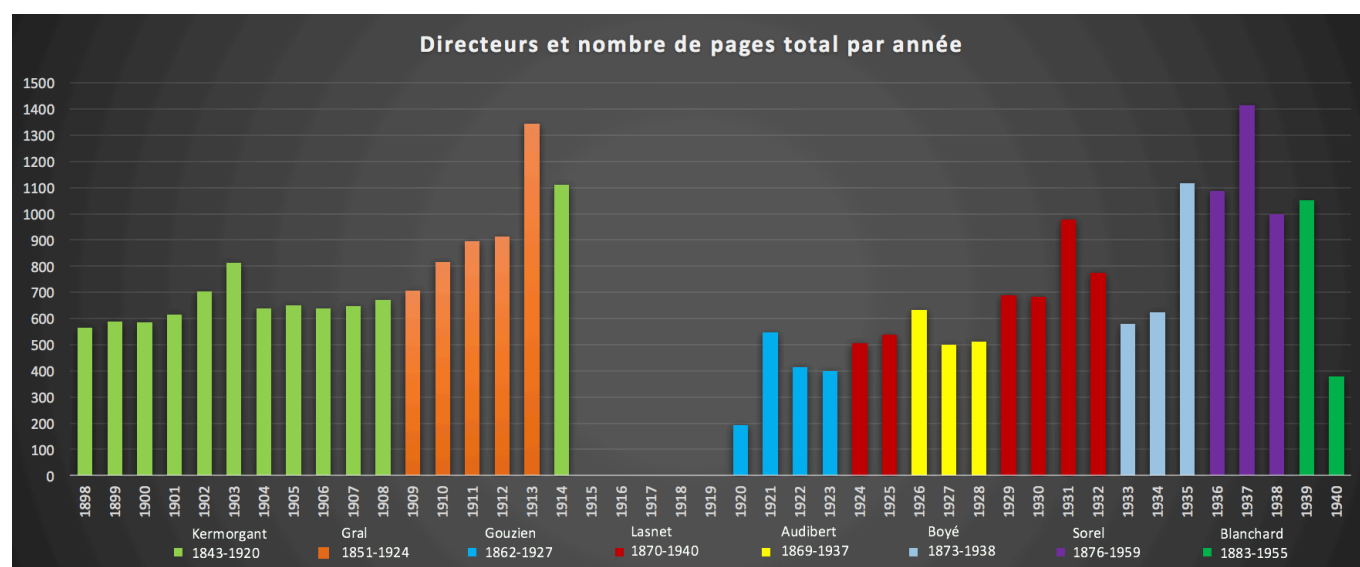
<sup>88</sup> D. Richard-Lenoble, M. Danis, P. Saliou, « La médecine tropicale d'hier à aujourd'hui », *Bull. Acad. Méd.*, 197, n°7, 2013, p. 1353-1364, séance du 22 octobre 2013. M.-A. Osborne, *Nature, the exotic, and the science of French Colonialism*, Indianapolis, Indiana University Press, 1994, 216 pages. Et surtout, concernant notre sujet : M.-A. Osborne, *The Emergence of Tropical Medicine in France*, University of Chicago Press, 2014, 328 pages. C. Bonneuil, *Des savants pour l'Empire. La structuration des recherches scientifiques coloniales au temps de la « mise en valeur des colonies françaises » 1917-1945*. Paris, Editions de l'Orstom, 1991, 125 pages. Plus généralement, on peut renvoyer bien sûr aux courants historiques intitulés « *Colonial studies* » et « *Social Studies* ».

### 2.2.3 – Structuration : architecture raisonnée

De format in-8, ce recueil est initialement sous-divisé en deux principales parties, l'une scientifique et l'autre officielle. La première partie contient, au-delà de la doctrine, des rapports officiels<sup>89</sup> et des mémoires, une partie d'analyse succincte bibliographique. La seconde partie, intitulée Bulletin officiel, regroupe des documents propres au corps de la santé des colonies (lois, décrets, dépêches) faisant apparaître notamment les demandes d'avancement, les promotions, les nécrologies ainsi que les affectations. A leur origine, les *Annales* ne sont pas très structurées hormis ces deux principales parties. D'ailleurs les premières tables de matière n'apparaissent qu'en 1922 avec un classement plus strict du contenu en 1925 (après une réforme<sup>90</sup> demandée en 1924).

#### ○ Volumétrie

Au niveau de la volumétrie, cette étude traite uniquement de la période allant de 1898 à 1940 couvrant 38 tomes à raison d'un tome par année (27500 pages numérisées sur 38 tomes avec une moyenne de 724 pages<sup>91</sup> par tome). Il est donc complexe de mettre en exergue toute la richesse du corpus sans tenir compte de la structuration de la revue – fluctuante en fonction des différents directeurs—, sans tomber dans un simple inventaire scientifique.



Analysons cette représentation. La répartition du nombre de pages par années des *Annales*, montre un grand pic ascendant juste avant l'interruption de la publication en 1915, avec une reprise timide en 1920 remontant progressivement au niveau de la volumétrie pour atteindre encore trois pics ascendants en 1931, 1935 et 1937. Il est pertinent de rattacher ces fluctuations au règne des différents directeurs. En effet, la transition Lasnet en 1924 est intéressante : après un changement de ministre (avec le radical socialiste Albert Sarraut, 1872-1962), il est appelé à la tête de la revue pour instituer la réforme voulue par la gauche et il part missionné en Algérie en tant qu'expert, pour revenir... Même si toutes les alternances politiques ne se voient pas (comme en 1936), la succession des trois derniers directeurs montre néanmoins l'instabilité des postes durant cette période agitée pour le pays, avec surtout celle de 1924 qui est très remarquable... d'où nos réflexions sur le caractère fondamental du directeur

<sup>89</sup> Circulaire du 20 mai 1897 instaurant la transmission de rapports médicaux mensuels et annuels à l'Inspecteur général du Service de santé.

<sup>90</sup> Circulaire ministérielle du 13 novembre 1924 annonçant la création et l'organisation du comité de rédaction des *Annales*.

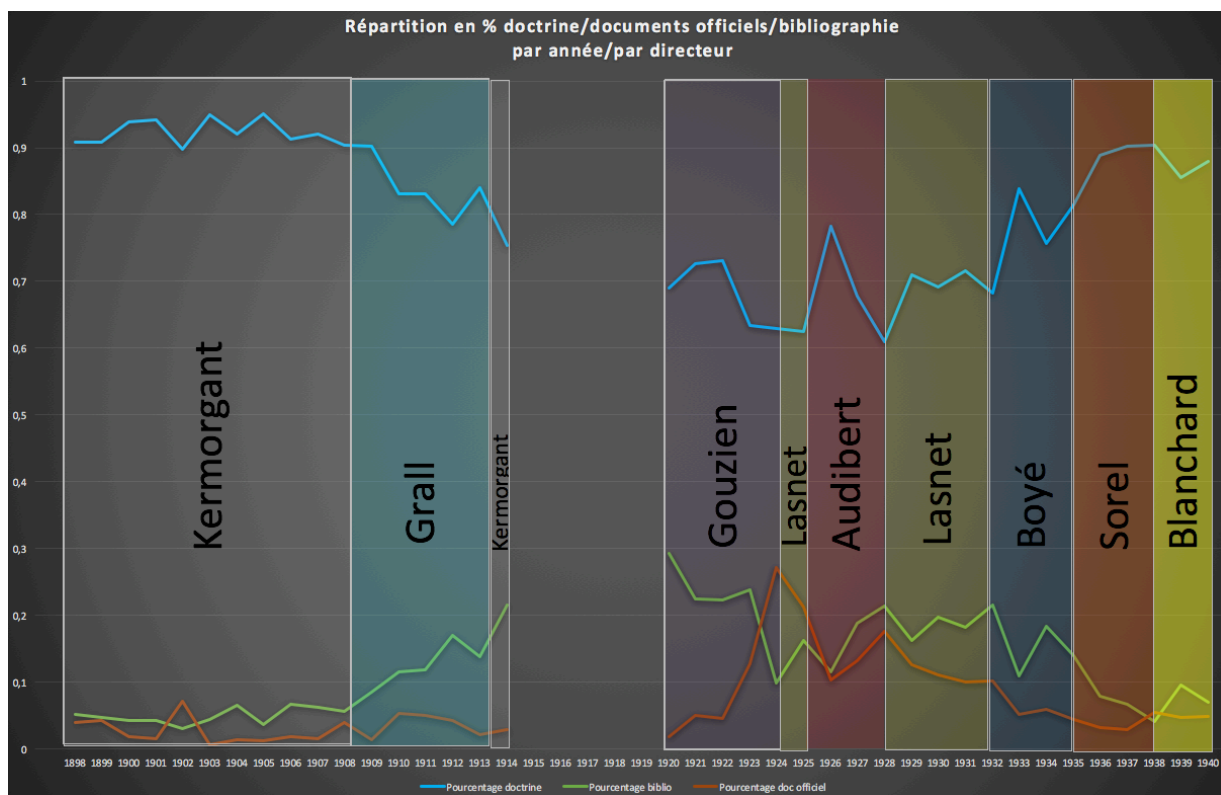
<sup>91</sup> Avec un minimum de 219 pages en 1920 et 382 pages en 1940 période post guerre, et un maximum de 1413 en 1913 et 1937 en 1443 période pré-guerre.

dans la compréhension des réseaux à l'œuvre dans le fonctionnement de la revue, le recrutement d'auteurs, le financement...

- Approche générale des rubriques et de la présentation des pages des *Annales*

Tout d'abord, on remarque un fait assez rare relatif à l'absence de note de bas de pages, exception faite lors d'éventuelles remarques de la direction. De plus, la grande séparation entre partie scientifique et administrative ne laisse aucune place aux échanges, à la critique ou aux controverses. La succincte analyse du contenu des *Annales* réparti entre la doctrine, la bibliographie, les documents officiels et les illustrations, laisse entrevoir des évidences frappantes. La « doctrine »<sup>92</sup> est prépondérante dans le recueil bien loin devant toutes les illustrations qui se sont rares voire quasi inexistantes. Il va s'en dire que l'ajout d'illustrations augmente considérablement le volume du tome et requiert une qualité d'impression supérieure. Les *Annales* contiennent en effet des illustrations figurant des cartes, des plans, des photographies (animaux, humains, paysages, appareillages etc).

De plus, en fonction des directeurs successifs de la revue, on s'aperçoit que les recueils du temps des deux premiers directeurs (Kermorgant et Grall) et ce jusqu'à l'interruption de 1915, sont beaucoup plus volumineux. Après la grande guerre, la reprise de la publication s'effectue avec une importance donnée aux documents officiels et une quasi-inexistence des illustrations (certainement pour réduire le coût de la publication). La bibliographie quant à elle, après une courbe ascendante régulière jusqu'en 1924, devient irrégulière avec certaines années de vaches maigres. Ce graphique présente la répartition en pourcentage, de la doctrine, de la bibliographie, des documents officiels et des illustrations par année en fonction des directeurs successifs.



<sup>92</sup> Ensemble de la production écrite ou encore « littérature médicale » regroupant des connaissances médicales plutôt déduites de la pratique.

- Mot-clef

Au sein de notre tableau d'analyse, une extraction des mots-clefs des titres des articles de la doctrine (ainsi que des sous-parties lorsqu'elles étaient connues), est réalisée. Ce qui ressort est très significatif du contenu global des *Annales*. Après avoir effectué un classement des mots-clefs, trois catégories se distinguent : maladie, zone géographique, méthode. Ces catégories se fondent totalement dans les protocoles de prévention et de prophylaxie mis en place dans les colonies. Par contre, la distinction du genre n'est pas un élément clef ce qui paraît étonnant dans le cadre d'études notamment sur les fléaux, épidémies et ou sur les maladies congénitales. Une étude bien plus approfondie des mots-clefs, voire du contenu même, serait très enrichissante pour compléter cette approche au vue de la diversité des savoirs et des zones géographiques figurant dans la revue. Il serait également intéressant de pouvoir établir le lien, entre les thématiques abordées dans les *Annales* qui aboutissent à des enseignements et les professeurs qui les délivrent.

- Périodicité-Edition-Diffusion

Un autre indicateur d'impact de la revue intègre le rythme de parution et la régularité de la publication.

Le mensuel est, sans conteste, la périodicité idoine pour les périodiques médicaux et ce dès le XIX<sup>e</sup> siècle, d'autant qu'elle vient souvent s'imbriquer dans le rythme des sociétés savantes se développant à partir de 1870 pour les spécialités médicales. Le choix de la périodicité, très peu fluctuante dans l'édition médicale, est alors dépendant de la production éditoriale et répond aux besoins des communautés visées.

Les *Annales* optent pour une périodicité trimestrielle (parfois tous les quatre mois), certainement en lien avec des contraintes de production (budget ministériel), avec le rythme de diffusion lié au monde colonial militaire et médical, à l'acheminement des textes depuis les colonies et au mode de fonctionnement de la revue. De même, la fluctuation de la périodicité de cette revue est à mettre en parallèle avec des problèmes de financement.

Au niveau de l'édition, il existe une énorme centralisation sur Paris qui domine dans la France médicale : ce périodique n'y déroge pas. Les deux grandes maisons d'édition médicale fondées respectivement en 1818 et 1846, sont J.B Baillière et V. Masson. D'un point de vue général, l'éventuelle faillite de l'édition privée représente un risque notoire pour la survie d'une revue. C'est entre autres pour cette raison que l'Imprimerie nationale Octave Doin reste une référence et un gage de qualité certifiée qui profitent aux *Annales*. En effet, une convention du 10 février 1898 est établie entre le ministère de la Justice et des Cultes et le ministère des Colonies afin d'en assurer leur impression et leur diffusion. Elles peuvent de la sorte, s'asseoir sur la notoriété de cet éditeur et user de son réseau de diffusion pour la vente et la publicité. Véritable institution depuis presque 500 ans, l'Imprimerie nationale depuis son organisation en 1794 a pour mission d'imprimer tous les documents de l'état. C'est dans cet établissement que les *Mémoires de l'Académie*, le *Journal des savants* et une grande majorité des ouvrages scientifiques ordonnés par le gouvernement, sont publiés.

Par contre, la stabilité éditoriale peut être nuancée au regard de quelques vicissitudes rencontrées par les *Annales* en raison des retards fréquents imposés par cette imprimerie. D'ailleurs, la revue de *Médecine Tropicale* qui

succède aux *Annales* après 1940 est éditée par l'imprimerie Leconte à Marseille et publiée par les soins de l'Ecole du Pharo sous la direction du dernier directeur des *Annales* : le médecin colonial Blanchard.

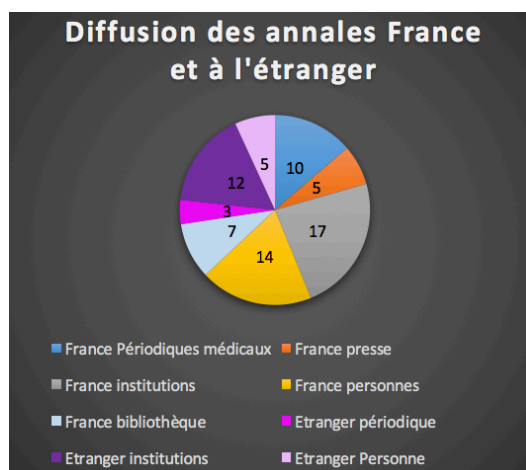
Un autre avantage fondamental lié à la publication métropolitaine de la revue, peut être souligné. Effectivement, une couverture de l'ensemble des colonies et des maladies (prédominantes dans certains pays) est garantie par une publication émanant du centre, même si les thèmes traités sont en adéquation avec les préoccupations nationales. La diversité tant géographique que médicale contenue dans ce recueil représente alors une richesse indéniable qui se doit d'être bien diffusée.

L'analyse de la diffusion passe entre autres, par l'étude du lectorat, par la connaissance des abonnés et souscripteurs. Toutefois, cette exploration s'avère être très compliquée et opaque pour des revues émanant d'un ministère et éditées par l'Imprimerie nationale. En effet, le caractère fragmentaire des archives n'aide pas à avoir une représentation exhaustive de ces données. L'impact d'une revue peut alors être mesuré selon les échanges effectués.

#### La réception des articles dans les Annales :

Les travaux scientifiques sont adressés, soit directement par les auteurs soit sous couvert des gouverneurs (par l'intermédiaire des directeurs et des chefs de service) à l'Inspection générale du Service de Santé chargée de les centraliser voire de les diffuser ou non, aux sociétés savantes et aux autres périodiques. Ils sont soumis à l'examen du Conseil supérieur de la santé des colonies qui décide de les publier dans les *Annales* ou de les archiver après en avoir informé les intéressés qui peuvent, si refus il y a, demander la publication dans tout autre journal scientifique.

#### Les échanges des Annales avec d'autres périodiques<sup>93</sup> :



En 1913, les *Annales* effectuent 73 échanges dont 53 en France et le restant à l'international. La diffusion est étendue et la revue reçoit en retour, une masse considérable de sources d'informations. Au-delà du domaine médical et des périodiques, les envois s'effectuent également à la presse, à des offices et institutions mais également directement à des personnes précises pour ne citer que le Dr Calmette ou Laveran (1845-1922) ou le Professeur Le Dantec (1877-1964). Cette diffusion présume d'un large rayonnement de ce périodique. En effet, les

<sup>93</sup> *Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, Paris, 1913, p 837-840.

*Annales* suivies du *Bulletin de la Société de pathologie exotique* sont deux périodiques de référence en matière de médecine coloniale.

- Longévité

La durée moyenne de longévité des périodiques se situe entre onze et vingt ans<sup>94</sup>. Néanmoins, le petit nombre de périodiques subsistant après trente ans devient majoritairement centenaire. Peu de revues médicales peuvent alors prétendre à une telle longévité<sup>95</sup> – 10 % de survie environ – mais les *Annales* en font partie.

Durant les années de guerre, un grand nombre de revues médicales disparaissent avec pour certaines de fort nombreuses années de publication derrière elles. Le corps de santé colonial se voit fortement perturbé et mobilisé sur le front pour soigner les blessés et certains médecins finissent prisonniers. Ceci engendre a fortiori une interruption de la publication médicale. Les revues médicales sont aussi sensibles à la conjoncture économique défavorable, par exemple, dans les années 1930. Par conséquent, il existe une concurrence pénalisante pour la création au profit des vieilles revues. Le financement public des *Annales* est un gage de longévité certain tout comme la fidélité sans faille à un imprimeur unique<sup>96</sup>. Les *Annales* perdurent donc malgré une interruption et une reprise frileuse marquée par un changement de titre.

Pourquoi cette modification ? Il est établi dans les statistiques de l'enquête que le changement de noms pour les périodiques centenaires, synonyme d'adaptation contextuelle, favorise la longévité.

Cette longévité est également en lien direct avec le statut des *Annales* : organe officiel d'expression du ministère des Colonies pour les troupes coloniales. Ce statut lui confère, au-delà de sa légitimité, une utilité justifiant cette longévité. En effet, les médecins coloniaux sont tenus de s'y abonner puisqu'ils y puisent des informations indispensables à leur travail.

Ce périodique est aussi unique en son genre en France parce qu'il traite de médecine, d'hygiène et de pharmacie coloniales ; il reste à la croisée de plusieurs disciplines pendant que de nombreuses autres revues médicales se spécialisent. Les *Archives de médecine navale et coloniale* sont le seul périodique français à notre connaissance, ayant traité du même sujet et elles cèdent leur place aux *Annales* après six années de publication. Et même si le *Bulletin de la Société de pathologie exotique* vient compléter les *Annales* à partir de 1908, elles restent un recueil qui traverse les deux guerres, la décolonisation et bien davantage.

- Financement

Les informations trouvées dans la revue, relatives au prix de l'abonnement, s'arrêtent en 1934.

En 1912, il est clairement indiqué que les officiers du corps de santé des troupes coloniales peuvent simplement s'acquitter d'un bon de poste ou d'un mandat de 5 francs pour recevoir régulièrement et personnellement les *Annales*. En 1922, pour la première fois dans les *Annales*, apparaît une indication sur les abonnements. Le prix de

---

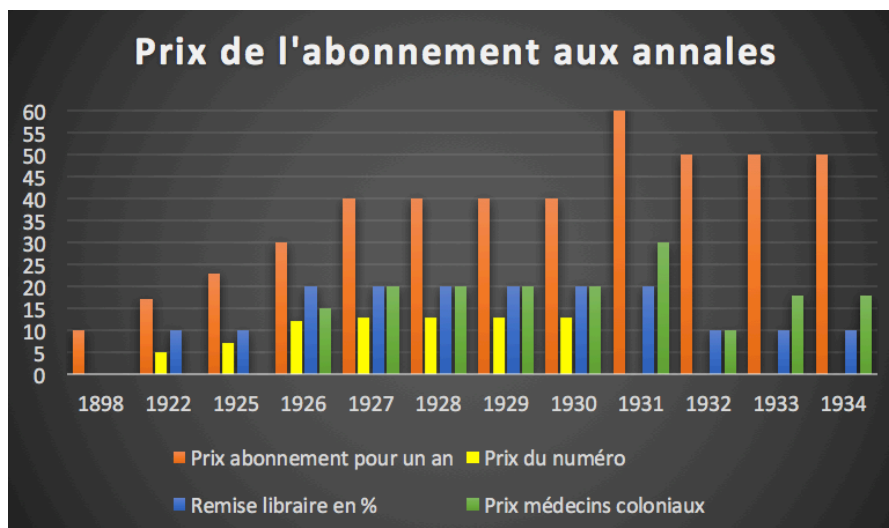
<sup>94</sup> V. Tesnière, A. Cantau, *op. cit.*

<sup>95</sup> Dans l'étude précitée, pour les centenaires toujours vivants : *Annales médico psychologiques* (1843), *Annales de gynécologie et d'obstétrique* (1874), *Annales d'hygiène et de médecine coloniale* (1898), *Annales de médecine de médecine légale, de criminologie et de police scientifique* (1904), *Revue hebdomadaire de laryngologie, d'otologie et de rhinologie* (1880), *Revue obstétricale* (1885), *Revue générale de clinique et de thérapeutique* (1887), *Revue d'orthopédie* (1890), *Revue de pathologie comparée* (1902), *Revue de la tuberculose* (1893), *Revue neurologique* (1893), *Journal de physiologie et de pathologie général* (1899), *Journal de la chirurgie* (1878).

<sup>96</sup> A. Boyer et A. Cantau, « Regards sur quelques journaux éphémères d'hygiène du XIX<sup>e</sup> siècle conservés à la Bibliothèque nationale de France », *Histoire des Sciences Médicales*, Tome XLIV, n°3, 2010, p. 281-301.

l'abonnement annuel est alors de dix sept francs incluant les frais de port. En 1934, le prix s'élève à cinquante francs pour la France et les colonies et soixante francs pour l'étranger. A titre de comparaison, le premier abonnement de la *Médecine Tropicale* en 1941, coûte cent francs par an pour le personnel militaire et deux cents francs par an pour les civils.

### Le financement de la revue n'est pas linéaire



En effet, les *Annales* connaissent des problèmes de financement au vue de l'augmentation de 56 % du prix de l'abonnement entre 1922 et 1926. On voit ainsi émerger, pour la première fois en 1923, des publicités à l'intérieur des *Annales*. Cela se reproduit sur sept années de manière discontinue. Ces publicités, sont principalement axées sur la présentation de médicaments très spécifiques et proposent, pour la plupart d'entre elles, des envois gratuits d'échantillons et de documentation. En 1924, une circulaire de l'Inspecteur général (Lasnet) aux directeurs de service de santé des colonies précise le double rôle du recueil<sup>97</sup> et réclame un nouvel effort financier (abonnements des médecins) pour permettre aux *Annales* de survivre après une interruption pendant la guerre et une pénurie de budget<sup>98</sup>. L'objectif à atteindre est de revenir à une publication trimestrielle et de maintenir la qualité scientifique/communication du recueil au dépens de leur envoi gratuit<sup>99</sup>. A ce titre, il est donc demandé une participation active des médecins coloniaux au financement par le biais des abonnements. On s'appuie ainsi sur un auto-financement via la communauté impliquée en stimulant l'esprit de corps.

Doit-on en conclure, que cet esprit de corps sauve les *Annales* qui, comme bien d'autres revues, auraient pu disparaître après la Grande Guerre ?

<sup>97</sup> Comme étant un organe d'information « intercoloniale » scientifique sur les formes de pathologie comparée tropicale mais aussi destiné à renseigner les personnels coloniaux des mouvements administratifs, mutations, promotions.

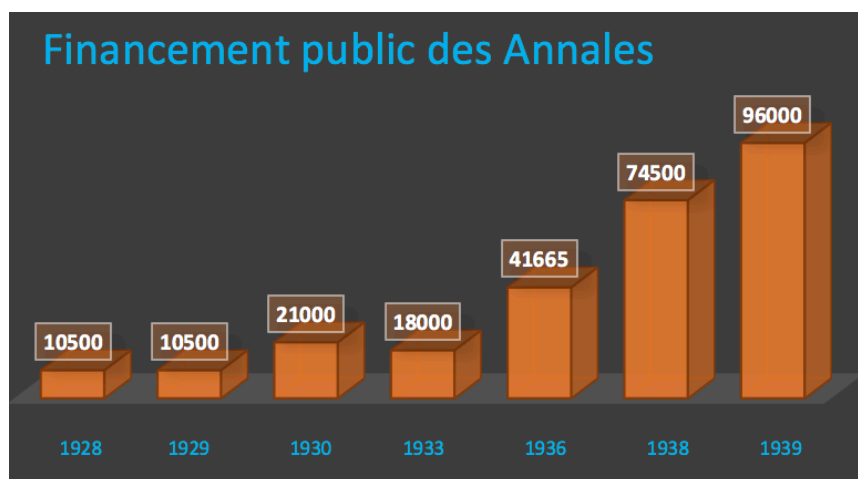
<sup>98</sup> Engendrant une publication ramenée à une fréquence de 4 mois. En effet, le budget alloué à la publication par le ministère des Colonies et l'augmentation des frais de publication rendent l'édition problématique. Le prix de l'abonnement annuel passe de vingt-cinq francs à dix francs pour les médecins coloniaux. L'accent est ainsi mis sur l'incitation et l'implication de chaque médecin ou pharmacien colonial et de toutes les formations du service général ou local à prendre sur ses deniers ou ses ressources propres pour acquérir un abonnement des *Annales*. Toutes ces mesures sont explicitement annoncées pour permettre aux *Annales* de subsister et rentrent en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1926. On peut tout de même souligner que le décret du 20 août 1927 paru au JO du 22 septembre 1927 permet aux médecins d'outre-mer d'avoir le même avantage que les médecins militaires, à savoir le bénéfice sur justification, d'une somme de 250 francs pour le remboursement de dépenses d'achat d'ouvrages, revues ou instruments spéciaux...

<sup>99</sup> Les envois gratuits seront dès lors réduits au minimum et les abonnements à titre gratuit continueront modestement à être servis à titre d'échanges à d'autres revues, à diverses administrations, directions de service de santé, école de médecine, bibliothèque sous forme de liste proposée chaque année par l'IGSSC et sur la proposition du comité de rédaction.

### Un financement public

En 1898, un décret notifie un crédit de 5000 francs du budget du ministère de la Marine au budget du ministère des Colonies pour la publication des *Annales d'hygiène et de médecine coloniales*.

Comme on peut le constater sur le graphique ci-dessous, la politique coloniale du pays traduit les fluctuations importantes du financement de la revue. Traversant la crise de 1929, le financement est difficile mais on remarque un réel effort effectué au moment du Front populaire en 1936. Simultanément, le nombre de pages contenues dans la revue augmentent fortement. Le budget devient a priori excédentaire puisqu'il existe des reports d'exercice<sup>100</sup>.



- Institution de rattachement

Les *Annales* dépendent – par l’intermédiaire du service de l’Inspection générale des services de santé –, directement du ministère des Colonies et les auteurs sont des médecins coloniaux. La revue s’enrichit du soutien du ministère et inversement. Elle reflète l’existence d’un corps médical colonial cohérent et pratique, offrant des retours d’expériences de médecine de masse, des cas cliniques qui sont très importants pour la métropole. Tout cela existe sous l’égide du ministère des Colonies qui veut garder les rênes sur certaines commissions, infrastructures, instituts ainsi que sur des rapports ou enquêtes commandités par des sociétés savantes, afin de légitimer son existence en tant que grand patron des médecins coloniaux honteusement pris au ministère de la Marine.

Récapitulatif de quelques dates importantes :

1881	Sous-secrétariat au Colonies
1890	Corps de santé des Colonies + Conseil supérieur de la Santé des Colonies
1892	Parti Colonial
1893	Union Coloniale Française

<sup>100</sup> Dans le BO des colonies de 1928 et 1929, on peut noter un crédit de 10 500 francs versé pour le financement des frais d’impression, la publication et les abonnements des *Annales*. Ce montant s’élève à 21 000 francs en 1930 pour redescendre à 18000 francs en 1933 et remonter jusqu’à 23 410 francs en 1936 avec un report de fond de 18255 de l’année 1935 (total de 41665 francs pour l’année 1936). Le budget en 1938 est crédité de 60 000 francs avec un report de fond de 14500 euros de l’année précédente (soit un total de 74 500 francs pour l’année 1938). En 1939 le budget total pour l’impression incluant un autre centre de dépense de documentation pour les statistiques, traduction, s’élève à 90 000 francs avec un report de 56 000 francs de l’année 1938. Si on part sur la déduction que le budget pour les *Annales* était comme en 38 soit 60 000 francs cela nous ferait un total de 96 000 francs pour l’année 1939.



1894	Ministère des Colonies + Inspection générale des services de santé <sup>101</sup>
1898	Les <i>Annales</i>
1900	Troupes coloniales
1924	<i>Comité de rédaction des Annales</i>

### Ministère des Colonies<sup>102</sup>

Le président de la République Sadi Carnot (1837-1894), sous l'instigation d'Eugène Etienne<sup>103</sup> (1844-1921), alors Sous-secrétaire d'Etat aux colonies, décrète en 1890, la scission entre la Marine et celui des Colonies. Puis, la création en 1892 du groupe de pression parlementaire (le Parti colonial, dont le chef n'est autre qu'Etienne), ainsi que la pression des associations favorables à la colonisation<sup>104</sup>, permettent d'accélérer la naissance difficile d'un ministère des Colonies en 1894.

« Car, à partir de 1894, le ministère des Colonies constitue l'une des antennes importantes du « parti colonial ». D'ailleurs, au cours des années suivantes, toutes les questions soulevées par le ministère sont celles portées par le lobby colonial, et les passerelles entre les deux groupes sont évidentes »<sup>105</sup>.

Ce nouveau ministère prend en charge tous les problèmes d'outre-mer avec notamment les questions sanitaires, et médicales.

Or, dès sa création et au milieu des querelles ministérielles, ce ministère instable a bien du mal à exister<sup>106</sup> et à s'affirmer sur un plan gouvernemental, il est perçu comme un élément de faiblesse dans le système. En effet, tous les autres ministères revendiquent un droit de regard sur les colonies et rechignent à partager le budget général avec cette nouvelle entité. De plus, même si la plupart des dirigeants du ministère sont des proches d'Etienne, ce nouveau ministère éprouve des difficultés à prendre des décisions et à les faire voter, ce qui ne lui vaut pas systématiquement bonne presse auprès du lobby colonial. Néanmoins, ce ministère constitue l'une des antennes importantes du Parti colonial<sup>107</sup> et de l'Union coloniale française<sup>108</sup> et les questions qu'il soulève, sont souvent leur écho.

Avec toute cette instabilité ministérielle, on pourrait croire que le ministère des Colonies possède un rapport très lâche avec sa revue autorisant une liberté aux auteurs, faute d'avoir du personnel pour diriger et encadrer les travaux. Cependant, il en a été tout autrement....

<sup>101</sup> Décret du 17 août 1894, Bulletin officiel des Colonies, 1894, p. 658, constituant au ministère des Colonies une Inspection générale du service de santé.

<sup>102</sup> Loi du 20 mars 1894, Bulletin des lois de la République française, n°1623 (1er semestre 1894): 513. Voir également les Archives nationales de l'Outre-mer, ANOM 2 COL 39 pour les lois et décrets originaux, et ANOM 5 COL 8 pour les arrêtés et circulaires.

<sup>103</sup> Gambettiste, membre du parti colonial et secrétaire d'Etat aux colonies c'est un homme politique influent. Voir J. d'Andurain, « Le « parti colonial ». Réseaux politiques et milieux d'affaires : le cas d'Eugène Étienne et d'Auguste d'Arenberg ».  
<<http://etudescoloniales.canalblog.com/archives/2006/12/29/3538945.html>>

<sup>104</sup> J. Chailley-Bert, « Le Ministère des Colonies », *Revue des deux mondes*, Paris, 1894, p. 906-924. C.-R. Ageron, « Le « parti » colonial », *L'Histoire*, n°69, 2001, p.49-83, <<http://ldh-toulon.net/le-parti-colonial-par-Charles.html>>.

<sup>105</sup> J. d'Andurain, « Entre velléité et opiniâtreté, la création du ministère des Colonies en France (1858-1894) », *French Colonial History*, volume 14, 2013, p. 33-54.

<sup>106</sup> J. d'Andurain, « Entre velléité et opiniâtreté, la création du ministère des Colonies en France (1858-1894) », *op.cit.*

<sup>107</sup> C.-R. Ageron, *op.cit.*

<sup>108</sup> L'Union Coloniale Française fondée un an avant le ministère était mieux organisée et souvent mieux informée que lui.

### Inspection<sup>109</sup>/Inspecteur général des services de santé des colonies<sup>110</sup>

A l'Inspection générale des services de santé, le médecin inspecteur, prend le titre d'Inspecteur général et relève directement du ministre. Il est d'office nommé de plein droit, directeur du Conseil supérieur de santé des colonies et du Bureau d'hygiène et de statistiques médicales.

A son origine, l'organisation de l'Inspection générale est réduite. L'IGSSC a sous ses ordres le personnel attaché à l'Inspection générale, au Conseil supérieur de santé des colonies et au Bureau d'hygiène et de statistique médicale. Par la suite, il est divisé en sections (bureaux) allant jusqu'au nombre de 4 en 1929.

Cette inspection, et plus spécifiquement son IGSSC, a un rôle important. En effet, il est souvent sollicité soit comme président de commission (exemple d'une Commission chargée de l'étude d'un projet d'un hôpital colonial à Marseille en 1918), comme membre (Commission supérieure chargée de la formation des tableaux d'avancement du Corps de santé des colonies et pays des protectorat), soit pour désigner des membres (Commission d'hygiène mentale, commission consultative des maladies vénériennes aux Colonies), pour ne citer que quelques fonctions parmi bien d'autres. Cependant jusqu'en 1924, il est dit que l'Inspection « ne possède ni autorité réelle, ni moyens d'actions et n'a qu'une simple fonction consultative ». L'objectif est donc de lui conférer davantage de pouvoir et d'autorité. Il faut attendre le décret du 1er novembre 1924 pour voir des moyens plus étendus accordés à l'IGSSC<sup>111</sup>, ce qui favorise un développement et des résultats plus conséquents pour les services sanitaires coloniaux.

Autre aspect important de cette inspection, le bureau-secrétariat se prévaut d'être la passerelle avec l'Académie et la faculté de médecine, l'Institut Pasteur, les sociétés ou commissions de l'inspection, l'office international d'hygiène publique, la Société des nations. Le réseau est ainsi tissé au sein même de l'organisation de cette inspection.

Les *Annales* sont donc intimement liées à l'IGSSC, directeur de la revue. Entre lien et statut, l'IGSSC possède à ce titre, un certain pouvoir, notamment sur la filtration des savoirs diffusés au sein de ce périodique, mais aussi, sur la carrière des médecins coloniaux.

### Conseil supérieur de la santé des colonies<sup>112</sup>

Ce conseil évolue tant sur sa composition que sur ses attributions via différents décrets et en rapport avec les transformations du corps de la santé des médecins coloniaux. C'est un organe consultatif sur lequel s'appuie le ministère des Colonies. Il se réunit sur la convocation de son président, l'IGSSC.

Les principales missions du conseil se résument à :

- l'examen des dossiers militaires (pensions, gratifications etc)
- à l'avis sur toutes les questions d'ordre sanitaire demandées par le ministre ou par l'IGSSC

---

<sup>109</sup> Décret du 17 août 1894

<sup>110</sup> Afin d'en faciliter la lecture au sein de l'article, nous le nommerons « IGSSC ».

<sup>111</sup> On voit apparaître dès le 20 novembre 1925, il y a une proposition de création d'une inspection mobile du service de santé dans les colonies, effectuée par une haute personnalité déléguée par le ministre : l'IGSSC. Au fil du temps, il y a une nette extension des fonctions et des responsabilités assignées à l'inspection générale. L'inspection générale du service de santé est transformée en direction du service de santé des colonies à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1940 mais les fonctions de l'inspection seront conservées.

<sup>112</sup> Décret du 7 janvier 1890. Afin d'en faciliter la lecture au sein de l'article, nous le nommerons « CSSC ».

- à l'examen et au classement des travaux scientifiques adressés au ministre par les médecins militaires ou civils des colonies
- à la proposition de noms pour les récompenses sur travaux scientifiques
- à la rédaction des *Annales*

Au niveau de la rédaction des *Annales*, il existe ainsi un lien étroit entre le CSSC et l'IGSSC puisqu'à titre d'exemple, le secrétaire de rédaction du CSSC n'est autre que le médecin secrétaire du service de l'Inspection générale du service de santé des colonies. Les articles<sup>113</sup> sont soumis et examinés par le Conseil supérieur de santé des colonies et sont accompagnés de l'appréciation des directeurs de Service de Santé de la colonie quant à la pertinence scientifique et à l'opportunité de leur publication.

#### Comité de rédaction

Contrairement à d'autres revues, il n'existe pas de transparence sur les membres ayant participé directement ou indirectement à la revue. Il faut attendre 1924 pour qu'un comité de rédaction soit légitimement créé<sup>114</sup>. Les fonctions du comité sont claires : sous la responsabilité du médecin secrétaire, il prépare la composition de chaque numéro des *Annales*, le soumet au bon à tirer de l'IGSSC et assure les corrections. De même, il propose à l'IGSSC la liste des abonnements à titre gratuit (administration, école de médecine, bibliothèque etc).

Une circulaire ministérielle du 13 novembre 1924 stipule clairement que le comité de rédaction participe avec le CSS au choix des médecins coloniaux pour les récompenses décernées pour les travaux scientifiques publiés dans les *Annales*. Elle notifie aussi précisément la segmentation<sup>115</sup> du contenu des *Annales* avec entre autres, des sujets d'articles rédigés sur demande du comité, par des médecins coloniaux qualifiés. Il s'agit ici, plus qu'une simple incitation à la rédaction, une obligation.

En 1924, le rôle pivot du comité de rédaction est indéniable. La structuration et les sujets des publications commencent à être vraiment très formatés voire imposés. Les sujets de doctrine sont proposés avec une date de remise du travail, et ce par zone géographique. Des publications sont également revendiquées par l'Ecole d'application du Service de santé de Marseille. Le lien entre les *Annales* – par l'intermédiaire du comité de rédaction – et l'enseignement, est ainsi instauré.

Les *Annales* et son comité de rédaction, établissent auprès des médecins coloniaux, un lien de pouvoir et de reconnaissance qu'il n'y a plus lieu de discuter.

<sup>113</sup> Une circulaire du 30 juin 1924 émanant du ministre des colonies Daladier avec copie à Lasnet alors IGSSC, précise que les *Annales* sont ouvertes à tous les médecins et pharmaciens militaires ou civils se trouvant en service dans les colonies et ce pour des thématiques diverses : pathologie exotique, bactériologie, parasitologie et hygiène coloniale dans la perspective d'une pathologie comparée inter-coloniale.

<sup>114</sup> Il est décrit dans les *Annales*, que le comité assurant la rédaction des *Annales* est composé de 5 personnes, de médecin hautement gradés et d'un pharmacien gradé aussi avec les chefs de section de l'IGSSC (deux sur trois) et le secrétariat poste important et transversal.

<sup>115</sup> La structuration des *Annales* est aussi détaillée dans cette circulaire. Un article de fond : sur un sujet de médecine coloniale (médecine, chirurgie, bactériologie, épidémiologie, hygiène, thérapeutique, chimie etc). Une partie clinique (cas cliniques originaux). Une partie documentaire médicale reprenant la situation des maladies pestilentiennes et la situation sanitaire contenue dans les rapports mensuels et annuels. Une partie documentaire officielle (textes officiels relatifs aux médecins coloniaux émanant des ministères des Colonies, de la Guerre et de l'Hygiène. Une partie bibliographique (analyse des travaux de médecine coloniale, France et étranger). Une partie d'information du personnel les nomination, promotions, récompenses, les affectations, stages, ainsi que les cours d'application coloniale des universités pour les médecins civils et militaire.

#### 2.2.4 – Acteurs clefs et leur réseau

L'analyse d'une revue passe inéluctablement par l'étude de la légitimation de la production scientifique par les auteurs-producteurs des publications. Effectivement, la renommée des auteurs et des directeurs des *Annales* leur confèrent une légitimité, un certain prestige. Ce périodique est nourri et enrichi par ses acteurs dont le rôle conjoint permet de consolider la pérennité éditoriale du recueil. Il se fortifie autour de réceptacles et diffuseurs comme ses institutions de rattachement (le ministère des Colonies, le Pharo), son directeur de la publication, son comité de rédaction, ou les sociétés savantes auxquelles il est intrinsèquement lié (SPE, Académie de médecine) et l'Imprimerie nationale.

Au départ la revue ne révèle que de niveaux d'acteurs. Sont présents, le directeur et les contributeurs, sur lesquels vient se greffer ultérieurement un comité de rédaction. Par conséquent, afin de donner davantage de crédit aux *Annales*, le choix du directeur est capital afin de rassurer le lectorat, sur leur utilité et sur leur légitimité scientifique et institutionnelle.

- Le fondateur intégré dans un réseau (Treille, Etienne, Chailley-Bert)

##### Un fondateur et premier directeur légitime : Alexandre Kermorgant (annexe 5)

Le fondateur et les personnes qui le soutiennent, ont pleinement conscience de l'importance de la création et de la légitimité de ce périodique dans la politique coloniale et dans la diffusion du savoir médical venant aussi renforcer le discours civilisateur. C'est dans cet état esprit que les *Annales* deviennent l'œuvre d'Alexandre Kermorgant qu'il fit naître et grandir avec lui. Kermorgant, s'est fort probablement inspiré de son ami le Dr Georges Treille (1847-1926), qui dirige à partir de 1886, la rédaction *des Archives de médecine navale* soutenues par le ministère de la Marine et des colonies.

Concernant les *Annales*, on peut parler d'effet miroir (fondateur/revue) et insister sur la légitimité du fondateur qui a vraisemblablement joué un rôle essentiel dans le rayonnement de ces *Annales* qui ont pourtant démarré dans des conditions de conflit avec la Marine. Bien placé au ministère des Colonies, tout en assurant la transition entre la revue de la marine et les *Annales*, Kermorgant argumente sur la nécessité de ce périodique devant les pouvoirs publics et se bat pour sa survie. De plus, par ses travaux personnels et ses communications aux sociétés savantes, par la haute autorité qu'il acquiert, il établit la renommée de cette œuvre collective à l'étranger comme en France. De tous les directeurs, il est celui qui publie le plus dans les *Annales*<sup>116</sup>.

Au vue de des annotations apportées sur certains articles et des notes de la rédaction, on remarque que Kermorgant contrôle totalement le suivi de cette publication, et ce pendant plus de dix années consécutives. Par contre, l'existence d'éventuels hommes de l'ombre<sup>117</sup> ayant porté main forte au fondateur n'est pas établie. Celui-ci se doit donc d'avoir une assise scientifique reconnue, une bonne dose de reconnaissance auprès de ses pairs<sup>118</sup>, conjointement à une influence importante auprès des institutions et des sociétés savantes.

---

<sup>116</sup> Kermorgant a rédigé environ 950 pages pour 61 articles et après lui vient Gouziéna vec 400 pages pour 19 articles.

<sup>117</sup> F. Renucci, *op. cit.*

<sup>118</sup> Ceci l'a poursuivi jusqu'à sa mise en réserve. Grall devient directeur des *Annales* mais rappelé au front en 1914, le ministère des Colonies demande alors à Kermorgant de reprendre les fonctions d'Inspecteur général des services de santé par intérim.

### Un noyautage autour de grands noms

Avec ou sans la discrète pression du lobby colonial ? Sans pouvoir l'affirmer, il existe toutefois quelques corrélations intéressantes à mettre en avant.

#### *Un premier réseau : Etienne-Treille-Kermorgant*

Si l'on prend par exemple le premier réseau impliqué lors de la création des *Annales*, il apparaît des acteurs singuliers rattachés à des sphères différentes (politique, scientifique, militaire...) mais intervenant tous dans l'émergence de ce nouveau corps des médecins coloniaux, chacun à leur échelle et en gardant un regard tourné vers les impératifs de la métropole.

Tout d'abord, soulignons que le médecin en chef Treille se fait connaître de l'influent Etienne dont il devient le fidèle adjoint en 1886. La même année, Kermorgant se fixe à Paris et devient le collaborateur de Georges Treille avec qui il participe activement, sous couvert d'Etienne, à la création du corps de santé des colonies. Treille propulse la carrière de Kermorgant et l'introduit dans les plus hautes instances de l'époque. En effet, dès 1890 il le propose comme son successeur en tant que médecin-chef dans le Corps de santé des colonies. Puis en 1892, Kermorgant promu, Treille appuie fortement sa candidature auprès du Sous-secrétaire d'état aux colonies pour qu'il obtienne la croix d'officier de la légion d'honneur. Treille lui cède alors sa place et Kermorgant devient président du Conseil supérieur de la santé de la Marine 1897 et est nommé pour 3 ans, au Conseil du Bureau Central météorologique comme représentant du département des colonies au ministère. Treille est un élément moteur pour beaucoup de décollages de carrière<sup>119</sup> et Kermorgant s'est trouvé, être sur son chemin, est-ce un pur hasard ?

#### *Kermogant et Chailley-Bert*

L'influent publiciste du Parti colonial<sup>120</sup> Joseph Chailley-Bert (1854-1928) – chef de cabinet et gendre de Paul Bert (1833-1886), fondateur de l'Académie des sciences coloniales (1922) –, est un fervent défenseur de la colonisation. Il intervient tout comme Kermorgant, dans la création de l'Ecole coloniale à Paris (1889)<sup>121</sup>, leurs routes se croisent souvent. Il crée et dirige notamment la Quinzaine coloniale organe d'expression de l'Union coloniale française (1893). En mai 1894, une lettre de Jean-Baptiste Léon Say (1826-1896), député et président de l'Institut International Colonial (1894) – dont Chailley-Bert est l'un des sept fondateurs en 1893 – invite Kermorgant en tant que président du Conseil Supérieur de la Santé de la Marine, à assister à une assemblée de savants. A cette même période, Chailley-Bert et Kermorgant sont tous deux professeurs d'hygiène coloniale et délivrent des cours à l'EHEC (Ecole des Hautes Etudes commerciales). Par ailleurs, Chailley-Bert se positionne de manière très positive à l'idée de créer un ministère des Colonies avec à sa direction, des hommes de valeur : est-il directement ou indirectement l'un des hommes influençant l'entrée de Kermorgant au ministère ? L'a-t-il proposé comme fondateur des *Annales* ?

---

<sup>119</sup> Treille soutient Yersin dans ses recherches auprès du ministre des Colonies même s'il connaît quelques déboires. Cependant Emile Roux prendra le relais pour venir activer son réseau et sauver Yersin en lui favorisant un avancement. Treille en accord avec Pasteur, confie une mission de confiance à Yersin en Indochine. Les deux pasteuriens de l'époque Calmette et Yersin se lient d'amitié. Calmette a ses entrées auprès du sous-secrétaire d'état aux Colonies par son frère Gaston qui est rédacteur au Figaro. Calmette devient aussi le protégé de Treille.

<sup>120</sup> C.-R. Ageron, *op.cit.*

<sup>121</sup> <[https://fr.m.wikipedia.org/wiki/%C3%89cole\\_nationale\\_de\\_la\\_France\\_d'outre-mer](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/%C3%89cole_nationale_de_la_France_d'outre-mer)>

A travers ces quelques exemples, il reste à démontrer si le hasard met ses hommes sur la même route, ou si l'impact du lobby colonial à travers des groupes de pression fort bien connus comme le Parti colonial et l'UCF, influence voire catapulte la carrière de notre fondateur.

○ Directeur de la revue

Une véritable chasse à l'homme est menée pour identifier les noms des directeurs successifs et les éventuels membres d'un comité de rédaction des *Annales*. Ce dernier est mal renseigné, peut-être intentionnellement d'ailleurs. Par conséquent, la collecte des informations est réalisée grâce au *Bulletin officiel du ministère des Colonies* par une recherche portant sur les noms des IGSSC et ou des présidents du CSSC. En complément, des données sont recueillies sur la base de données Léonore<sup>122</sup>. Citons par ordre :

Nom	Naissance-Décès	Direction de la revue	Durée de direction
Kermorgant Alexandre	1843-1920	1898-1908 et 1914	10 ans
Grall Charles	1851-1924	1908-1914	6 ans
Gouzien Paul	1862-1927	1920-1924	4 ans
Lasnet Alexandre	1870-1940	1924-1925 et 1928-1932	5 ans
Audibert Augustin	1869-1937	1925-1928	3 ans
Boyé Léon	1873-1938	1932-1935	3 ans
Sorel François	1876-1959	1935-1938	3 ans
Blanchard Maurice	1883-1955	1938-1940	2 ans

Après un règne de dix ans de notre fondateur renforçant probablement son pouvoir, la durée d'activité des directeurs successifs tend à se réduire.

Les huit directeurs, quinquagénaires, sont des médecins coloniaux hautement distingués, au sommet de leur carrière médicale, militaire et coloniale. Leur expérience est valorisée tant au niveau des grades rapidement acquis pour la plupart, de la reconnaissance (nombreux prix, médailles, récompenses) que des places occupées en tant qu'experts reconnus dans des institutions (académies, commissions) ou dans des sociétés savantes (Colonies-Sciences, Société de pathologie exotique). A cette légitimité scientifique vient se rajouter un rôle puissant dans la promotion de la médecine militaire coloniale exerçant dans l'empire ainsi contrôlé. Le directeur connaît et contrôle pour chaque médecin colonial, son dossier scientifique mais également son dossier carrière. Ce rôle pivot est stratégique pour référencer, renforcer et contrôler la production des savoirs dans les colonies. Il est sans équivoque l'homme du réseau de nos *Annales* sans avoir à motiver ses décisions

Au-delà de la revue, ils ont tous eu un rayonnement très important dans l'histoire coloniale (Hôpital Grall, promotion Lasnet à l'école de Bordeaux ou du Pharo, enseignements, implications dans les sociétés savantes, etc).

○ Les collaborateurs

Répartis dans les différentes colonies, les médecins coloniaux viennent alimenter la doctrine des *Annales*. Ils sont animés par un esprit de communauté, de formation, de carrière et d'intérêts, en phase avec un vaste champ médical colonial où des pans entiers de découverte et de pratique sont en construction.

Il est explicitement établi qu'il y a une incitation importante à publier dans les *Annales*. De même, il existe un grand *turn-over* et diversité des auteurs (différents grades et âges) concomitamment à quelques auteurs récurrents. Au-

<sup>122</sup> <<http://www.culture.gouv.fr/documentation/leonore/recherche.htm>>

delà de l'avancement de carrière et des récompenses, ces publications peuvent devenir le gage d'une reconnaissance scientifique par les pairs en tant qu'expert dans un domaine. Si tel est le cas, les collaborateurs sont sollicités pour intégrer certaines commissions spécialisées (sur demande du ministère ou de sociétés savantes) pouvant aboutir parfois à concrétiser leur projet sur le terrain : mises en place d'infrastructures, de financements, de personnel (cf les projets de Eugène Jamot (1879-1937), Grall, Lasnet). Au niveau de l'enseignement, certains d'entre eux se voient attribuer des chaires, notamment à l'Ecole du Pharo (Blanchard, Lasnet).

Parmi les collaborateurs, il existe tout de même une majorité de médecins déjà hautement gradés, avec parmi eux, des grands noms publient dans la revue : Yersin, Calmette, Emile Marchoux (1862-1943), Félix Mesnil (1868-1938), Laveran etc.

- Les sociétés savantes

Le poids et le pouvoir de proposition des sociétés savantes n'est plus à démontrer dans le choix et dans l'application de la politique médicale coloniale. A la convergence de certains réseaux préexistants, elles ne sont pas bridées par les rouages grippés de certaines institutions et sont parfois à l'origine de réformes importantes de la santé publique. Lieux de réflexion, d'expertise, d'échange et de proposition, ces sociétés savent fédérer des experts reconnus ayant un rayonnement utile pour insuffler aux institutions décideuses les protocoles à mettre en place dans les différentes colonies. Dans ces sociétés, les médecins coloniaux apportent leur expertise et leur concours à travers des colloques, des missions, des commissions. Les réseaux tissés entre les sociétés savantes, les scientifiques, les sociétés privées, les administrateurs coloniaux assurent la jonction entre médecine et politique coloniales. A défaut de pouvoir le réaliser avec les contributeurs trop conséquents du corpus<sup>123</sup>, il est intéressant d'établir quelques liens significatifs entre certaines sociétés savantes et les directeurs des *Annales*.

#### Quelques sociétés importantes

L'Union Coloniale Française (UCF) s'impose comme alliée du ministère des Colonies souffrant de manques de moyens. Tout comme l'association Colonies-Sciences (1925-1940), le financement est assuré par les banques, les sociétés coloniales, les fonds privés et les subventions des autorités locales. Les médecins et directeurs Gouzien puis Lasnet, sont membres de cette association. En effet, elle se prévaut des experts les plus certifiés, en puisant dans le vivier des médecins coloniaux. Par conséquent, Colonies-Sciences est consultée par les institutions, de manière quasi systématique. De plus, grâce à des sous-commissions spécialisées, cette association mène un travail de réflexion sur les moyens de lutte contre les maladies et utilise des moyens de pression pour les financer. On peut citer l'exemple du projet Jamot, ayant abouti à un déblocage de plusieurs millions de francs pour permettre la prophylaxie de la maladie du sommeil soutenue par l'Institut colonial français, la Société de Pathologie Exotique et l'association Colonies-Sciences.

Logée à l'institut Pasteur, la Société de pathologie exotique (SPE) fondée en 1907 par Alphonse Laveran (prix Nobel en 1907) permet d'offrir un cadre institutionnel aux échanges scientifiques de médecine coloniale. Elle est dirigée par la suite par Calmette, Mesnil, Marchoux etc.. Que de grands noms encore. Elle est chargée d'étudier les

---

<sup>123</sup> En effet, sans tenir compte des anonymes représentant moins de 3 %, plus de 800 auteurs différents ont été compatisés dans les *Annales*.

affections coloniales, de renforcer l'hygiène et de lutter contre les épidémies. La Société est souvent consultée par les autorités sanitaires et ses avis sont bien souvent suivis. Elle intervient également auprès de l'industrie pharmaceutique afin d'obtenir des produits efficaces et bon marché pour la population outre-mer. Elle regroupe des personnalités scientifiques civiles et militaires parmi les plus éminentes. Certains directeurs des *Annales* sont des membres fondateurs de la SPE : Kermorgant, Grall et Gouzien, et tous les directeurs sont membres puis membres honoraires pour des durées assez longues. Comme la plupart des sociétés savantes, elle possède son propre bulletin, référence en matière coloniale. Il existe des liens étroits entre Pasteur, la SPE, l'Ecole du Pharo, les académies (médecine et science d'outre-mer) et bien entendu avec tous les médecins coloniaux qui publient ou qui sont cités.

- Les institutions

Les *Annales* témoignent de la vitalité de la médecine et de l'hygiène coloniales qui ont toutes deux défini, un champ spécialisé, prestigieux et actif dans le domaine médical. Les directeurs de la revue sont membres de droit dans de nombreuses institutions, commissions et sont sollicités pour proposer du personnel parmi les médecins coloniaux. Cette implication leur permet un noyautage et une filtration de la diffusion du savoir médical colonial.

#### Les académies

Le ministère des Colonies possède une vision technicienne et pratique de la médecine coloniale, ce qui induit des collaborations parfois difficiles. Cependant, elle est nuancée grâce à l'Académie des sciences coloniales (1922).

On identifie la présence des académies au sein même des documents officiels des *Annales* allouant prix et récompenses sur travaux scientifiques. L'académie des sciences coloniales en fait partie. Cette dernière, a en son sein quatre directeurs des *Annales*. Elle est rattachée au ministère des Colonies en 1926. Cette académie prône une sorte de conquête morale et culturelle des colonies au-delà des habituelles exploitations du territoire et de sa population. Le leitmotiv est axé sur la promotion du progrès notamment de la médecine dans les colonies, afin d'être utilisé comme un instrument de rayonnement de la science et sans en attendre un retour sur investissement. De même, Kermorgant et Lasnet sont tous deux membres de la prestigieuse et très convoitée, Académie de médecine. Tous les directeurs, sauf Audibert, publient ou sont cités dans le *Bulletin national de l'Académie de Médecine* et ou, reçoivent des récompenses de cette institution.

#### Institut Pasteur

Traiter d'un sujet de médecine coloniale sans évoquer l'Institut Pasteur serait incomplet.

« La séparation du ministère des Colonies de celui de la Marine en 1894 vient confirmer la mainmise de l'Institut Pasteur qui s'empare de toute la pathologie coloniale, accentuant encore les inimitiés entre les médecins de la Marine, qui assistent les troupes au combat et en campagne, et les médecins des Colonies »<sup>124</sup>.

Etienne, alors Sous-secrétaire d'Etat aux colonies demande à Pasteur de créer le premier centre de vaccination à Saïgon : c'est le début d'une longue collaboration avec la médecine coloniale.

---

<sup>124</sup> A. Mounier-Khun, *op. cit.*



Les pasteuriens coloniaux (médecins coloniaux pour la plupart) font des découvertes capitales en recherche appliquée, expression fidèle de la doctrine de Pasteur. Les médecins coloniaux qui travaillent pour des antennes pasteuriennes ont un statut particulier et ont souvent des places réservées pour l'enseignement. Ils sont à l'initiative de la création et du fonctionnement de 17 des instituts Pasteur (ou laboratoires associés) sur 25 au total, créés à partir de 1890, dont 15 sont situés dans des colonies<sup>125</sup>. C'est ainsi que la publication de certains médecins coloniaux, se retrouve dans les Annales mais également dans les collections de l'Institut Pasteur.

### Comités et commissions

Les directeurs des *Annales* sont aussi présents dans quelques organisations incontournables en politique coloniale. Tout d'abord, le Comité consultatif d'hygiène publique de France intègre comme membre de droit le président du CSSC et par conséquent les directeurs successifs des *Annales*. Ce comité est très largement consulté par le ministère des Colonies, pour toutes les questions sanitaires et d'hygiène. Les avis proposés sont très souvent suivis et validés par des circulaires. Il importe donc au ministère des Colonies d'y intégrer des personnalités scientifiques prestigieuses et reconnues. Une fois de plus, on se rend compte de l'appropriation du savoir colonial par le CSSC et par l'IGSSC, qui rapatrient tous les rapports, mémoires, statistiques, doctrines directement des colonies, pour en faire usage auprès d'organisations consultées et écoutées par le ministère.

A titre d'exemple, le comité de l'Office international d'hygiène publique (futur OMS), est créé à Paris en 1907 pour harmoniser les mesures prises par les différents États en cas d'épidémie (peste, choléra, fièvre jaune, variole, typhus...). Même si certains auteurs le réduisent à un « club d'administrateurs de la santé publique de haut rang, surtout européens »<sup>126</sup>, les directeurs Gouzien, Lasnet, Audibert puis Boyé en font partie. Stratégiquement, il paraît important d'être tenu au courant des courants de pensées hygiénistes européens et internationaux. La présence des directeurs de la revue n'est donc ni innocente ni désintéressée.

- Un exemple de l'incontournable influence du réseau : l'affaire Bafia

Après analyse de cette anecdote (annexe 6), des liens soit institutionnels soit humains (hommes d'influence), venus briser la carrière du Dr Jamot, apparaissent évidents.

Au niveau des sphères institutionnelles, des tensions existantes ou sous-jacentes sont palpables. Historiquement, la mission de la maladie du sommeil que dirige Jamot, dépend directement du ministère des Colonies. Donc tout litige lié à cette maladie doit être arbitré par ce ministère. Or, le département des colonies craint que la Société des Nations (1919-1945) intervienne directement pour régler ce conflit et amoindrisse son autorité. A cette même époque, l'exposition coloniale à Vincennes de 1931, censée montrer aux visiteurs les richesses et les splendeurs de la plus grande France colonisatrice, ne peut pas entacher cette belle image, avec cette triste affaire de Bafia. Localement, l'institut Pasteur de Brazzaville ne voit pas d'un bon œil la thérapie de masse développée par Jamot sur le territoire. Partisan d'une médecine collective, celui-ci est considéré comme un plaisantin, dont le projet démesuré paraît insurmontable. Et pourtant...

---

<sup>125</sup> <<https://www.asnom.org/>>

<sup>126</sup> <<http://irice.univ-paris1.fr/spip.php?article911>>

Cette belle réussite de la prophylaxie de la maladie du sommeil lui permet de recevoir honneurs et légitimité. Cependant, l'institut Pasteur de Brazzaville met en concurrence son protocole de médecine individuelle face à la médecine de masse développée par Jamot. D'un côté, Jamot déniche les malades, de l'autre, le laboratoire Pasteur attend que les malades se rendent dans les dispensaires. De plus, l'indépendance de cette mission contre la maladie du sommeil lui confère un statut d'Etat dans l'Etat, qui dérange. Cette mission engendre des jalousies car elle regroupe un corps d'élite et heurte trop de susceptibilités. Tout d'abord, métropole jalouse l'autonomie concédée à un territoire : le Cameroun. Mais, plus étonnant les pouvoirs administratifs locaux n'apprécient pas cette indépendance. En effet, économiquement cette mission freine le développement économique des régions contaminées puisque tout l'arsenal médical mis en place entrave la production et le recrutement de la main d'œuvre.

Au-delà des tensions institutionnelles, Jamot affronte des querelles d'hommes. Peu d'informations sont disponibles sur le médecin Henry-Mathieu Monier (1901- ?) à l'origine de ce drame, toutefois, il possède de bons appuis. Son père doté de puissants appuis politiques est proche du ministère de la Marine. De plus, Monier est le protégé de Marchoux, responsable en grande partie des mésaventures de Jamot. Mais, l'homme de l'ombre qui a sans doute le plus tiré de ficelles, est le docteur Boyé, l'un des directeurs *des Annales*. En effet, Boyé n'accepte pas cette reconnaissance octroyée à Jamot, simple médecin de campagne qui n'est pas issu de l'école de santé navale de Bordeaux. Considéré comme une pièce rapportée aux troupes coloniales, Jamot est pourtant le grand homme de l'exposition coloniale. Boyé quant à lui est bien placé au ministère des Colonies et il ne se cache pas de vouloir se venger de Jamot suite à une différence de positionnement sur la thérapie et sur le mode de prophylaxie à mettre en place pour la maladie du sommeil. Et pour couronner le tout, Boyé n'accepte pas le statut indépendant de Jamot, qui réduit considérablement l'impact hiérarchique de la métropole sur ce dernier, mais plus généralement sur toute la mission de lutte contre la maladie du sommeil. La carrière de Jamot ne résiste pas et finie brisée face à la pression discrète mais efficace d'une institution et de certains hommes d'influence.

## Partie 3 – Le numérique au service de l'histoire (annexe 7)

### 3.1 – L'intérêt des HN dans la recherche

#### 3.1.1 – Définition et épistémologie des HN

Vers 1949, le jésuite italien Roberto Busa (1913-2011) propose des fiches perforées pour élaborer un index sur les œuvres de Thomas d'Aquin (1225-1274). Actuellement, Busa est considéré comme le père fondateur des *Digital Humanities*<sup>127</sup>, des Humanités Digitales ou encore des Humanités Numériques<sup>128</sup> même si l'histoire de leur origine est sans doute plus complexe car il existe une multiplicité d'influences et d'origines. A la récurrente question de la

---

<sup>127</sup> Le terme de *Digital Humanities* date de 2006. Il naît du monde anglo-saxon lors de la parution de l'ouvrage *A companion to Digital Humanities* précédemment cité et met en évidence l'émergence du numérique en sciences humaines et sociales (SHS).

<sup>128</sup> Nous ne ferons pas de distinction sur ces expressions car cela n'apportera rien à notre étude et le sujet a été suffisamment développé.

définition – mouvante – des humanités numériques (HN)<sup>129</sup>, parfois perçues comme une révolution numérique, une rupture ou une transition, il est très difficile de donner une réponse unique<sup>130</sup> et définitive. Selon nous, elles se caractérisent comme un ensemble méthodologique pluridisciplinaire porté par une communauté – qui s’est par la suite institutionnalisée – qui cherche à articuler les sciences humaines et sociales (communément nommées SHS) aux technologies du numérique, pour faciliter leur travail face à l’intégration de données variées et nombreuses. Ce n’est pas pour autant une discipline à part entière mais un domaine à l’intersection de plusieurs disciplines avec un dénominateur commun, le recours à des outils numériques. L’objectif tend à convertir de manière numérique dans le domaine des SHS, des documents imprimés, sonores et visuels en utilisant l’*open source* dans état d’esprit de partage<sup>131</sup> et d’inter-opérabilité, sans pour autant oublier l’analyse ou la problématisation.

Nous ne pouvons pas qualifier cependant les HN de phénomène de transition car il existe un enjeu collectif complexe dépendant de volonté individuelles et politiques. Enjeu pour l’individu, pour les disciplines, pour la recherche, pour l’enseignement. Il s’agit donc d’une culture globale mêlée à une culture spécialisée à travers des collaborations et des échanges entre les différents acteurs. Nous ne sommes pas en présence d’une projet unitaire scientifique mais d’un espace de discussion, de comparaison et de collaboration interdisciplinaire qui induit une dimension pérenne au HN.

Dans notre étude, on s’accorde l’usage du terme de transdiscipline ou de champ. Cette transdiscipline<sup>132</sup>, est critiquable puisqu’elle peut être empreinte de désordre et de manque de cohérence<sup>133</sup>. Or, c’est dans son hétérogénéité que réside sa force. Lieu d’échange, de circulation et épicerie d’innovation technologique, ce champ revendique son orientation vers la pratique dans un esprit communautaire où – en théorie – tout le monde (chercheurs, ingénieurs), que ce soit sur le plan de la discipline, de l’ancienneté ou de la spécialisation, est sur un pied d’égalité<sup>134</sup>. Les HN – davantage tournées historiquement vers le *make*<sup>135</sup> que vers le discours – ne se présentent pas comme une théorie ou comme une nouvelle épistémologie mais elles apportent, des méthodes et des solutions aux problèmes pratiques de même que des outils conçus pour la recherche<sup>136</sup>. Or, il existe une

---

<sup>129</sup> D’ailleurs, si nous reprenons les entretiens menés par la MESHS de Lille lors de son colloque DH2014 autour entre autres, de la définition des humanités numériques, nous constatons la difficulté à les définir clairement : <<https://dhnord2014.meshs.fr/ressources-multimedia/interviews>>. De plus, outre des ouvrages regroupant une multitude de positionnement et de définition des HN, cette question est posée systématiquement aux personnes voulant s’inscrire dans le cadre des blogs éphémères Day of DH (<<http://dayofdh2016.linhd.es/>>) avant de valider leur demande.

<sup>130</sup> D’après la non-définition d’A. Berra, nous pourrions affirmer que certains définissent les HN en disant : on fait la même chose mais autrement tandis que d’autres diront que c’est complètement nouveau. Il faudrait donc choisir entre la continuité et la rupture ce qui pose d’emblée un problème du positionnement. La réponse dépend aussi du public qui reçoit la réponse mais aussi du contexte... C’est un terme tactique dans le sens qu’en parler reflète la manière dont on veut travailler en SHS et de la manière dont nos cadres de recherches et d’enseignement évoluent... (<<http://publi.meshs.fr/ressources/aurelien-berra-sur-les-digital-humanities>>).

<sup>131</sup> Les HN s’enracinent souvent d’une façon explicite dans un mouvement en faveur de la diffusion, du partage et de la valorisation du savoir porté par ses acteurs, une partie du personnel (chercheur, enseignement chercheur, ITA, IATOSS) et des institutions de la recherche en SHS.

<sup>132</sup> Ce terme a été retenu par le Manifeste des Digital Humanities (<<http://tcp.hypotheses.org/318>>) adopté à Paris en juin 2010 lors du premier THATCamp organisé en France.

<sup>133</sup> P. Mounier, « Une « utopie politique » pour les humanités numériques ? Modèles de communication savante et gestion de la recherche en transformation ». *Socio*, 4/2015, p. 97-112.

<sup>134</sup> P. Svenson, « Beyond the big tent », *Debates in the Digital Humanities*, Matthew K. Gold (éd.), Minneapolis, University of Minnesota Press, 2012, consultable en ligne : <<http://dhdebates.gc.cuny.edu/book>>. Il définit la notion de *trading zone* permettant de sortir les acteurs, chercheurs et ingénieurs, de la relation de subordination afin de pratiquer une coopération égalitaire dans les projets de recherches.

<sup>135</sup> Elles sont dépendantes de l’idée d’apprendre et de comprendre en faisant, apprendre par le processus, apprendre par l’expérience individuelle ou collective et au sens de l’expérimentation.

<sup>136</sup> M. Wieviorka, *L’impératif numérique, ou La nouvelle ère des sciences humaines et sociales?*, Paris, CNRS éditions, 2013, 64 p.

dissension en leur sein avec d'un côté le prototypique, la démarche heuristique, l'expérimentation (façon typique de caractériser leur épistémologie) et la standardisation, et de l'autre, la formation, l'institutionnalisation, l'infrastructure qui sont, elles-aussi nécessaires. Il s'agit bien un cadre global de culture jointe aux méthodes et aux outils, dans lequel doivent se développer « les épistémologies » des HN.

C'est ainsi qu'à travers la maturation de ce champ encore récent, la singularité des HN passe également, par une réelle pensée de la technique mêlée à un ensemble de valeurs. Dans l'ouvrage collectif *Debates in the Digital Humanities*, Lisa Spiro les définit clairement dans son article<sup>137</sup>, comme étant « *openness, collaboration, collegiality, connectedness, diversity, experimentation* ». Les HN sont donc aussi pour elle, une redéfinition du travail collectif mobilisant la plupart des moyens de communication numérique (listes de discussion, sites, blogs, plateformes collaboratives, revues électroniques).

Depuis plusieurs années, il existe un champ transdisciplinaire qui se construit tant d'un point de vue théorique que pratique – autour notamment du traitement quantitatif<sup>138</sup> et qualitatif<sup>139</sup> des données –, communément nommé *Big Data*<sup>140</sup>. L'usage massif de données diversifiées, peut servir au chercheur entre autres, soit à présenter un nouveau point de vue, une nouvelle hypothèse, soit à confirmer ou démontrer une hypothèse existante. Quelle que soit la stratégie scientifique employée, il n'en reste pas moins que les *Big Data* ne font pas l'unanimité étant donné qu'on peut remettre en question, la difficile cohérence résultant de l'hétérogénéité des données et la place laissée au choix et à l'interprétation. Effectivement, le moissonnage en masse de corpus disparates, ne laisse émerger que des artefacts muets<sup>141</sup> dès lors que l'interprétation, la problématisation et la contextualisation sont absentes. La différence de positionnement vis à vis de ce traitement en masse entraînent des tensions au sein même du champ des HN, entre ceux qui le considèrent comme nécessaire<sup>142</sup>, amoindrissant<sup>143</sup> voire réducteur<sup>144</sup>. Les HN et les *Big data* – si elles veulent gagner en légitimité par le biais d'une approche intelligente s'appuyant sur la sémantisation et sur l'ontologisation –, ne peuvent se réduire à une simple activité statistique ou modélisante de mesure sans lecture, de dessin sans interprétation, de description sans récit.

C'est à travers cette question clé de la transparence dans le choix des données et de leur mise en relation dans les SHS, que des discordes existantes – relatives au bien-fondé de l'usage des HN – sont tout à fait compréhensibles. Le traitement numérique ne suffit pas pour construire une réelle intelligence des sociétés passées ou présentes, il faut produire un discours issu des données traitées. Il existe donc des oppositions philosophiques très fortes entre

---

<sup>137</sup> L. Spiro, « This is why we fight. Defining the values of digital humanities », *Debates in the Digital Humanities*, Matthew K. Gold (ed.), University of Minnesota Press, Minneapolis, 2012. Consultable en ligne : <<http://dhdebates.gc.cuny.edu/>>.

<sup>138</sup> Effectif grâce à une politique de numérisation de masse d'un grand nombre de données, cependant parfois irrégulière.

<sup>139</sup> Comme cela est décrit par les auteurs du Digital Humanities Manifesto 2.0, les HN ne sont pas ou plus purement quantitatives mais aussi, quantitatives, interprétatives, émotives et génératives.

<sup>140</sup> Le nombre des données explose mais depuis une dizaine d'années il existe une nouvelle génération d'algorithmes permettant de gérer ces données en masse.

<sup>141</sup> A. Gefen, « Les enjeux épistémologiques des humanités numériques », *Socio*, 4/2015, p. 61-74.

<sup>142</sup> J.-B. Michel, Y.-K. Shen, A.-P., Aiden, A. Veres, M.-K. Gray, The Google Books Team, J. Pickett, et al., « Quantitative analysis of culture using millions of digitized books », *Science*, no 333, décembre, 2011, p. 176-182.

<sup>143</sup> V. Mayer-Schönberger et K. Cukier, *Big Data: A Revolution That Will Transform How We Live, Work, and Think*, Houghton Mifflin Harcourt, Boston, 2013, 256 p.

<sup>144</sup> K. Leetaru, Kalev, « Culturomics 2.0: Forecasting large-scale human behavior using global news media tone in time and space », *First Monday*, vol. 16, no 9, 2011. Consultable en ligne : <<http://journals.uic.edu/ojs/index.php/fm/article/view/3663/3040>>.

ceux qui pensent que l'on peut « modéliser, sémantiser le passé » et aboutir à une interprétation opérante et ceux qui pensent qu'il existe quelque chose d'irréductible dans les SHS, une certaine intuition disciplinaire qui leur confère un « aspect » humain.

En quoi l'épistémologie des HN peut paraître problématique<sup>145</sup> ?

La définition et l'usage de l'épistémologie sont très diversifiés mais une question simple convient tout à fait pour les circonscrire efficacement : comment nous connaissons ce que nous connaissons.

C'est ainsi qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la naissance du mot épistémologie est attribuée à l'écrivain et métaphysicien écossais James F. Ferrier (1808-1864), mais la maturité du terme n'apparaît qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce concept est d'emblée ambigu. En effet, la théorie philosophique portant sur la simple différence entre la connaissance et la croyance s'oppose à la théorie – retenue pour notre analyse – de la science et du savoir scientifique.

A l'origine, il faut savoir que la notion d'épistémologie est inventée pour les sciences mathématisées et provoque de la sorte, de nombreux débats lorsqu'on veut appliquer cette unité aux sciences humaines et sociales. Ce modèle unitaire cherche à unifier toutes les sciences grâce à la logique. Or, les HN relèvent d'un pluralisme épistémologique basé sur l'hétérogénéité qui les qualifie. En SHS, les disciplines sont différentes – même si des questions et des méthodes sont partagées – néanmoins les productions du savoir ne sont pas réductibles les unes aux autres. Les HN deviennent alors une occasion et un moyen de faire dialoguer cette pluralité des savoirs. L'utilisation de l'épistémologie est associée à l'existence d'un champ disciplinaire légitime. Or, lorsqu'on se plonge donc dans la nébuleuse des sciences humaines et sociales et des HN, il est difficile de voir une unité qui permet le singulier d'épistémologie.

L'épistémologie de la construction de Ramsay<sup>146</sup> s'avère adaptée pour mieux délimiter les HN. La construction passe alors par une manipulation des données afin de les voir et de les comprendre autrement, au moyen de traitements numériques. On retrouve ici l'idée de jouer avec l'information comme la théorie de Thomas Kuhn<sup>147</sup> qui définit la science comme une résolution de problème, un puzzle, une énigme. De même, il s'agit d'une invitation à manipuler, à construire ensemble un cadre social pour les pratiques savantes numériques puisque tout cela suppose des modèles partagés et une infrastructure, en abordant le spectre réel des pratiques de la recherche dans leur pluralité.

Revenons désormais sur l'épistémologie des HN.

Tout d'abord cette transdiscipline est trop hétérogène pour posséder des savoirs propres. De plus, il n'existe pas d'homogénéité dans les SHS, il est donc illusoire de vouloir utiliser les HN comme facteur de cohésion. En revanche, le privilège qui en découle réside dans l'existence de forums et de listes de diffusion interdisciplinaires et interprofessionnels qui réunissent des personnes – qui dans d'autres temps ne se seraient pas croisées –, par le simple usage de ces technologies et méthodes, afin de nourrir une communauté de pratique et de réflexion.

---

<sup>145</sup> Conférence d'Aurélié Berra présentée lors du DH2014 à Lille. <<http://philologia.hypotheses.org/1461>>

<sup>146</sup> S. Ramsay et G. Rockwell, « Developing Things : Notes toward an Epistemology of Building in the Digital Humanities », *Debates in the Digital Humanities*, Matthew K. Gold (éd.), Minneapolis, University of Minnesota Press, 2012.

<sup>147</sup> T. Kuhn, *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago, University of Chicago Press, 1962, 212 p.

De plus l'existence des HN est récente ce qui engendre une immaturité compréhensible. Par conséquent, il est envisageable à l'heure actuelle d'être encore au stade de la démonstration, de l'expérimentation, phase incontournable dans le développement d'un champ : comprendre et faire comprendre. L'avantage qui en résulte, c'est que les acteurs des HN abordent systématiquement, leur problématique entre la pratique et la théorie.

La définition de cette approche complexe des HN dévoile un champ qui se veut très riche mais dont on doit éviter les risques et en comprendre les limites (outil, méthode, analyse) lorsque l'on s'attache – comme dans notre cas – à mener à bien une analyse ou un projet de recherche.

### 3.1.2 – Méthodologie : l'usage des réseaux

Après une brève définition des HN, somme toute assez théorique, examinons-en notre pratique. Tout d'abord, il faut noter que la discipline SHS de notre équipe – l'histoire du droit – fait elle-aussi appel à une certaine hétérogénéité certes limitée à l'histoire et au droit, mais tout de même réelle. Néanmoins, contrairement aux HN, c'est une discipline à part entière. A l'origine des projets portés par notre axe colonial, l'objectif est d'intégrer l'usage des HN afin de puiser toute la richesse – qui est parfois déroutante, il faut bien l'avouer – des méthodes, des outils et des échanges de cette communauté. Notre préoccupation consiste dès le départ, à introduire cette communauté afin d'échanger, de comprendre, d'apprendre et d'expérimenter. La première approche se fait par la participation à des non-conférences<sup>148</sup>, à des formations nationales<sup>149</sup> et l'inscription à des listes de diffusion réactives (DH, Mate-SHS, Humanum-Omeka) afin de se trouver au cœur même de la communauté et de ses institutions (Huma-Num, Corpus-IR, Dariah). Au-delà de ces formations qui permettent de façonner sur mesure un socle méthodologique opérant, l'utilisation des listes de diffusion est un atout majeur pour notre avancement dans notre démarche de recherche outils/méthodes adaptés à nos besoins. En effet, la richesse des retours d'expérience intégrant les spécificités et les attentes des différentes disciplines impliquées, est capitale dans le choix de certaines de nos méthodes. Certains tests d'outils ou de méthodes adaptés à nos besoins, ou certaines pistes d'expérimentation, sont issus de questions/réponses postées par le biais des listes de diffusions des HN ou sont récoltées via des carnets de recherches<sup>150</sup> dont la plupart sont tenus par des membres de la communauté. Il est important, de souligner ici la réactivité (réponses retournées dans la journée même) et le suivi des demandes adressées à ces *mailing lists*. Ceci révèle un esprit de cohésion – un esprit de corps en référence à nos médecins coloniaux –, de partage et d'intérêt scientifique très apprécié lors de la quête de connaissances.

---

<sup>148</sup> Nous avons participé au THATCamp, qui s'est déroulé à Paris en septembre 2012, et a été organisé par le réseau des Humanités Numériques. L'objectif était de permettre une rencontre entre les acteurs de la recherche en sciences humaines et sociales utilisant des technologies numériques, afin de partager informations, idées, solutions et savoir-faire autour de leurs pratiques.

<sup>149</sup> Formation nationale, « Visualiser les données de la recherche en SHS : un nouvel horizon pour les humanités numériques », Fréjus septembre 2013 organisée par Le TGE-Adonis et Corpus-IR. L'objectif était d'avoir une vue générale de l'état de l'art dans le domaine de la visualisation de corpus de données. La formation a été organisée autour de conférences, de présentations, et d'ateliers de manipulation, y compris sur les propres données des stagiaires. Et la formation « Gérer les données de la recherche : de la création à l'interopérabilité », Fréjus septembre 2015. L'objectif était de mettre l'accent sur l'interopérabilité qui rend possible le partage et la réutilisation des données. Elle facilite également leur préparation pour leur archivage sur le long terme.

<sup>150</sup> <<http://entheses.hypotheses.org/1519>>

### 3.1.3 – Problème de recherche en terme d'histoire

Les concepts, l'épistémologie des HN et notre méthodologie sont désormais définis. Dorénavant la question suivante peut-être posée : pourquoi s'attacher aux HN dans la recherche et plus spécifiquement en histoire ? Tout d'abord, il est intéressant de circonscrire de manière non exhaustive, les problèmes de recherches auparavant rencontrés en histoire pour mieux comprendre, en quoi, les HN apportent une valeur émergente manifeste.

A l'ère pré-HN, l'historien établit des problématiques élaborées uniquement à partir de documents papier ayant survécu – réalité toujours actuelle –, dont l'accessibilité et la préservation restent fortement réduites voire limitées. Par conséquent, les conclusions auxquelles nous arrivons sont forcément orientées par le contenu de documents accessibles sans garantie de leur représentativité d'une réalité plus large. D'autre part, cette carence d'accessibilité limite les études à des corpus réduits raison pour laquelle, entre autre, l'histoire sérielle est délaissée. Méthodologiquement, le numérique force le changement et notamment l'orientation vers le quantitatif qui n'est jusque-là pas utilisé en priorité en histoire.

La difficulté d'accès aux sources<sup>151</sup> et la prise de notes traditionnelle conditionnent également une perte de temps considérable pour l'analyse des données. De plus, les moyens de l'époque ne favorisent pas une diffusion immédiate ni l'optimisation du référencement et de la visibilité des résultats de la recherche scientifique. Ceci ne permet pas toujours à l'historien, de cibler et d'optimiser ses déplacements en archives pour ses recherches.

Le chercheur soumis à cette pratique n'est très réactif en terme de diffusion et leur interprétation alors limitée à un lectorat réduit, s'en trouve rallongée. Cet état de fait, réduit fortement la vision comparative et historiographique, l'émergence de nouvelles problématiques et rend plus difficile la transversalité des recherches historiques. C'est un fait qu'auparavant le travail du chercheur est principalement localisé dans les archives, dans les bibliothèques. Il se rend sur le lieu de la source et en subit toutes les contraintes (horaires, condition de réservation, photocopie etc). Par ailleurs, il est perpétuellement bridé par les limites du support papier. On assiste ainsi à cette époque à un cloisonnement tant géographique que disciplinaire.

Actuellement les contraintes d'accessibilité se réduisent fortement grâce au numérique et toute donnée ou pas loin, est bien mieux préservée que ce soit dans sa forme papier ou numérique. De la sorte, on diminue le risque d'une perte d'un fragment historique. La migration de lieux de travail, la prise de note<sup>152</sup>, la diffusion du savoir et sa visibilité, la prospection et la pratique documentaire, la gestion de la bibliographie et des sources, l'automatisation de certaines pratiques<sup>153</sup> de l'historien ont radicalement changé. Toutefois, le numérique ne semble pas conduire à un changement des fondements épistémologiques du récit historique. Le numérique et ses pratiques, sont et resteront au service de l'analyse historique. De même, il ne faut pas nier que certains chercheurs sont réfractaires aux nouvelles technologies retenant pour leurs recherches, des méthodes à l'ancienne.

---

<sup>151</sup> Comparativement, aujourd'hui la quasi-totalité des revues historiques est désormais accessible en ligne sur différents portails (Cairn, Persée, Revues.org, notamment) et sont consultables via des abonnements auxquels tous les établissements d'enseignement supérieur ont souscrit pour leurs étudiants et enseignants-chercheurs.

<sup>152</sup> L'utilisation de l'appareil photo numérique marque une rupture dans le travail du chercheur.

<sup>153</sup> Logiciel de bibliographie Zotero, outils de veille documentaire.

L'historien de demain – des années 4000 par exemple – pourrait analyser des sources intégralement numériques. Que deviendront alors les annotations en marge, d'un juge par exemple, sur un dossier de procédure, sur lequel il inscrit ses doutes ou ses remarques personnelles ? La liberté d'écriture que l'on retrouve parfois dans les dossiers personnels (correspondance privée) ne sera probablement pas sauvegardée : peut-on imaginer l'archivage de toute une correspondance « mail » ? On peut dès lors s'interroger sur l'éventuelle disparition de certaines informations, de certaines habitudes de travail, de certains échanges, liés au support parfois unique et numérique. Il est incontestable que le numérique au sens large, modifie le rapport à l'archive, à la diffusion de la recherche et à la recherche sur le passé. Cet état de fait n'engendre pas uniquement des privilèges.

### 3.1.4 – Apport avec les HN<sup>154</sup> : pourquoi ?

Cette question n'est pas traitée de manière exhaustive. En effet, l'étendue des outils, des méthodes et pratiques à travers la pluridisciplinarité caractérisant les HN, qui apporte « saut qualitatif » est telle, que cela n'apporterait aucune visibilité. Néanmoins, l'énoncé des contraintes rencontrées dans la recherche en histoire avant l'émergence du numérique, permet d'identifier l'étendue de la valeur ajoutée apportée par les HN. Mais ce qu'il faut tout d'abord noter, c'est que la profondeur et la durabilité de cette mutation déclenchée par les HN va jusqu'à influencer les financements, les vieilles traditions de la recherche et l'enseignement.

Tout d'abord, il va s'en dire que l'accès aux données via la pléthore de ressources numérisées disponibles<sup>155</sup> en est certainement l'atout majeur. Gratifiant la recherche d'un gain de temps indiscutable dans l'accès à la documentation et dans le traitement de l'information, la diffusion du savoir en est d'autant plus réactive. Actuellement, on peut affirmer indiscutablement que pour la majorité des sujets recherches, l'historien trouve certaines données numérisées accessibles sur le web. Il est vrai également que la découverte de nouveaux corpus encourage et stimule les pistes de recherches novatrices, l'exploitation et l'analyse. On assiste à la facilité voire au changement de l'accès<sup>156</sup> aux sources, à un accroissement de la quantité de données récoltée et à un temps de recherche et de traitement minimisé.

Ainsi qu'il a déjà été souligné, il est nécessaire de faire preuve de prudence. En effet, le moissonnage des données n'implique pas la production de savoirs, s'il n'est combiné à l'interprétation et l'analyse. Il ne faut pas négliger non plus, que cette masse de donnée engendre une anarchie des corpus numériques parfois mal organisés et qu'il peut être compliqué de trouver rapidement l'information à travers ce magma numérique. Il existe ainsi un « bruit »

---

<sup>154</sup> <[https://www.cairn.info/article\\_p.php?ID\\_ARTICLE=RHMC\\_585\\_0070#no174](https://www.cairn.info/article_p.php?ID_ARTICLE=RHMC_585_0070#no174)>

<sup>155</sup> Pour ne citer que les principaux nous ferons référence à Gallica, Isidore, Europeana, Mandragore, Medihal, HAL, Telemeta, Persée, Cairn, Revue.org et avec prudence, Ngram Viewer de Google auxquels nous pouvons rajouter la numérisation réalisée directement par les chercheurs, se pose alors le problème du devenir de ces numérisations. A titre d'exemple, lors de nos recherches sur la médecine coloniale, certains ouvrages ou thèses n'étaient disponibles qu'en version papier. Il s'est avéré plus efficace et rapide pour nous de numériser et d'océriser ces documents pour aboutir à une recherche automatisée multi-documents de mots clefs en plein texte. Il ne faut pas omettre non plus que cette numérisation nous assure une préservation de ces données consultables à tout moment et en tout lieu.

<sup>156</sup> Nous voyons naître des campagnes de recension de sources, sur la mémoire de la Grande Guerre par exemple, où le public est sollicité à partager ses archives pour enrichir les sources (« About the Great War Archive », *First World War Poetry Digital Archive*, <http://www.oucs.ox.ac.uk/ww1lit/gwa/about.html>) ou avec la bibliothèque numérique européenne Europeana, propose des journées spéciales où le public peut venir à la rencontre des historiens pour faire numériser ses documents (« Europeana Erster Weltkrieg – World War One in pictures, letters and memories », <<http://www.europeana1914-1918.eu/en>>).



conséquent dans la récolte de données qui nécessite parfois, un tri chronophage. Toutefois, des plateformes numériques de recherches telles qu'ISIDORE<sup>157</sup> et certains outils de bibliographie et de veille documentaire permettent en partie d'automatiser la gestion de cette masse de documents.

De même, cette abondance, ce *Big Data*, mène à une pensée structurante et globalisante des données par le biais d'approches systémiques et ontologiques communes assurant en théorie, l'obtention d'un web sémantique. Ces modèles, plaqués sur des grandes quantités de données, peuvent dégager des résultats parfois surprenants<sup>158</sup> mais ils ne peuvent pas être opérants sans le numérique. Toutefois, cette approche très techno-centrée de la donnée laisse place à certaines critiques. La connaissance finit par être noyée dans trop de données et les *Big Data* ne fournit en définitive qu'une vision de la réalité figée à un moment donné et détachée de la dynamique temporelle. Pour pallier ce manque de temporalité, les *Long Data* – données historiques massives couvrant une très longue période – s'appuient sur une approche intégrant la durée qui donne un sens. Le temps présent n'est plus au centre mais c'est la longue durée qui est privilégiée afin d'être attentifs aux interactions dans le temps et aux changements s'opérant lentement. Elles présentent donc un grand intérêt pour l'historien puisqu'elles permettent la collecte et l'interprétation de données sur les phénomènes lents, sur du très long terme. Elles ne servent pas uniquement à évaluer les évolutions lentes mais à contextualiser les transformations rapides, à identifier ce qui ne change pas (les invariants), à comprendre les mécanismes de changements brutaux, à observer la fréquence au cours de l'histoire, peut-être, à prédire leur développement. Au-delà d'une simple compréhension historique, il s'agit de découvrir des constantes qui permettent de mettre en évidence des modèles, des structures indépendantes à ces événements basés sur un travail comparatif portant le temps long. Cette approche *Long Data* laisse à penser, qu'il existe un besoin à donner davantage de sens que d'obtenir plus de données.

Par ailleurs, autant les outils pour les *Big data* existent, autant cela n'est pas forcément le cas pour les données historiques.

D'autre part, les HN permettent de dépasser les limites du support papier.

Tout d'abord au niveau de sa préservation, même si la numérisation est soumise aux conditions physiques du document et aux politiques de numérisation en cours, même si le format numérique et ses supports possèdent leur limites (pérennité du support et des formats) qui peuvent être contournées, même si le stockage, l'accès et l'exploitation du document numérique peuvent s'avérer problématiques, le numérique offre une préservation étendue en tant que copie, que sauvegarde. La question à se poser repose sur la durée de conservation inhérente au numérique : l'avenir nous le dira.

Le numérique permet aussi un décloisonnement géographique de la source. Le document numérique ne possède pas de restriction géographique – on peut avoir une multitude de données en permanence avec soi – mais il est

---

<sup>157</sup> <<http://www.rechercheisidore.fr/>>

<sup>158</sup> Par exemple, pour certains littéraires, l'aplatissement des textes littéraires pour répondre aux besoins du web et selon des sémantiques globales permettrait d'interroger des corpus qui ne présenterait aucun lien dans la théorie. Cette sémantisation générale peut proposer des rapprochements originaux et conduire à constats étonnants.

soumis à une simple limite de lecture liée à son support qui tend à se démultiplier par le biais des smartphones, tablettes dont les interfaces sont optimisées pour l'affichage des données numérisées.

Au niveau du fond, le format numérique enrichit les possibilités du papier par sa valeur augmentée. Il existe par exemple, des publications augmentées en ligne qui rajoutent des données annexes, numériques à la version papier, dont la nature du format parfois n'est lisible que sur le web (son, video), ou bien des traductions collaboratives<sup>159</sup> (crowdsourcing transcription).

De même, les HN sont perçus comme un accélérateur de la diffusion du savoir.

De nouveaux modes de diffusion apparaissent et conduisent à une accélération et à une diversification de la transmission du savoir. En effet, les délais de diffusions sont réduits et l'on assiste parfois même à une diffusion immédiate ou en direct<sup>160</sup>. Les données numériques peuvent être entre autres, déposées par les auteurs sur des archives ouvertes (TEL, HAL, MediHal etc) ou sur des plateformes recevant des vidéos de séminaire, de conférences comme celui de l'EHESS<sup>161</sup> s'opérant dans un mouvement du libre accès scientifiques fondamental pour les HN. En outre, les blogs de recherches<sup>162</sup> (dont l'écriture change tant sur le fond que sur la forme par rapport à un article scientifique) favorisent aussi le partage en temps réel du savoir sur des projets de recherches parfois en cours de réalisation. Ils offrent des échanges scientifiques et pédagogiques le tout dans un décloisonnement académique. Les HN apportent un avantage certain en terme de visibilité et de médiation scientifique. Les nombreux sites web des équipes ou des laboratoires de recherches, les portails, les plateformes et même les réseaux sociaux créent une vitrine à travers laquelle même le grand public peut trouver une information scientifique de référence. Par le passé, il a souvent été reproché au champ scientifique de rester hermétique et cloisonné sans réelle transparence que ce soit vis à vis du public ou des disciplines entre elles. Actuellement, les réseaux sociaux font partis des outils importants mis à la disposition du chercheur et ils participent à rendre son travail parfois plus efficace, collaboratif et public.

Revenons à l'essence même des HN. Préalablement décrite, cette transdiscipline induit une forme novatrice interdisciplinaire de la critique ouverte à l'intelligence collective. Cela engendre un décloisonnement disciplinaire du chercheur et amène souvent à de riches problématisations et interprétations décentrées de la discipline porteuse. De la sorte, les HN créent des nœuds, des interconnexions possibles entre ressources, outils, équipes de recherches, institutions, formations et enseignement. Elles favorisent les projets avec d'autres équipes de recherches, ce qui enrichit la portée et la pluridisciplinarité du travail de la recherche. On reste toujours un chercheur dans sa discipline mais en s'appropriant des outils et des méthodes d'autres disciplines. Elles sont

---

<sup>159</sup> Mercklé Pierre, « La « découverte » des réseaux sociaux. Traduire Barnes ensemble. À propos de John A. Barnes et d'une expérience de traduction collaborative ouverte en sciences sociales », *Réseaux 6/2013 (n° 182)*, p. 187-208, < [www.cairn.info/revue-reseaux-2013-6-page-187.htm](http://www.cairn.info/revue-reseaux-2013-6-page-187.htm) >

<sup>160</sup> Nous pouvons citer l'annonce d'un colloque en direct : L'équipe de Cybergeog est heureuse de vous inviter au colloque qui se tiendra le 26 mai 2016. Le colloque sera retransmis en direct sur : [http://webcast.in2p3.fr/live/20\\_ans\\_de\\_cybergeog](http://webcast.in2p3.fr/live/20_ans_de_cybergeog).

<sup>161</sup> <<http://www.rap.prd.fr/ressources/vod.php?videotheque=ehe>>

<sup>162</sup> <<http://fr.hypotheses.org/>>

également à l'origine de nouveaux profils de postes dans la recherche, qui n'existeraient pas sans les HN et qui suscitent des interrogations au sein même CNRS vis à vis de la création d'une BAP (Branche d'Activité Professionnelle) spécifique. Tandis qu'au niveau de l'enseignement, des masters leur sont dédiés et un baccalauréat était en pour parler. Il n'existerait pas une telle mouvance générale du système, si actuellement l'apport des HN n'était pas fondamentalement reconnu.

Avec les HN, les méthodes et les pratiques de travail se trouvent profondément modifiées. Récemment, en histoire, une place importance est réservée aux analyses de réseaux, aux études quantitatives et à la représentation 3D<sup>163</sup>. De même, elles se caractérisent par un nouvel aspect collaboratif sous la forme de réseaux sociaux, de wikis, de blogs, d'outils collaboratifs (construction de bases de données, bibliographies et écritures collaboratives) axés sur la mise en commun de méthodes et sur le travail partagé offrant une ouverture sur l'international. La base de donnée impacte considérablement le travail de l'historien permettant le travail sur un grand nombre d'informations de manière automatisée et rapide. Quant à la notion d'appropriation sociale des sciences apparue de nouveau dans les années 1970 – pour être rapidement remplacée par l'expression de culture scientifique et technique<sup>164</sup> –, elle met l'accent sur l'importance de la médiation comme production de sciences et démontre que des groupes sociaux même s'ils ne sont pas considérés comme scientifiques, participent à des interrogations scientifiques et à la collecte de la matière première. C'est ainsi que lorsque l'on mêle la base de donnée au collaboratif, on aboutit par exemple, au *public history* qui permet à un public non-historien d'enrichir un récit historique avec la mémoire familiale.

A ce stade d'évolution, une question peut d'ores et déjà être posée : est-ce qu'à l'heure actuelle, un historien pourrait mener son récit, son analyse, son interprétation, sans l'apport du numérique. On pourrait répondre, que tout dépend de sa problématique, de son sujet et de la période, s'il s'agit de micro-histoire etc. Mais dans l'absolu, ce cas d'espèce est difficilement envisageable.

Tout d'abord, parce que la recherche documentaire est bien plus rapide et enrichie par l'utilisation des portails d'accès aux ressources numérisées. Puis, la conduite d'une recherche est nettement optimisée par des outils favorisant la gestion et l'exploitation des données (outils de gestion de sources, tableur, base de données, graphique etc). Et pour finir, les outils permettant la diffusion de la recherche sont un atout considérable pour une visibilité dans la communauté, dans la société et à l'international. Une recherche historique peut donc être menée à l'ancienne, mais elle s'en trouverait profondément appauvrie dans le contexte numérique actuel.

Maintenant, pour utiliser toute la valeur émergente des HN, il faut avoir une sensibilisation à l'utilisation de ces instruments au service de l'analyse historique – voire des formations pratiques et méthodologiques –, pour trouver, critiquer, et mobiliser les sources adaptées à sa recherche. Toutefois, la facilité d'accès à une documentation en masse ne doit pas réduire pour autant, l'objectivité historique, la critique fine des sources et de la donnée, ni

---

<sup>163</sup> Sylvain Laubé, « Modélisation des documents numériques pour l'histoire des techniques : une perspective de recherche », *Documents pour l'histoire des techniques*, n°18, 2010, p. 37-41. < <http://dht.revues.org/160>>.

<sup>164</sup> B. Godin, Y. Gingras, E. Bourneuf, Rapport sur *Les indicateurs de culture scientifique et technique*, Québec, CIRST, 1998, 43 p.

augmenter de manière injustifiée la sélection des documents retenus. Les HN s'imposent concrètement dans notre manière de travailler, de collecter l'information, de se l'approprier, de la communiquer et de la transmettre, mais aussi dans la construction et la représentation des résultats de la recherche tout en modifiant les catégories (papier, numérique) et les lieux qui structurent le travail de l'historien. Néanmoins, les pièges méthodologiques évoluent mais ne disparaissent pas pour autant. Par conséquent, il est intéressant de définir les limites et peut être les risques associés aux HN.

### 3.1.5 – Etat des lieux des HN : quels sont les limites et les risques du numérique ?

La contrepartie liée à un tel volume des données, ce sont les questions parfois problématiques de son traitement, de son accès, de son stockage puis de son exploitation scientifique auxquelles tous les chercheurs sont confrontés. Tout d'abord, il faut en effet, distinguer la spécificité que l'on attribue à la donnée numérique en fonction de son usage. Une donnée réservée pour une simple lecture sur le web ne subit pas le même traitement qu'une donnée numérisée d'un document d'archive par exemple, ayant pour objectif de s'intégrer dans un corpus interrogeable. Afin d'établir un corpus cohérent et organisé, les données numériques subissent un lourd et difficile processus de traitement. Celui-ci permet, entre autres, de leur rattacher les métadonnées (des données sur les données) pertinentes. Mais le plus compliqué intervient lorsque l'on veut établir des passerelles entre les données. La difficulté réside alors dans l'identification des informations signifiantes pour l'indexation d'entités nommées dont l'absence – résultant d'un défaut de méthode ou carence de la donnée dans le document source – peut faire fortement défaut à certaines recherches et engendre une diminution certaine de la représentativité. On peut assister alors à une anarchie des corpus numériques rendant difficile le web sémantique, le *big data*, avec un corpus partiellement représentatif rendant l'analyse quantitative et qualitative compliquée et imposant au chercheur une méthode d'analyse et d'interprétation très rigoureuse. Les limites de fiabilité de l'échantillonnage, de la représentativité, de l'homogénéité des corpus, des conditions de production, d'agrégation et de combinaison des données sont autant de questions qui viennent heurter certains esprits scientifiques quand on utilise des outils comme le *Google Ngram Viewer* – dont les standards de constitution restent inconnus – en tant qu'outil de recherche. Le risque est donc réel lorsqu'on se pose la question de la légitimité d'une recherche qui s'appuie sur des sources numériques tronquées et non fiables.

En suivant ce processus, la donnée est maintenant rendue numérique, mais encore faut-il pouvoir la stocker, la sauvegarder, la pérenniser avant d'envisager son exploitation.

Qui n'a jamais perdu un jeu de données ? Voire, qui ne s'est jamais retrouvé à ne pas pouvoir ouvrir un ancien fichier ? Sans détailler ici, toutes les limites liées au format numérique – dont certaines restent à découvrir à l'avenir – soulignons cependant une contrainte significative pour toute recherche. Il s'agit, en amont même de toute récolte de la donnée, de prévoir son stockage sécurisé, sa sauvegarde régulière et la pérennisation de son format. Fort

heureusement, des infrastructures gérées par Huma-Num<sup>165</sup> proposent de déposer les données de la recherche sur des plateformes de stockage pérenne<sup>166</sup> tant au niveau de la sauvegarde que des formats de fichiers.

Au-delà de cette problématique structuration des données, qui peut donc faire défaut, il faut poser les limites liées à l'information elle-même.

Peut-on convertir des récits en base de données, peut-on passer par exemple, de la narration à de l'information, peut-on avec certitude identifier les données et concepts signifiants et négligeables, sur quelle base fixe-t-on le poids et le degré d'importance d'une donnée etc. Mais surtout, il est nécessaire de pouvoir connaître la source utilisée pour chaque assertion, son degré de fiabilité et ses caractéristiques. Par exemple, dans l'utilisation des wikis ou du *public history*, il faut rester prudent. Il faut donc veiller à ce que l'utilisation d'outils numériques n'amoindrisse pas cette exigence méthodologique. Tout ceci induit une très lourde ingénierie chronophage de connaissances qui présuppose des modélisations normatives avec des processus de sélection et de structuration des entités impliquant l'utilisation de sémantiques et d'ontologies communes. Peut-on dire que l'apport en vaut la chandelle ? Les avis sont très partagés sur le sujet mais notre position est claire, les HN doivent servir au mieux la recherche sans chercher pour autant à vouloir s'y substituer.

La limite des HN peut paraître évidente si on saisit bien l'importance d'une standardisation et d'une modélisation générale du web face à des sémantiques indissociables des savoirs et interprétations disciplinaires. De plus, tout cela engendre une augmentation considérable du temps de travail sur la donnée, de la taille du fichier, du nombre d'informations exploitables rattachées à chaque donnée, le tout rattaché à des logiciels ou à du développement parfois complexes et inaccessibles qui peuvent être perçus comme des barrières pour le chercheur. Or, comme certains le critiquent sévèrement, l'étendue et la finesse du traitement de la donnée par les HN peuvent être limitées lorsqu'on ne fait pas appel à du développement. Effectivement même s'il existe en parallèle des outils simples mis à disposition par les HN, ils ne répondent pas toujours aux besoins du projet de recherches. D'autant que si les données doivent être traitées dans l'idée d'un web sémantique global et commun, il est quasiment incontournable actuellement de se rapprocher de centres informatiques compétents en la matière qui guident les équipes de recherches dans leur démarche de structuration de la donnée.

Le risque réside donc dans la dissociation ou non, de l'intelligente analyse opérante d'un corpus spécifique (lorsque celle-ci est bien réalisée par l'interprétation liée à une intuition et/ou à un savoir disciplinaire), de l'intelligente structuration, sémantisation, ontologisation des données. Citons un bref exemple afin d'illustrer nos propos. On peut déterminer des nuages de mots, des nuages de concepts dans des corpus amenant à des comparaisons et des visualisations faisant naître des découvertes inattendues. Toutefois, avant toute interprétation des résultats il faut déterminer les modalités de la visualisation et donc définir des choix et ces choix restent liés, à notre avis, à une certaine intuition disciplinaire. Est-ce qu'un utilisateur lambda de ces *big data* – puisque c'est tout de même le but recherché par les HN - ne met pas innocemment de côté ces choix liés au savoir et à l'intuition disciplinaires, en faisant varier les échelles de l'analyse, pour aboutir à des résultats issus d'interprétations décalées et

---

<sup>165</sup> <<http://www.huma-num.fr/>>

<sup>166</sup> <<http://www.huma-num.fr/service/nakala>>

décentralisées. Est-ce que la donnée elle-même absorbée dans le *Big data* n'est-elle pas déjà instrumentalisée, « machinalisée », déformée ?

De même, le web 2.0 favorise l'apparition d'outils à forte potentialité de résultat et extrêmement simple d'utilisation mais qui peuvent révéler un réel risque lors d'une utilisation inadéquate. Effectivement même si l'on peut parler d'une transformation du métier d'historien à l'ère des HN, il n'en reste pas moins que cette pseudo révolution numérique n'est pas achevée. Raison pour laquelle il ne faut pas négliger la formation globalement aux HN (vues comme méthodes, outils, infrastructures) sinon des risques guettent les historiens. D'ailleurs, la formation autodidacte du chercheur peut être hasardeuse (usage inadapté) et chronophage. De plus, le temps d'investissement à l'apprentissage d'utilisation de logiciel ou d'une ressource est souvent bien supérieur à celui dédié à une formation. Par conséquent, il existe un risque certain dans le mésusage et dans le choix de ces outils et ce, parfois au détriment de la critique historique des documents. L'un, ne chasse pas l'autre, il doit exister une réelle complémentarité et le gain de temps obtenu grâce aux HN doit pouvoir servir la méthode et l'analyse scientifique proprement dites.

Parallèlement, certains écueils sont réintroduits notamment par rapport aux contraintes juridiques d'exploitation des données. En archivant des photos numériques sur certaines plateformes collaboratives, le chercheur obtient un stockage pérenne de ses données et les rend accessibles à une plus large communauté d'utilisateurs. Or ce type de partage pose un problème et remet à l'ordre du jour, la question du droit d'auteur et du droit de diffusion. En outre, l'usage des HN permet la diffusion de nouvelles sources (video, son, image) et soulève lors de leur utilisation, par exemple, la question du droit de citation. Les questions à se poser sont nombreuses. A qui appartiennent les données utilisées ? Sous quelles conditions puis-je y accéder et qu'ai-je le droit d'en faire ensuite<sup>167</sup> ? A partir de quelle date les données tombent dans le domaine public ? A qui dois-je demander des autorisations ?

En conclusion, l'utilisation des HN peut déplacer les échelles de l'analyse mais elle peut également bouger le curseur de la problématique. Le discours est une interprétation actuelle des sources historiques selon une problématique spécifique. Ce discours est argumenté logiquement et vérifiable. Il est susceptible d'être revu ou corrigé selon la découverte de nouvelles sources. Ceci induit-il que les interprétations et les analyses sont en perpétuelles mouvances face à des données nouvelles alimentant le *Big data* ? De plus, cette multitude de données, même si on tente de les intégrer dans des cases précises, engendre un tri conséquent des résultats obtenus pour une problématique donnée. Il est maintenant possible de dénicher des données susceptibles d'appuyer n'importe quelle théorie de départ.

### 3.2 – Les outils et concepts utilisés (ou non)

Avant de traiter cette partie, précisons tout d'abord, que ni la programmation ni le développement ne font partie de nos compétences informatiques. C'est ainsi que s'est effectuée l'analyse des outils appropriés à notre recherche.

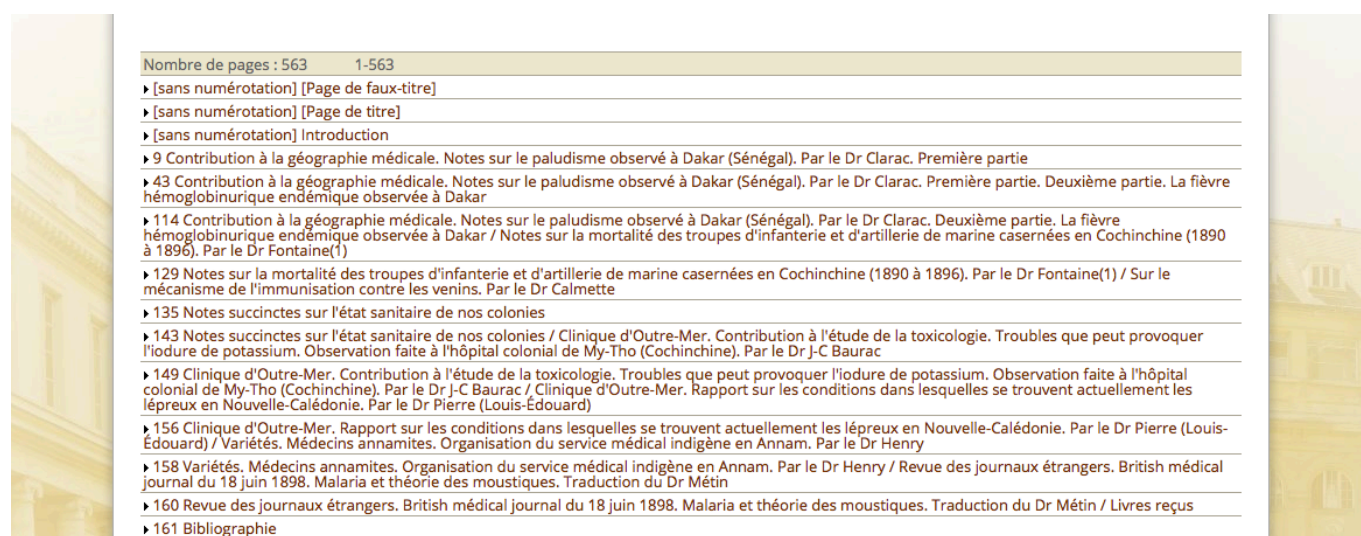
---

<sup>167</sup> Par exemple, dans notre centre un projet de recherches sur le thème de la médecine du travail, voit ses données numérisées bridées au niveau de la diffusion par la CNIL car elles sont considérées comme des données sensibles. Par conséquent, ces données ne pourront pas être diffusées à tout public mais elles seront simplement accessibles à une minorité de chercheurs.

Cette partie, plus pratique, n'est pas développée outre mesure, puisque notre objectif n'est pas de réaliser un inventaire des outils utilisés pour notre recherche, mais bien davantage, d'en définir les étapes types, les difficultés rencontrées et les apports des HN.

### 3.2.1 – Extraction des données

Recontextualisons d'abord notre projet d'étude qui porte sur une revue médicale coloniale (1898-1940) comportant au total 38 tomes pour un nombre total de page s'élevant à un peu plus de 27000. Ces pages regroupent trois parties plus moins distinctes – étant donné qu'en fonction des volumes la répartition peut varier – relatives à la doctrine, aux documents officiels et à la bibliographie, sans avoir de table de matière proprement établie pour chaque tome. La première difficulté rencontrée paraît d'ores et déjà évidente. Comment procéder pour récupérer l'intégralité de la structuration de ces 38 tomes de manière automatisée ? Autant nous sommes enthousiastes par la mise à disposition d'une version numérisée de notre objet d'études, autant la perspective de devoir remplir manuellement un tableau avec des données préalablement déterminées, ne nous enchante guère. Après avoir téléchargé tous les tomes numérisés disponibles sur le site, le processus d'océrisation n'a pas été optimal puisque la qualité numérique du document source est insuffisante. Par contre, notre expérience d'analyse des revues coloniales en histoire du droit, nous confère un avantage certain sur l'identification des données à récolter.



Nombre de pages : 563	1-563
▶ [sans numérotation] [Page de faux-titre]	
▶ [sans numérotation] [Page de titre]	
▶ [sans numérotation] Introduction	
▶ 9 Contribution à la géographie médicale. Notes sur le paludisme observé à Dakar (Sénégal). Par le Dr Clarac. Première partie	
▶ 43 Contribution à la géographie médicale. Notes sur le paludisme observé à Dakar (Sénégal). Par le Dr Clarac. Première partie. Deuxième partie. La fièvre hémoglobinurique endémique observée à Dakar	
▶ 114 Contribution à la géographie médicale. Notes sur le paludisme observé à Dakar (Sénégal). Par le Dr Clarac. Deuxième partie. La fièvre hémoglobinurique endémique observée à Dakar / Notes sur la mortalité des troupes d'infanterie et d'artillerie de marine casernées en Cochinchine (1890 à 1896). Par le Dr Fontaine(1)	
▶ 129 Notes sur la mortalité des troupes d'infanterie et d'artillerie de marine casernées en Cochinchine (1890 à 1896). Par le Dr Fontaine(1) / Sur le mécanisme de l'immunisation contre les venins. Par le Dr Calmette	
▶ 135 Notes succinctes sur l'état sanitaire de nos colonies	
▶ 143 Notes succinctes sur l'état sanitaire de nos colonies / Clinique d'Outre-Mer. Contribution à l'étude de la toxicologie. Troubles que peut provoquer l'iodure de potassium. Observation faite à l'hôpital colonial de My-Tho (Cochinchine). Par le Dr J-C Baurac	
▶ 149 Clinique d'Outre-Mer. Contribution à l'étude de la toxicologie. Troubles que peut provoquer l'iodure de potassium. Observation faite à l'hôpital colonial de My-Tho (Cochinchine). Par le Dr J-C Baurac / Clinique d'Outre-Mer. Rapport sur les conditions dans lesquelles se trouvent actuellement les lépreux en Nouvelle-Calédonie. Par le Dr Pierre (Louis-Édouard)	
▶ 156 Clinique d'Outre-Mer. Rapport sur les conditions dans lesquelles se trouvent actuellement les lépreux en Nouvelle-Calédonie. Par le Dr Pierre (Louis-Édouard) / Variétés. Médecins annamites. Organisation du service médical indigène en Annam. Par le Dr Henry	
▶ 158 Variétés. Médecins annamites. Organisation du service médical indigène en Annam. Par le Dr Henry / Revue des journaux étrangers. British medical journal du 18 juin 1898. Malaria et théorie des moustiques. Traduction du Dr Métin	
▶ 160 Revue des journaux étrangers. British medical journal du 18 juin 1898. Malaria et théorie des moustiques. Traduction du Dr Métin / Livres reçus	
▶ 161 Bibliographie	

Le site, propose tout d'abord l'accès à une page comprenant tous les tomes classés par année. Puis chaque année contient une page mal structurée présentant le contenu de chaque tome sous forme de ligne. Chaque ligne possède un lien html. Ce lien permet une visualisation écran, page par page, du document. La seconde possibilité est de télécharger en pdf tout ou partie du tome.

Dès lors, se dessine une terrible entreprise chronophage nécessaire à la création d'un tableau comprenant les données de notre recherche. L'objectif est de récupérer les données disponibles mais succinctes sur les acteurs (nom, prénom, grade) et sur les articles de doctrine (titre, sous parties, pagination), de bibliographie et de documents officiels. Certaines de ces informations (grade auteur, pagination exacte de l'article) ne sont disponibles sur la « pseudo » table des matières (cf image ci-dessus) et ne peuvent être récupérées qu'à la lecture de l'article.

La structuration du site ne permet pas dans l'espace-temps de notre mémoire, de recouper manuellement toutes ces informations. C'est ainsi que l'intérêt des HN semble évident.

Après avoir assisté à quelques séminaires, le *Webscraping*<sup>168</sup> apparaît fort adapté à nos besoins. Cette méthode automatisée permet notamment d'extraire des données sur un site web et de les redistribuer dans un tableau. Dans la théorie, cela correspondait à nos attentes. En outre, la présentation des résultats faite lors d'une communication présentée à la MESHS de Lille en septembre 2014, est assez stupéfiante. Cependant, l'accent n'a pas été assez mis sur la difficulté de réalisation et sur la nécessité d'utiliser quelques lignes de codes. Nos tests de différents outils disponibles gratuitement (dont le très intuitif Import.io) sont restés infructueux. En effet, chaque ligne à extraire et à segmenter segmenter (pour la réintroduire dans un tableau), possède un lien hypertexte bloquant le captage de la donnée. Par contre, avec du développement, un petit script rapidement écrit résoudrait tous ces problèmes. Face à ce temps perdu lié à cette utilisation inadaptée du *Webscraping* (soulignons la nécessité de la formation), une solution plus adaptée à nos compétences informatiques doit être envisagée. Face à l'énoncé des difficultés rencontrées, et dans un souci de rapidité et d'efficacité, un des encadrants de notre mémoire propose de contacter le conservateur du fonds, afin de déterminer s'il existe un fichier d'indexation de cette revue. Un fichier Excel de 27000 lignes est alors récupéré, reprenant l'intégralité de la revue à raison d'une ligne par page. Néanmoins, la structuration de ce tableau ne correspond pas à nos besoins.

De plus, la contrainte principale en terme d'extraction de données intégrées dans notre corpus numérisé, relève de la qualité originale de la numérisation. Celle-ci s'avère insuffisante et ne permet ni l'extraction ni l'utilisation d'outils efficaces de traitements automatisés de la donnée préalablement océrisée (bruit trop conséquent). Une autre difficulté rencontrée pour l'automatisation, réside dans la variation de présentation du document source : le contenu des tomes ne répond pas à une structuration commune – les informations sont éparpillées. En conséquence, la structure et la qualité des sources engendre une limitation quant aux choix des outils. Ces mêmes contraintes sont transposables et limitent l'automatisation lors de l'intégration des données dans un tableau. Après des essais infructueux (utilisation de petits outils faciles – Tabula – en passant par des outils moins intuitifs – Google Refine –) l'interrogation de la communauté des HN via la *mailing list*<sup>169</sup> (annexe 8) s'avère être intéressante. Citons la réponse, très claire, d'une personne :

« Il serait beaucoup mieux à tous points de vue (y compris probablement plus rapide) de rentrer ces données vous-même dans les lignes et colonnes. Cette opération n'est pas en réalité purement mécanique, il y a beaucoup de micro-décisions très importantes et intéressantes à prendre ; de plus on y gagne un sens du contenu du matériau qui permet d'avancer dans ses hypothèses de recherche – et ensuite de savoir comment explorer au mieux ce matériau avec des outils informatiques élaborés ou non,

---

<sup>168</sup> Citons une définition Wikipédia : « Le web scraping (parfois appelé Harvesting) est une technique d'extraction du contenu de sites Web, via un script ou un programme, dans le but de le transformer pour permettre son utilisation dans un autre contexte, par exemple le référencement ».

<sup>169</sup> Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les membres de la liste des [DH] qui ont pris le temps de nous lire, de nous conseiller et de nous répondre.



une fois la base constituée. Tout dépend évidemment de la masse en cause, mais si vous avez déjà océrisé, je pense très sincèrement que vous avez fait tout ce pour quoi une machine pouvait aider, dans cette phase de construction des données. (je redis que ce n'est pas un propos technophobe : les machines peuvent énormément aider ensuite à l'exploration des données, une fois celles-ci construites !) ».

Parallèlement à cette réponse très manuelle qui au final reste la plus adaptée à nos problèmes (même si elle demandait un temps de construction méthodique très long), il y a des réponses dont la solution passe inexorablement par l'évidente nécessité de quelques lignes de scripts.

### 3.2.2 – Structuration des données

Après avoir déterminé les entités nommées significatives pour cette recherche, il faut renseigner un tableau. L'étude porte sur les acteurs et leur réseau. Or, les données recueillies via cette revue sont bien pauvres (nom, prénom, grade), et le nombre d'auteurs élevé. De ce fait, l'analyse de la construction du réseau d'acteurs est réduite aux huit directeurs de la revue, dont la place est capitale. En effet, les directeurs représentent le nœud central du réseau d'acteurs autour de la revue.

Les modélisations d'acteurs existantes permettent de cibler la recherche de données significatives et intéressantes pour toute analyse. L'ontologie acteur réalisée dans le cadre du projet de recherches SIMOGIH en est un très bel exemple. Elle est exploitée notamment pour mener à bien le projet SIPROJURIS<sup>170</sup> (annexe 9) – système d'information des professeurs de droit (1804-1950). Ce modèle prosopographique permet la réalisation d'une carte conceptuelle (Cmap Tools) adaptée aux acteurs de notre revue (annexe 10). Dès lors, le modèle ainsi défini, il ne reste plus qu'à trouver l'information. Hors, à notre grande surprise, la récolte web d'informations sur nos directeurs s'avère très peu satisfaisante voire insuffisante pour mener à bien des visualisations réseaux significatives et représentatives. Cependant, des liens sont tissés entre des personnalités influentes entourant nos directeurs successifs et mettent en exergue l'influence du lobby colonial et de certaines associations sur le ministère des Colonies. Afin de compléter cette analyse, consolider ces liens et affiner la prosopographie desdits directeurs, une recherche d'informations à la source est nécessaire. Celle-ci nous mène directement aux dossiers-carrières des médecins militaires aux archives SHD de Vincennes. Après deux journées de numérisation intensive, la masse considérable de photos numériques (environ 3000 photos) ne favorise pas l'exploitation rapide de l'information, d'autant que les données manuscrites rendent l'océrisation inopérante. Cette analyse prosopographique des acteurs des *Annales*, fera donc l'objet d'un travail ultérieur de recherches.

Néanmoins les quelques informations récoltées sur le web, relatives aux directeurs, permettent d'envisager quelques statistiques voire quelques simples visualisations réseaux afin d'enrichir nos résultats. Du point de vue de la visualisation des réseaux, l'outil Gephi permet a priori une utilisation assez simple, malgré la nécessité de connaître certaines bases. Après s'être documenté, il s'avère que l'apprentissage de cet outil, dans les délais impartis à ce mémoire, n'est pas concevable. De plus, malgré une approche<sup>171</sup> de l'incontournable R<sup>172</sup>,

---

<sup>170</sup> <<http://siprojuris.symogih.org/>>

<sup>171</sup> Nous avons eu l'opportunité de suivre l'école d'été Quantille en septembre 2015, se résumant à deux heures de formation sous R.

<sup>172</sup> Logiciel libre de référence en statistique et en représentation graphique, fortement cité dans la communauté des HN.

l'exploitation de cet outil après plusieurs mois de non-utilisation est illusoire. Néanmoins, dès lors que l'analyse des dossiers carrières numérisés des directeurs – combinée à une structuration fine des données – sera effective, nous choisirons l'outil le plus pertinent à la visualisation d'acteurs/réseaux.

Parallèlement, suite à une recherche d'informations relative à l'extraction automatisée des données, Aris Xanthos<sup>173</sup> nous offre de son temps pour extraire et quantifier les entités nommées contenues dans les titres et sous titres de nos articles de doctrine, grâce à son outil Textable<sup>174</sup>. Voici un extrait du résultat obtenu grâce au traitement :

21	revue	384
22	traitement	378
23	originaux	342
24	analytique	338
25	fièvre	309
26	bibliographie	301
29	peste	262
30	clinique	259
31	cas	243
32	chronique	240
33	maladies	230
34	a	227
35	colonies	221
36	mer	221
37	documentaire	218
38	mémoires	215
39	outré	213
40	rapport	209
41	paludisme	208
42	étude	208
43	chapitre	203
44	note	197
45	travaux	197
46	aux	195
47	documents	193

Dans un second de temps, il reste à nettoyer les occurrences significatives et négligeables puis à les classer par catégorie (maladie, zone géographique, documents, méthodes etc). Ce type de résultat permet d'envisager des analyses statistiques : quels sont les maladies les plus étudiées, les territoires, les méthodes et savoirs utilisés etc. Ce traitement (annexe 11), qui a pris quinze minutes à Aris, est sans conteste un gain de temps considérable au regard d'une extraction manuelle.

<sup>173</sup> Il fait partie de la liste des DH, <<https://applicationspub.unil.ch/interpub/noauth/php/Un/UnPers.php?PerNum=11252&LanCode=37>>

<sup>174</sup> Il a pour vocation de convertir des sources textuelles en tableaux sans requérir de compétences de scriptage : <<https://orange-textable.readthedocs.org>>, est plutôt conçu pour construire des tableaux quantitatifs, mais il offre une intégration très systématique des expressions régulières.

1	fièvre	309
2	peste	262
3	paludisme	208
4	Fièvre jaune	148
5	lèpre	123
6	béribéri	88
7	maladie du sommeil	88
8	tuberculose	71
9	dysenterie	70
10	bibliographie	301
11	documentaire	218
12	mémoires	215
13	étude	208
14	travaux	197
15	documents	193
16	notes	190
17	service	185
18	variétés	180
19	médecine	392
20	prophylaxie	164
21	hygiène	159
22	mesures	69
23	injections	68
24	vaccination	68
25	afrique	119
26	tonkin	102
27	madagascar	74
28	chine	63
29	annam	62
--		

### 3.2.3 – Petits essais statistiques

Parallèlement au travail d'extraction et d'indexation, il apparaît approprié de traiter des statistiques (tri à plat, visualisation). Ainsi, un petit sondage relatif aux outils les plus performants est effectué au sein de la communauté des HN.

Le résultat est accessible dans l'annexe 12, qui reprend des extraits de réponses. Il en résulte que R arrive de nouveau en tête de liste, logiciel dont la prise en main est fastidieuse même si le résultat obtenu par la suite mérite qu'on s'y attarde. Néanmoins, face à la lourdeur de cet apprentissage, nous nous rapprochons d'un professeur de Sciences politiques<sup>175</sup>, qui nous permet d'acquérir plus rapidement des méthodes adaptées, et donc d'obtenir des résultats. Concernant l'exploitation statistique d'un tableau, la méthodologie est bien différente de la nôtre. Initialement, notre tableau est renseigné, pour chacun des directeurs, avec des données classiques : dates ou période de changement de grade, médailles, décorations, responsabilités et statuts au sein du ministère ou dans des sociétés savantes, etc. Or, afin d'optimiser un simple tri à plat de nos données, il faut réaliser un tableau en mode binaire. Cette nuance méthodologique est incontournable pour obtenir une représentation visuelle de qualité. Chaque intitulé de colonne doit répondre à une question par « oui, non, néant ». Après avoir modifié la structuration, un tri à plat des données est exécuté (annexe 13) dont le résultat sur huit acteurs pour 180 colonnes renseignées aboutit à un document de 50 pages. Ce résultat doit ensuite être trié et analysé avant d'envisager toute visualisation. Une fois de plus, on se rend compte que le temps de traitement et d'exploitation est infime (environ 10 minutes) par rapport au temps de préparation et d'interprétation des données. Le changement attendu, notamment lors de la visualisation des données, est l'ouverture de nouveaux questionnements et pistes de recherche, jusque-là imperceptibles à la simple lecture des tableaux.

<sup>175</sup> Nous exprimons notre gratitude à G. Courty qui nous a offert son temps et ses conseils pour mener avec nous, cette approche de tri à plat de nos données acteurs avec le logiciel SPAD.

Actuellement, la visualisation graphique de nos résultats repose sur le traitement de dossiers carrières numérisés. Elle sera donc réalisée après leur analyse. Ces méthodes d'analyse placent les données sous un nouvel angle de recherche. Ce champ « statistique » amène à un déplacement de nos curseurs d'interprétation. Appliquée à un corpus plus conséquent que celui formé de huit directeurs de revue, une telle approche donnerait sans nul doute des résultats surprenants et intéressants permettant de mener des études complémentaires.

Pour conclure, soulignons que la richesse de l'interdisciplinarité – tremplin des HN – induit de nouvelles pistes de recherches.

Pour répondre à la problématique de départ relative à l'apport et aux limites des HN, dans la construction, reconstruction d'un réseau d'acteurs à travers une revue numérisée, il est évident que la version numérisée des données est un atout majeur pour le traitement, l'exploitation et l'analyse. Même si la quantité des outils proposés est parfois déroutante, l'éclairage apporté par l'expérience de cette communauté HN pluridisciplinaire est un avantage incontestable. Toutefois, notre expérience met l'accent sur plusieurs points essentiels à la pratique efficace des HN. Tout d'abord, l'étape de numérisation des documents doit être la plus optimisée possible afin de faciliter l'océrisation lorsque celle-ci présente un intérêt. La fiabilité de la reconnaissance du texte au sein du document numérisé est capitale pour mener à bien des recherches automatisées multi-documents. Or dans notre cas, la seule option est de numériser de nouveau ces 27000 pages. Une recherche manuelle d'entités nommées, chronophage, s'est ainsi imposée, au détriment du développement d'outils de recherche automatisés.

L'automatisation laisse cependant entrevoir un risque de perte d'information.

Pour illustrer nos propos, lors de nos recherches dans le corps du texte, on s'aperçoit de la diversité d'intitulé pour une même entité nommée. Dans notre recherche manuelle (au sein de notre revue, des bulletins et journaux officiels), du grade d'Inspecteur Général des Service de Santé des Colonies – correspondant à nos directeurs –, on révèle une quinzaine d'intitulés différents dont certains n'auraient pas retenu notre attention si par exemple, le nom d'une personne n'y était pas accolé. Au fur et à mesure de notre lecture, d'autres critères permettent d'effectuer ce rapprochement avec notre recherche. Le risque de l'automatisation, dans ce cas présent, est identifiable puisque certaines données importantes auraient été perdues dans la diversité des intitulés imprévisible et difficilement indexables sans l'analyse approfondie et intelligente du document source. La conception d'une taxonomie exhaustive paraît totalement utopique. Toutefois, lorsqu'il s'agit de vastes corpus, il faut mettre dans la balance le gain de temps optimisé par rapport à l'éventuelle perte d'information.

De plus, le manque de données accessibles sur le web est un frein à la construction exhaustive d'un réseau d'acteurs. En effet, malgré leur notoriété dans leur double domaine (médecine coloniale et militaire), nos huit médecins coloniaux, ne trouvent pas sur la toile, une place significative et suffisante pour établir tous les liens du réseau. Il est donc évident, que si toutes les archives, bibliothèques et autres structures possédant des données scientifiques, pouvaient mettre en ligne une version numérisée de l'intégralité de leur fonds, des recherches comme la nôtre, s'en verrait considérablement enrichie sur la masse de données récupérées et sur le temps

d'exploitation. D'autant que les dossiers carrière de nos médecins – directeurs de la revue – sont tombés dans le domaine public.

## Partie 4 – La médiation au travers des HN

Le monde de la recherche et plus généralement la communauté scientifique comme on peut la qualifier, a toujours été décrit comme un univers assez cloisonné et renfermé (opacité de la boîte noire) sur ses connaissances et son savoir. Il peut également s'agir d'une conception tournée vers le : ça n'intéresse pas le grand public parce que la compréhension nécessite des codes, des méthodes, des expérimentations inaccessibles aux novices.

Cette ère-là est-elle révolue ? En tout cas il faut l'espérer et des indicateurs tendent à prouver que les mentalités se tournent davantage vers l'échange, la transmission, voire la médiation scientifique. Depuis plusieurs décennies, l'élévation générale du niveau d'instruction et la transformation des pratiques culturelles amènent de plus en plus d'individus à s'intéresser aux sciences et aux technologies qui conditionnent les activités de notre société contemporaine. Selon le concept du *savoir* selon N. Baillargeon<sup>176</sup> – la médiation porte et fait vivre le savoir scientifique – en tant que bien compossible, on considère que le savoir n'existe et n'augmente que s'il est partagé. Or, le partage du savoir n'est pas une chose facile, il répond à des méthodes et à des techniques très aiguisées en matière de médiation. Certaines personnes prétendent que l'enseignement suffit à lui-seul à transmettre le savoir, mais n'oublions pas, que l'enseignement n'est tout d'abord pas accessible à tout le monde et que ce même enseignement est soumis à des limites et contraintes dans son contenu et dans ses formes.

Avant toute chose, définissons certains termes. Le terme de médiation permet de faciliter une mise en relation, un transfert de savoir et de connaissance, elle doit être transversale et interdisciplinaire, tandis que la vulgarisation consiste à mettre un contenu à la portée de tous, à le rendre compréhensible par le non spécialiste.

Les HN amènent à une visibilité et une transparence scientifique en permettant un décroisement de la recherche – chacun ne reste plus dans sa discipline, on travaille ensemble pour un résultat commun – venant parfois susciter de nouvelles problématiques scientifiques. Elles permettent une traduction intelligible du savoir scientifique et suscite ainsi l'intérêt de la société. De même, les HN sont en soi un instrument pédagogique qui sert à la communauté scientifique puisqu'il permet de diffuser et de transmettre un savoir scientifique, auprès d'un public, selon des méthodes et dispositifs totalement conçus et adaptés à la cible. Par conséquent, les HN permettent aux sciences d'être comprises et intégrées dans la société. De ce fait, il est donc important pour le chercheur de mieux comprendre ce qu'il fait dans sa pratique au quotidien, pour l'améliorer et tenter de la rendre compréhensible.

### 4.1 – La médiation et public cible

L'usage des HN privilégie la médiation scientifique numérique. Or, la première question qui se pose en terme de médiation repose sur la caractérisation de la cible. A quel type de public est destiné le résultat de cette recherche.

---

<sup>176</sup> N. Baillargeon, *Je ne suis pas une PME, Plaidoyer pour une université publique*, Montréal, Poètes de Brousse, 2012, p. 71-72.

La médiation choisie est totalement différente selon le public retenu, scientifique (mono ou pluridisciplinaire) ou non, à visée d'enseignement...

Si le choix se porte sur une forme d'outils utiles à des chercheurs, par exemple en HST, il est intéressant d'en définir leur utilisation afin d'évaluer la notoriété, l'influence, les réseaux derrière une revue. Il est également nécessaire de réfléchir à l'accessibilité de cet outil en mode connecté ou non ; aux supports pouvant recevoir l'outil (tablette, mobile), en tenant compte de l'usage. Vient ensuite le questionnement relatif à la vie de l'outil, est-t-il évolutif ou pas, utilise-t-il une démarche participative ou pas ? Si oui, avec quel public ? Quelles restrictions et contrôles/évaluations ? Quand toutes ses questions sont traitées, il faut songer alors à diffuser, à référencer, à partager. Une fois de plus, le réseau des humanités numériques est un bon tremplin pour valoriser cet outil. En terme de contrôle qualité/quantité, des petits outils peuvent venir se greffer pour mener des statistiques sur le nombre de connexions/visites, téléchargement (nombre et contenu), sur les lieux, les disciplines, les personnes ou institutions etc. Cela permet d'avoir une visibilité sur les améliorations à apporter ou éventuellement, sur les cibles à rajouter.

## 4.2 – Les démarches et outils

### 4.2.1 – Nakala+Omeka = Nakalona

L'analyse de cette revue médicale coloniale s'intègre dans un projet d'envergure européenne traitant des revues coloniales de manière pluridisciplinaire du XIX-XX<sup>e</sup> siècles. La médiation envisagée est donc globale afin de permettre une visibilité croisée sur les acteurs, les savoirs, les réseaux et d'aboutir à des analyses comparées très riches.

Dans le cadre du projet sur les revues coloniales porté par Florence Renucci, notre équipe se tourne vers l'option technique d'outils proposés par l'équipe d'Huma-Num. En effet, lors à l'action nationale de formation sur l'interopérabilité des données qui s'est déroulée à Fréjus en septembre 2015, il est annoncé la sortie prochaine du kit Nakalona composé de l'espace de stockage et de pérennisation des données offert par Nakala mixé avec le CMS Omeka. Cet outil possède plusieurs avantages certains tout à fait adaptés aux besoins de notre projet. Tout d'abord son principal atout et non des moindres réside dans l'hébergement de chaque projet scientifique par Human-Num ce qui lui confère une légitimité scientifique aux yeux notamment des instances européennes. De plus, Nakalona se veut répondre aux exigences de moissonnage exigées par Europeana, Isidore et autres grandes plateformes référence dans le domaine de la recherche scientifique. Le référencement et la visibilité des résultats de la recherche sont donc assurés de facto par l'utilisation de ce kit. Pensé et conçu pour un usage simple et intuitif, cet outil offre des *plugs in* développés spécifiquement par Huma-Num permettant avec une grande souplesse l'import-export des données vers l'espace de stockage et de sauvegarde sécurisé Nakala.

Revenons à Nakala : cet espace à la fois communautaire et individuel propose au détenteur d'un compte (annexe 14) de déposer toutes les données (format texte, image, video etc) de manière sécurisé et pérenne. En effet, lors du dépôt des données une possibilité de test du format est offerte afin de vérifier la validité dans le temps, des choix des formats des données. En ce qui concerne la bibliothèque numérique Omeka, cette option de CMS

(Content Management System) est très pertinente si l'on veut présenter une vitrine simple et souple de la doctrine contenue dans les revues coloniales. Cet outil propose de nombreux avantages : il est libre, il ne nécessite aucune connaissance en développement pur, il est partageable (entre administrateur et rédacteurs) ce qui rend tout projet pérenne en cas de changement de mains. Le mixage Nakala et Omeka est donc tout à fait approprié à la valorisation de notre projet sur les revues coloniales (annexe 15). Dans un premier temps, cette bibliothèque numérique présentera la doctrine (ses références de titre, d'auteur, de pagination etc, sa localisation voire son téléchargement) contenues dans les différentes revues classées par collection thématique (droit, médecine, littérature, militaire etc). L'objectif final est de proposer la visualisation (lecteur intégré) et ou le téléchargement de chaque article préalablement océrisé. Cette océrisation offre la possibilité de lancer une recherche précise par mot clef non seulement dans les titres des articles mais également dans le contenu des articles eux-mêmes. Tout cela ne peut être envisagé que pour les revues dont nous obtiendrons une autorisation de diffusion sur notre site. A ce jour, celle-ci est déjà officieusement accordée par les deux plus grandes revues de droit colonial : la *Revue algérienne, tunisienne et marocaine de législation et jurisprudence* et le *Penant*. Une convention sera rédigée très prochainement entre les responsables de ces revues et le service juridique de notre université. L'objectif de ce projet est d'offrir un outil de travail permettant une recherche multi-critères dans toute la doctrine mise en ligne sur notre site.

Dans un second temps, la doctrine sera complétée par une prosopographie « ontologisée » des acteurs. Ainsi, une collaboration s'effectuera avec le Larhra à Lyon qui est à l'initiative du site SyMoGIH. En effet, au pôle histoire numérique une équipe d'ingénieurs-chercheurs veut promouvoir les outils numériques et leur usage auprès notamment des historiens afin de réfléchir aux exigences méthodologiques. C'est dans cette perspective, que Vincent Alamertery nous propose, dès lors que nos besoins seront affinés, de nous guider à l'utilisation de l'ontologie « acteurs » qui se prête toute à fait à la prosopographie des acteurs de nos revues. Elaborées dans une vision de web sémantique partagé, toutes ces pistes de réflexion doivent encore être creusées afin de présenter un projet avec un cahier des charges et des collaborations mûrement réfléchies. Les différents contacts noués avec l'équipe d'Huma-Num (Nicolas Larousse, Stéphane Pouyllau etc), le laboratoire Larhra, DARIAH, le centre François Viète à Brest, les réseaux des DH (Digital Humanities) et Mate-SHS (Réseau Méthodes Analyses Terrains Enquêtes) sont des atouts très appréciés lors du montage d'un projet.

La première étape est donc de proposer la recherche et l'affichage de l'information. En complément, une exposition virtuelle sous Nakalona permettra de raconter et d'illustrer une histoire. C'est ainsi qu'en s'appuyant sur un graphisme personnalisé au design adapté pour tablettes et smartphones, nous exposerons des « collections » de manière dynamique et attractive et les colorer par le récit historique. *Europeana*, par exemple, utilise Omeka pour ses expositions sur l'art nouveau. Récit sur les acteurs, sur le savoir, sur les réseaux, toutes ces analyses prendront vie à travers notre corpus.

#### 4.2.2 – Démarche participative : le wiki est-il adapté ?

La seconde piste s'oriente autour d'une frise chronologique et d'un wiki<sup>177</sup> dans une perspective participative venant en complément de notre site Nakalona.

L'intégration d'une frise chronologique est donc tout à fait pertinente dans notre cas d'études. Elle est adaptée pour permettre une représentation linéaire associant une échelle de temps à un espace vu à différentes échelles par ses évènements, historiques, économiques, sociaux et politiques.

Au niveau du wiki, on envisage ainsi que les personnes qui consultent les ressources, puissent participer et venir enrichir notre projet par leurs mémoires et leurs données personnelles. Concrètement, on peut concevoir un wiki des données sur les acteurs, les réseaux, sur les thèmes abordés et sur les revues. Des personnes – les familles des auteurs, les descendants, des témoins scientifiques, des érudits locaux – ou bien d'autres sources – comme des institutions, des éditeurs, des journalistes, des historiens – peuvent donc intégrer des informations complémentaires de manière simple, rapide et intuitive à travers cet outil collaboratif. Par contre, nous envisageons de bien séparer le site scientifique de l'espace collaboratif afin de garantir la légitimité et la rigueur de toutes les formes d'informations et données qui sont fournies. Néanmoins, si certaines informations collaboratives récoltées s'avèrent, après vérification de leur source, intéressantes pour enrichir le projet scientifique, elles seront alors – après accord de leur auteur – exploitées dans notre récit.

En effet, se pose le problème sur le web de la coprésence d'écritures universitaires, érudites et publique de l'histoire issues d'un public d'acteurs pluriels dont la singularité et la variété peuvent être interrogées. Pour certains cela est perçu comme un riche espace critique et public ou coexiste une diversité de discours, de mémoires. Cependant, cela interroge sur certaines contraintes méthodologiques incontournables pour l'historien, comme la validation scientifique, l'accès aux sources, ou encore la recherche de la preuve. De plus, la temporalité et la contextualisation – peu présentes sur la toile – sont pourtant une préoccupation essentielle pour l'historien.

#### 4.2.3 – Outil non connecté : l'*ebook* ?

Au-delà d'une version classiquement en ligne, il paraît pertinent de proposer un outil qui pourrait être utilisé en version non connectée pour permettre au chercheur d'avoir un accès illimité aux données quel que soit le lieu. Notre réflexion nous amène à envisager la réalisation d'un e-book enrichi. Celui-ci intégrerait divers médias (son, illustration, graphique, vidéo, animation) des liens hypertextes, et nous offrirait ainsi la possibilité de nous tourner vers les arts numériques.

Dans notre cas, on envisage un ouvrage interactif, numérique, contenant des informations textuelles et iconographiques relatives aux revues, avec des informations complémentaires sous forme de son et vidéo (intégration d'interview) des représentations graphiques des réseaux d'acteurs et institutions, des représentations schématiques du contexte politico-économique de la période etc. Dans cette perspective, il s'agit donc d'un *ebook* enrichie relevant de l'innovation pure où le livre devient totalement nouveau grâce à la technologie. En effet, l'hybridation de la lecture et de la technologie peut transformer un *ebook* vers le jeu grâce à l'intelligence artificielle.

---

<sup>177</sup> Il s'agit d'un site Web collaboratif dont le contenu peut être modifié par les internautes autorisés.



Dans notre projet, le scénario du jeu animerait par exemple le récit autour des acteurs et des réseaux imbriqués. Il existe un très bel exemple de jeu éducatif avec « Soldats Inconnus , Mémoire de la Grande Guerre »<sup>178</sup>, jeu d'aventure racontant les destins croisés de 4 personnages durant la Première Guerre mondiale. Le joueur doit les guider à travers les batailles en résolvant des énigmes et finalement les ramener vers leurs foyers. Cette perspective d'outil interactif est envisageable en complément, pour notre projet sur les revues coloniales et leurs acteurs.

#### 4.2.4 – E-éducation : comment étudier une revue scientifique ?

Dans une perspective d'enseignement tourné vers l'étude des revues et des acteurs, le MOOC (Massive Open Online Courses)<sup>179</sup> présente un intérêt certain. Il s'inscrit dans la nouvelle vague de l'enseignement numérique : l'e-éducation. On peut noter que la politique nationale va dans cette direction avec la création de France Université Numérique pour repenser l'élaboration et la transmission des savoirs afin de donner une impulsion forte à la recherche dans l'e-éducation le tout en répondant à de nouvelles demandes sociales. L'une des responsables de notre équipe coloniale, Florence Renucci, a déjà participé à la conception d'un Mooc sur l'histoire du droit colonial<sup>180</sup>.

Notre projet sur les revues pourrait tout à fait s'inscrire dans ce processus.

L'objectif serait d'enseigner l'étude d'une revue et de proposer des méthodes, des modèles, des outils, des contenus, des corpus. Cet enseignement permettrait d'établir des collaborations et des échanges avec des enseignants, des chercheurs, des étudiants le tout sous des approches différentes, opposées parfois ou complémentaires. L'enseignement proposerait de généraliser des méthodes, des modèles et des outils communs à toute analyse de revue afin de rentrer dans une perspective globalisante propre au web sémantique, ce qui faciliterait grandement l'intégration, l'exploitation et l'analyse d'autres projets revue.

En conclusion, même si nous partageons certaines critiques relatives au web sémantique et au *Big Data*, nous reconnaissons totalement la valeur ajoutée qu'ils représentent en terme de recherche. Toutefois, pour répondre à des exigences plus larges notamment du point de vue du respect de la source, peut-être serait-il envisageable de proposer une version modélisée optimisée pour le web sémantique global tout en offrant une version numérique brute, non orientée, non triée, du document source. De plus, cette solution apporterait un mode de vérification et de légitimation de la source, indispensable toute analyse scientifique pertinente.

---

<sup>178</sup> <<https://www.youtube.com/watch?v=ziFuaZudRUg>>

<sup>179</sup> Massif car la cible touche plusieurs milliers de participants, Ouvert car l'accessibilité n'est pas limitée et est gratuite, Online car cet enseignement est dispensé uniquement par des outils en ligne et Cours car il s'agit d'un enseignement avec un projet pédagogique, un programme, des exercices et des corrections d'exercices, des mécanismes de contrôles des connaissances.

<sup>180</sup> <<http://www.univ-droit.fr/unjf/liste-des-cours/histoire-du-droit/histoire-du-droit-colonial#plan-2>>

## Conclusion

Afin de finaliser cette recherche sur l'apport et les limites des HN dans la construction d'un réseau à travers l'étude d'une revue médicale coloniale, nous allons évoquer quelques pistes de réflexion.

L'humain et le numérique doivent être replacés dans le contexte global de la recherche. En effet, s'il existe un « saut qualitatif » des HN que peu de personnes contestent actuellement, le recours à cette transdiscipline ne doit pas pour autant supplanter l'apport humain en termes d'interprétation et d'analyse. Tout au contraire, il doit plutôt – comme le disent de nombreux chercheurs du domaine - venir le compléter. Nous avons évoqué précédemment le fait qu'il existe des approches épistémologiques fortes et opposées sur une éventuelle relation de subordination du numérique à l'homme, approches qui peuvent avoir des répercussions parfois hasardeuses sur les résultats de la recherche. A l'heure où le web sémantique, les Big data ont le vent en poupe, nous devons précisément nous poser certaines questions. En terme de recherche, n'existe-t-il pas un effet de mode ou un mirage ? Tout est-il modélisable ? Sous quelles conditions et avec quelles contraintes et limites ? En fait, c'est à une position prudente que nous voulons nous tenir. Autrement dit, à une position épistémologique somme toute assez classique : critique, analytique et réflexive, car nous pensons que c'est souvent dans l'excès que les risques émergent.

De notre point de vue, que nous admettons comme subjectif et autocentré sur nos besoins professionnels, la machine, l'informatique, le numérique ne remplaceront jamais la réflexion et l'analyse humaine. Mais elles lui apporteront des pistes, outils, méthodes, pour la faciliter et l'enrichir. Comme l'énonce Nicholas Carr, « Dans l'immensité des informations constamment numérisées, dupliquées, stockées... qui va décider (l'homme ou la machine ?) de ce qu'il est pertinent, utile, indispensable de préserver ? »<sup>181</sup>. Cette question ressemble aussi à celles que se posent les archivistes ; l'intelligence d'un discours ne peut (pas) passer uniquement par le traitement numérique. La préparation des données et l'analyse sont le résultat de micro-décisions humaines – souvent liées au savoir disciplinaire – composant la cohérence, la construction et la connaissance des données. Cependant, les corpus sont parfois trop conséquents pour réaliser toute cette phase manuellement. Il est alors possible de s'aider d'outils hybrides réalisant un pré-tri, sur lequel le chercheur vient ensuite corriger les données. La réflexion humaine permet de donner du sens au contenu, sens qui offre des hypothèses de recherches. Donc même si l'usage des HN est capital actuellement pour mener à bien une recherche et la voir s'intégrer à un ensemble, il doit venir compléter le traditionnel, mais incontournable, travail du chercheur, lent, conscient, argumenté et à certains moments, collectif.

Néanmoins, même si la pratique du chercheur est fondamentale, elle voit son rendement fortement augmenté par l'utilisation du numérique, notamment en terme d'automatisation finement dosée. Une autre question émerge alors : celle du rendement et de l'efficacité. Est-ce de bons critères – objectifs, rigoureux, légitimes, acceptables... -

---

<sup>181</sup> Nicholas Carr, *Internet rend-il bête ? Réapprendre à lire et à penser dans un monde fragmenté*, Paris, Editions R. Laffont, 2011, 320 p.

pour envisager l'activité de recherche ? On découvre dès lors de nombreuses et nouvelles pistes passionnantes de réflexion. En tout cas, suite à cette première expérience de recherche sur le sujet, nous pouvons sereinement affirmer : les HN semblent réellement – sous certaines conditions – apporter une nouvelle valeur émergente à la recherche en SHS.

# Webographie et bibliographie

## Webographie

### Les annales

<http://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/resultats/index.php?do=livre&cote=131132&statut=charge>

### Médecine coloniale et organisations sanitaires

<http://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/resultats/index.php?do=livre&cote=medtrop>

<http://www.jle.com/fr/MedSanteTrop/index.mhtml>

<http://www.jle.com/fr/revues/mst/archive.phtml>

<http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/hsm/HSMx1999x033x003/HSMx1999x033x003x0267.pdf>

<https://www.asnom.org/>

<http://irice.univ-paris1.fr/spip.php?article911>

### HN et médiation

<https://www.7switch.com/fr/ebook/9782953641905>

<http://www.digitalhumanities.org/companion/>

<http://books.openedition.org/oep/226?lang=fr>

<https://dhnord2014.meshs.fr/ressources-multimedia/interviews>

<http://dayofdh2016.linhd.es>

<http://publi.meshs.fr/ressources/aurelien-berra-sur-les-digital-humanities>

<http://tcp.hypotheses.org/318>

<http://dhdebates.gc.cuny.edu/book>

<http://dhdebates.gc.cuny.edu/>

<http://journals.uic.edu/ojs/index.php/fm/article/view/3663/3040>

<http://philologia.hypotheses.org/1461>

<http://entheses.hypotheses.org/1519>

[https://www.cairn.info/article\\_p.php?ID\\_ARTICLE=RHMC\\_585\\_0070#no174](https://www.cairn.info/article_p.php?ID_ARTICLE=RHMC_585_0070#no174)

<http://www.rap.prd.fr/ressources/vod.php?videotheque=ehees>

<http://dht.revues.org/160>

<http://www.huma-num.fr/>

<http://www.huma-num.fr/service/nakala>

<http://siprojuris.symogih.org/>

<https://orange-textable.readthedocs.org>

<https://www.youtube.com/watch?v=ziFuaZudRUg>

<http://www.univ-droit.fr/unjf/liste-des-cours/histoire-du-droit/histoire-du-droit-colonial#plan-2>

### Public history

<http://www.oucs.ox.ac.uk/ww1lit/gwa/about.html>

<http://www.europeana1914-1918.eu/en>

### Rechercher

<http://gallica.bnf.fr>

<http://www.culture.gouv.fr/documentation/leonore/recherche.htm>

<http://www.rechercheisidore.fr/>

<http://fr.hypotheses.org/>

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb344836924/date.r=ministere+des+affaires+etrangeres+documents+diplomatiques.langEN>  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34378481r/date>  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb32726274t/date>  
<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/>  
<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/>  
<https://www.cairn.info/>  
<http://www.persee.fr/>  
<http://www.revues.org/>

## Lobby colonial

<http://etudescoloniales.canalblog.com/archives/2006/12/29/3538945.html>  
<http://ldh-toulon.net/le-parti-colonial-par-Charles.html>

## Réseaux

[www.cairn.info/revue-reseaux-2013-6-page-187.htm](http://www.cairn.info/revue-reseaux-2013-6-page-187.htm)

# Bibliographie

## Ouvrages

### Sur la médecine coloniale et colonies

- E. Deroo, A. Champeaux, J.-M. Milleliri, P. Quéguiner, *L'école du Pharo : cent ans de médecine outre-mer, 1905-2005*, Panazol (Haute-Vienne), Lavauzelle, 2005, 220 p.
- P. Pluchon, *Histoire des Médecins et Pharmaciens de Marine et des Colonies*, Toulouse, 1 vol., Editions Privat, 1985, 430 p.
- P. Brau, *Trois siècles de Médecine coloniale française*, Paris, Vigot frères, 1931, 208 p.
- L. Lapeyssonnie, *La médecine coloniale. Mythes et réalités*, Paris, Médecine et Histoire, Seghers, 1988, 310 p.
- A. Mounier-Khun, *Les services de santé militaire et les médecins militaires français pendant la conquête et la pacification du Tonkin et de l'Annam (1882-1896)*, Thèse d'histoire 2002-2003 soutenue le 19 mars 2003, Université du Littoral-Côte d'Opale, 3 vol., 2327 pages.
- C. Bonneuil, *Des savants pour l'Empire. La structuration des recherches scientifiques coloniales au temps de la « mise en valeur des colonies françaises » 1917-1945*, Paris, Editions de l'Orstom, 1991, 125 p.
- M.H. Brunschwig, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français, 1871-1914*, Paris, A. Colin, 1960, 206 p. ; R. Girardet, *L'idée coloniale en France*, Paris, La Table ronde, 1972, 337p.
- A. Kermorgant, G. Reynaud, *Précautions hygiéniques à prendre pour les expéditions et les explorations aux pays chauds*, Paris, Imprimerie nationale, 1900, 110 p.
- G. Lachenal, *Le médicament qui devait sauver l'Afrique. Un scandale pharmaceutique aux colonies*, Paris, La Découverte, coll. « Les empêcheurs de penser en rond », 2014, 283 p.
- J.-L., Bado, *Eugène Jamot, 1879-1937 : le médecin de la maladie du sommeil ou trypanosomiase*, Paris, Karthala, 2011, 444 p.
- O. Le Cour Grandmaison, *L'empire des hygiénistes. Vivre aux colonies*, Paris, Fayard, 2014, 361 p.
- S. Clapier-Valladon, *Les médecins français d'outre-mer*, Paris, Edition Anthropos, 1982, 280 p.
- B.-P. Enfantin, *Colonisation de l'Algérie*, Paris, P. Bertrand, 1843, 542 p.
- M.-A. Osborne, *Nature, the exotic, and the science of French Colonialism*, Indianapolis, Indiana University Press, 1994, 216 pages
- M.-A. Osborne, *The Emergence of Tropical Medicine in France*, University of Chicago Press, 2014, 328 pages
- C. Bonneuil, *Des savants pour l'Empire. La structuration des recherches scientifiques coloniales au temps de la « mise en valeur des colonies françaises » 1917-1945*. Paris, Editions de l'Orstom, 1991, 125 pages

## Sur l'hygiène

G. Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, 2ème éd. 1972, p.7.

G. Vigarello, *Le sain et le malsain : santé et mieux-être depuis le Moyen Age*, Paris, Seuil, 1985, 416 p.

## Histoire

R. Rémond, *Introduction à l'histoire de notre temps, le XIX<sup>e</sup> siècle, 1815-1914*, vol. 2, Paris, Le Seuil, 1974, p. 213-217.

J.-C. Sournia, *Histoire de la médecine*, Paris, La Découverte/Poche, 1997, chapitres 11 et 12.

## Sociologie

K. Marx, F. Engels, *Manifeste du Parti communiste*, Paris, Editions Champ Libre, 1983.

A.-F. Chalmers, *La fabrication de la science*, Paris, La Découverte, 1991, 167 p.

P. Bourdieu, *Les usages sociaux de la science*, Versailles, Editions Quæ « Sciences en questions », 1997, 80 p.

M. Mauss, *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, PUF, Collection Quadrige, 1973, 149-279 p.

W.-O. Hagstrom, *The scientific Community*, New York, Basic Books, 1975 (réédition de 1965), 304 p.

C. Blanckaert, *De la race à l'évolution. Paul Broca et l'anthropologie française (1850-1900)*, Paris, L'Harmattan, 2009.

C.-D. Conner, *Histoire populaire des sciences*, Montreuil, L'échappée, 2011, 410 p.

T. Kuhn, *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago, University of Chicago Press, 1962, 212 p.

N. Baillargeon, *Je ne suis pas une PME, Plaidoyer pour une université publique*, Montréal, Poètes de Brousse, 2012, p. 71-72.

## Acteurs

H. Ferrière, *Bory de Saint-Vincent (1778-1846), Evolution d'un voyageur naturaliste*, Paris, Syllepse, 2009, p. 29-38.

## HN

S. Schreibman, R. Siemens, J. Unsworth, *A companion to Digital Humanities*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2008, 640 p.

P. Mounier (dir.), *Read/Write Book 2 : Une Introduction aux humanités numériques*, Marseille, OpenEdition Press, 2012, 264 p.

M. Wieviorka, *L'impératif numérique, ou La nouvelle ère des sciences humaines et sociales?*, Paris, CNRS éditions, 2013, 64 p.

Nicholas Carr, *Internet rend-il bête ? Réapprendre à lire et à penser dans un monde fragmenté*, Paris, Editions R. Laffont, 2011, 320 p.

## Articles

### Sur les revues

V. Tesnière, A. Cantau, « Les revues médicales depuis 1800 », *Revue de synthèse*, Vol. 135, n° 2-3, septembre 2014, p. 202-219.

V. Tesnière, C. Bouquin, « Une morphologie de la circulation des savoirs la revue depuis 1800 », *Revue de synthèse*, Vol. 135, n° 2-3, septembre 2014, p.175-202 et V. Tesnière, A. Cantau, *op. cit.*

J. Julliard, « Le monde des revues au début du siècle ». *Cahiers Georges Sorel*, n°5, 1987, p.3-9.

F. Renucci, « La Revue algérienne et après ? Naissance et développement des grandes revues de droit colonial (1885-1914) », *Les revues juridiques aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, F. Audren and N. Hakim (eds.), Editions La mémoire du droit, Paris, 2016, à paraître.

F. Renucci, « La Revue algérienne, tunisienne et marocaine de législation et de jurisprudence (1885-1916). Une identité singulière ? », *Faire l'histoire du droit colonial cinquante après l'Indépendance de l'Algérie*, J.-P. Bras (dir.), Khartala, Paris, 2015, 181-201.

A. Boyer et A. Cantau, « Regards sur quelques journaux éphémères d'hygiène du XIX<sup>e</sup> siècle conservés à la Bibliothèque nationale de France », *Histoire des Sciences Médicales*, Tome XLIV, n°3, 2010, p. 281-301.

## Réseaux

M. Callon, « Sociologie de l'acteur réseau », *Sociologie de la traduction*, Paris, M. Akrich, M. Callon, B. Latour (dir.), 2006, p. 267-276 ; M. Callon, « Pour une sociologie des controverses techniques », Paris, M. Akrich, M. Callon, B. Latour (dir.), 2006, p. 135-157.

B. Latour, S. Woolgar, *Laboratory Life : The Social Construction of Scientific Facts*, Los Angeles, Sage, 1979, 296 p.

H. Ferrière, I. Thiébaud, « A quelles conditions peut-on utiliser le concept de réseau pour écrire une histoire de la diffusion des savoirs au sein d'une revue médicale coloniale française (1898-1940) ? », *clio@themis*, numéro 12 *Revue et Empires*, à paraître en janvier 2017.

J. D'Andurain, « Entre culture et propagande, le « parti colonial » à travers ses revues », *clio@themis*, numéro 12 *Revue et Empires*, à paraître en janvier 2017.

Mercklé Pierre, « La « découverte » des réseaux sociaux. Traduire Barnes ensemble. À propos de John A. Barnes et d'une expérience de traduction collaborative ouverte en sciences sociales », *Réseaux 6/2013 (n° 182)*, p. 187-208

## Lobby colonial

J. Chailley-Bert, « Le Ministère des Colonies », *Revue des deux mondes*, Paris, 1894, p. 906-924. C.-R. Ageron, « Le « parti » colonial », *L'Histoire*, n°69, 2001, p.49-83.

## Médecine coloniale, militaire et hygiène

G. Lachenal, « Quand la médecine coloniale laisse des traces », *Les Tribunes de la santé*, n° 33, 2011/4, p. 59-66 ; J.-C. Tantchou Yakam, « Eugène Jamot : historiographie et hagiographie d'un médecin colonial », *Outre-mers*, tome 95, n°360-361, 2008, p. 169-189.

C. Fredj, « Retrouver le patient colonisé. Les soins aux « indigènes » dans l'Algérie colonisée (fin XIX<sup>e</sup> s.-années 1930) », *Histoire, Médecine et Santé*, n°7 *Soins*, A. Jusseume, P. Marquis, M. de Rossigneux-Méheut (coord.), Presse Universitaires du Midi, 2015, p. 37-50.

L.-A. Héraud, « La médecine militaire coloniale française : Une aventure médicale de trois quarts de siècle (1890-1968) », *Histoire des sciences médicales*, tome 40, n°4, 2006, p. 381-392.

R. Lenoble, M. Danis, P. Saliou, « La médecine tropicale d'hier à aujourd'hui », *Bull. Acad. Natle. Méd.* 2013, 197, N°7, p. 1353-1364.

C. Salomon-Bayet (dir.), *Pasteur et la Révolution pastorienne*, Paris, Payot, 1986. E. Belmas et S. Nonnis-Vigilante (dir.), *La santé des populations civiles et militaires*, Lille, Septentrion, 2010.

P.-A. Taguieff, « Eugénisme ou décadence, l'exception française », *Ethnologie française*, 1994-1, p. 81-103.

D. Richard-Lenoble, M. Danis, P. Saliou, « La médecine tropicale d'hier à aujourd'hui », *Bull. Acad. Méd.*, 197, n°7, 2013, p. 1353-1364, séance du 22 octobre 2013.

J. d'Andurain, « Entre velléité et opiniâtreté, la création du ministère des Colonies en France (1858-1894) », *French Colonial History*, volume 14, 2013, p. 33-54.

## Histoire

S. Dulucq et al., « L'écriture de l'histoire de la colonisation en France depuis 1960 », *Afrique & histoire*, volume 6, 2006/2, p. 235-276.

P. Singaravélou, « Le moment « impérial » de l'histoire des sciences sociales (1880-1910) », *Mil neuf cent, Revue d'histoire intellectuelle*, n° 27, 2009, p. 87-102.

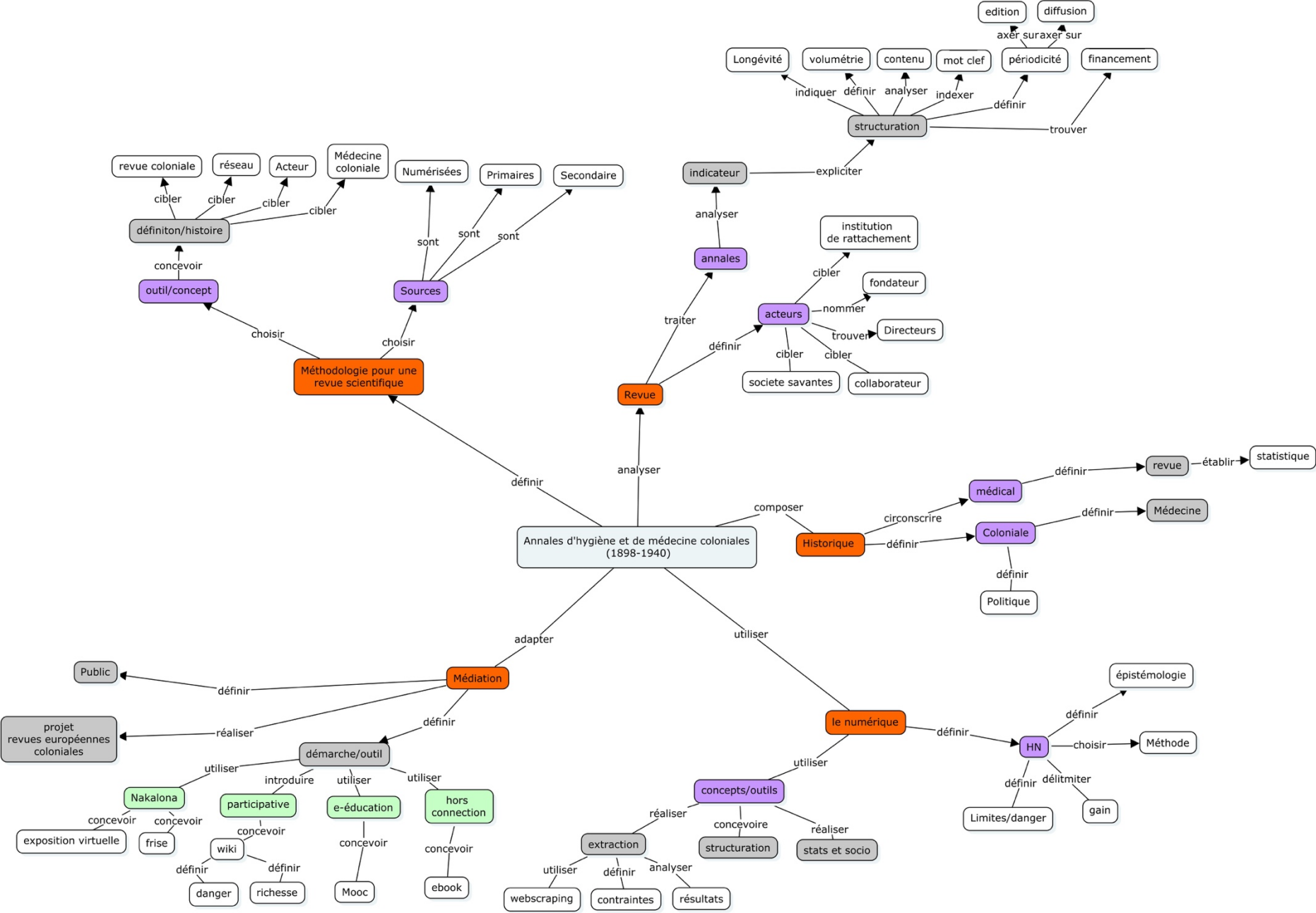
## HN

P. Mounier, « Une « utopie politique » pour les humanités numériques ? Modèles de communication savante et gestion de la recherche en transformation ». *Socio*, 4/2015, p. 97-112.


- P. Svenson, « Beyond the big tent », *Debates in the Digital Humanities*, Matthew K. Gold (éd.), Minneapolis, University of Minnesota Press, 2012
- L. Spiro, « This is why we fight. Defining the values of digital humanities », *Debates in the Digital Humanities*, Matthew K. Gold (ed.), University of Minnesota Press, Minneapolis, 2012
- A. Gefen, « Les enjeux épistémologiques des humanités numériques », *Socio*, 4/2015, p. 61-74.
- J.-B. Michel, Y.-K. Shen, A.-P., Aiden, A. Veres, M.-K. Gray, The Google Books Team, J. Pickett, et al., « Quantitative analysis of culture using millions of digitized books », *Science*, no 333, décembre, 2011, p. 176-182.
- V. Mayer-Schönberger et K. Cukier, *Big Data: A Revolution That Will Transform How We Live, Work, and Think*, Houghton Mifflin Harcourt, Boston, 2013, 256 p.
- K. Leetaru, Kalev, , « Culturomics 2.0: Forecasting large-scale human behavior using global news media tone in time and space », *First Monday*, vol. 16, no 9, 2011.
- S. Ramsay et G. Rockwell, « Developing Things : Notes toward an Epistemology of Building in the Digital Humanities », *Debates in the Digital Humanities*, Matthew K. Gold (éd.), Minneapolis, University of Minnesota Press, 2012.
- Sylvain Laubé, « Modélisation des documents numériques pour l'histoire des techniques : une perspective de recherche », *Documents pour l'histoire des techniques*, n°18, 2010, p. 37-41.



# ANNEXE 1 : Modélisation de la problématique



# ANNEXE 2 : Généalogie de Bernadette Weiner - Kermorgant



**Bernadette WEINER**

Page-contact du propriétaire

Accueil de l'arbre

Souche de l'Arbre

Rechercher

prénom  
nom  
sosa, nom public

Valider

Tous les noms  
Autres recherches

Autour de l'arbre

- Répartition géographique
- Chronique familiale
- Statistiques
- Anniversaires du jour

👤 **Bernadette Thérèse Laure Simeone WEINER**

🕒 Sosa : 1

- Née le 6 mars 1947 (jeudi) - Soissons,02000,Aisne,
- Âge : 67 ans
- Infographiste

**Parents**

- 👤 **Tihamer WEINER**, Croix du Combattant Volontaire, né le 22 avril 1909 (jeudi) - Banatsko Aran?elovo,SERBIA, , décédé le 15 août 1991 (jeudi) - Grasse ,06130,Alpes Maritimes, à l'âge de 82 ans , Médecin  
*Marié le 4 mai 1946 (samedi) , Paris ,75005,Seine,, avec*
- 👤 **Aline KERMORGANT**, née le 26 avril 1921 (mardi) - Issy les Moulineaux ,92130,Hauts de Seine, , décédée le 5 juin 1965 (samedi) - Albertville ,73200,Savoie , à l'âge de 44 ans , Médecin  
*divorcés le 4 juin 1956 (lundi)*

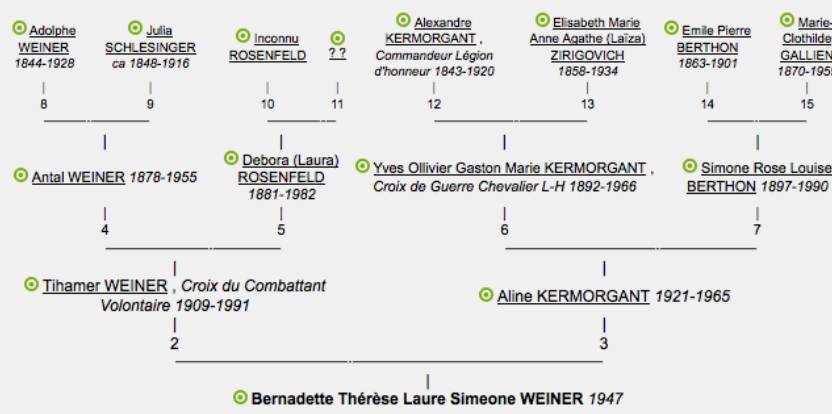
**Union(s), enfant(s) et les petits enfants**

- Mariée avec **Serge FITZHELAOUROFF (FITZHALOUROV)** (Parents : ♂ **Pierre FITZHELAOUROFF (FITZHALOUROV)** 1899-1977 & ♀ **Nathalie Mikhailovna AIKHANOFF 1908-1981** ), divorcés dont
  - ♀ **Alexandra Natassia FITZHELAOUROFF mariée avec Samba SEMEGA** dont
    - ♂ **Tidjane Oumar Alexandre SEMEGA**
    - ♂ **Lakhamy SEMEGA**
  - ♂ **Laurent WEINER marié avec Carola RIOLFO** dont
    - ♀ **Luna WEINER**
    - ♂ **Noé WEINER**

**Fratrie**

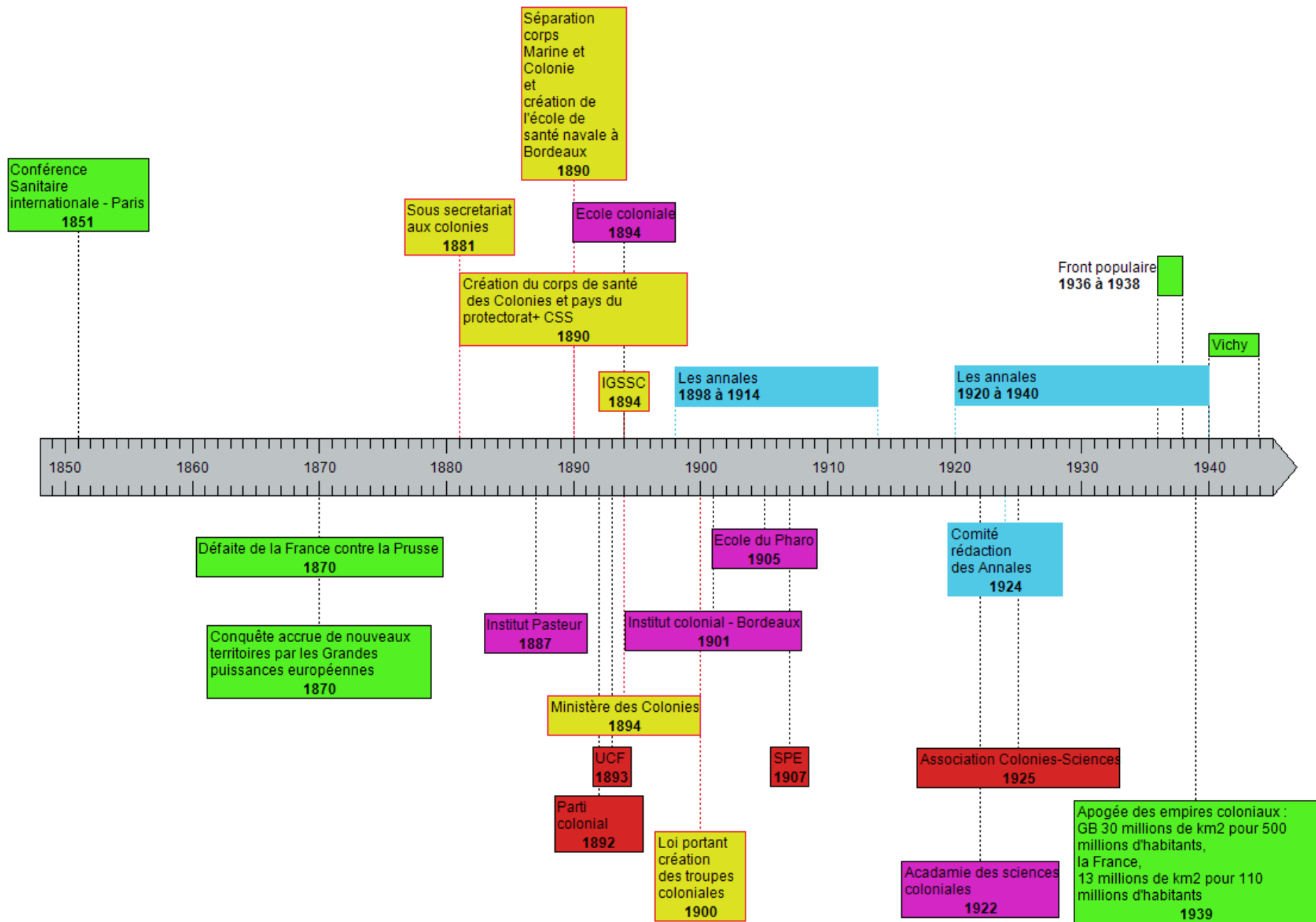
- ♀ 👤 **Bernadette Thérèse Laure Simeone WEINER 1947 Mariée avec Serge FITZHELAOUROFF (FITZHALOUROV)**
- ♀ 👤 **Christiane Micheline WEINER 1949 Mariée avec Marc ABELIN**
- ♀ 👤 **Marie-Claude Elisabeth WEINER 1950 Mariée avec Jean Jacques RICHEPIN**
- ♂ 👤 **Gérard WEINER 1952 Marié avec Isabelle MERCIER**

**Aperçu de l'arbre** >> Arbre d'ascendance >> Arbre de descendance



The chart shows Bernadette Thérèse Laure Simeone WEINER (1947) at the bottom. Her father is Tihamer WEINER (1909-1991), and her mother is Aline KERMORGANT (1921-1965). Tihamer's parents are Adolphe WEINER (1844-1928) and Julia SCHLESINGER (ca 1848-1916). Aline's parents are Alexandre KERMORGANT (1843-1920) and Elisabeth Marie Anne Agathe (Laiza) ZIRIGOVICH (1858-1934). Further ancestors include Inconnu ROSENFELD (?), Yves Ollivier Gaston Marie KERMORGANT (1892-1966), and Simone Rose Louise BERTHON (1897-1990).

# ANNEXE 3 : Frise chronologique



## ANNEXE 4 : Bilan du dépouillement des revues de droit colonial et d'une revue médicale coloniale

### Revue de droit :

#### (RA) La Revue algérienne, tunisienne et marocaine de législation et de jurisprudence

Nombre d'entrée 2200 entrées

Période traitée : 1877-2012

#### Annales de la RA

Nombre d'entrée 46 entrées

Période traitée : 1955-1960

#### Journal de Robe : numérisation à compléter

Nombre d'entrée 503 entrées

Période traitée : 10 années entrecoupées allant de 1881 à 1904, période totale : 1860-1973

#### La Gazette des tribunaux du Maroc : à numériser

Nombre d'entrée 1082 entrées

Période traitée : 1921-1965

#### Le Journal des tribunaux de Tunisie numérisation à compléter

Nombre d'entrée 244 entrées

Période traitée : 1914-1931, période totale à vérifier 1889-1939

#### Tunisie judiciaire : à numériser à la BNF

Nombre d'entrée

Période traitée : 1950-1954 (voir si autre année existante)

#### La revue tunisienne de droit : à numériser

Nombre d'entrée : renseignée de 1953 à 1970

Période traitée : 1953-2006 (voir si autre année existante)

#### La Revue marocaine de droit : numérisation à compléter

Nombre d'entrée 644 entrées

Période traitée : 17 années entrecoupées débutant de 1935 à 1965

#### Le Penant

Nombre d'entrée 1400 entrées

Période traitée : 1891-1999 (voir si 1886-1891 existe)

(tableau à compléter de 2000 à 2014 car numérisation faite jusqu'en 2014)

#### Le Darest (203 entrées)

Nombre d'entrée 1400 entrées

Période traitée : 1891-1999

#### La revue juridique de l'union française : reste à numériser

Nombre d'entrée 165 entrées

Période traitée : 1947 à 1955 (voir si autre année existante)

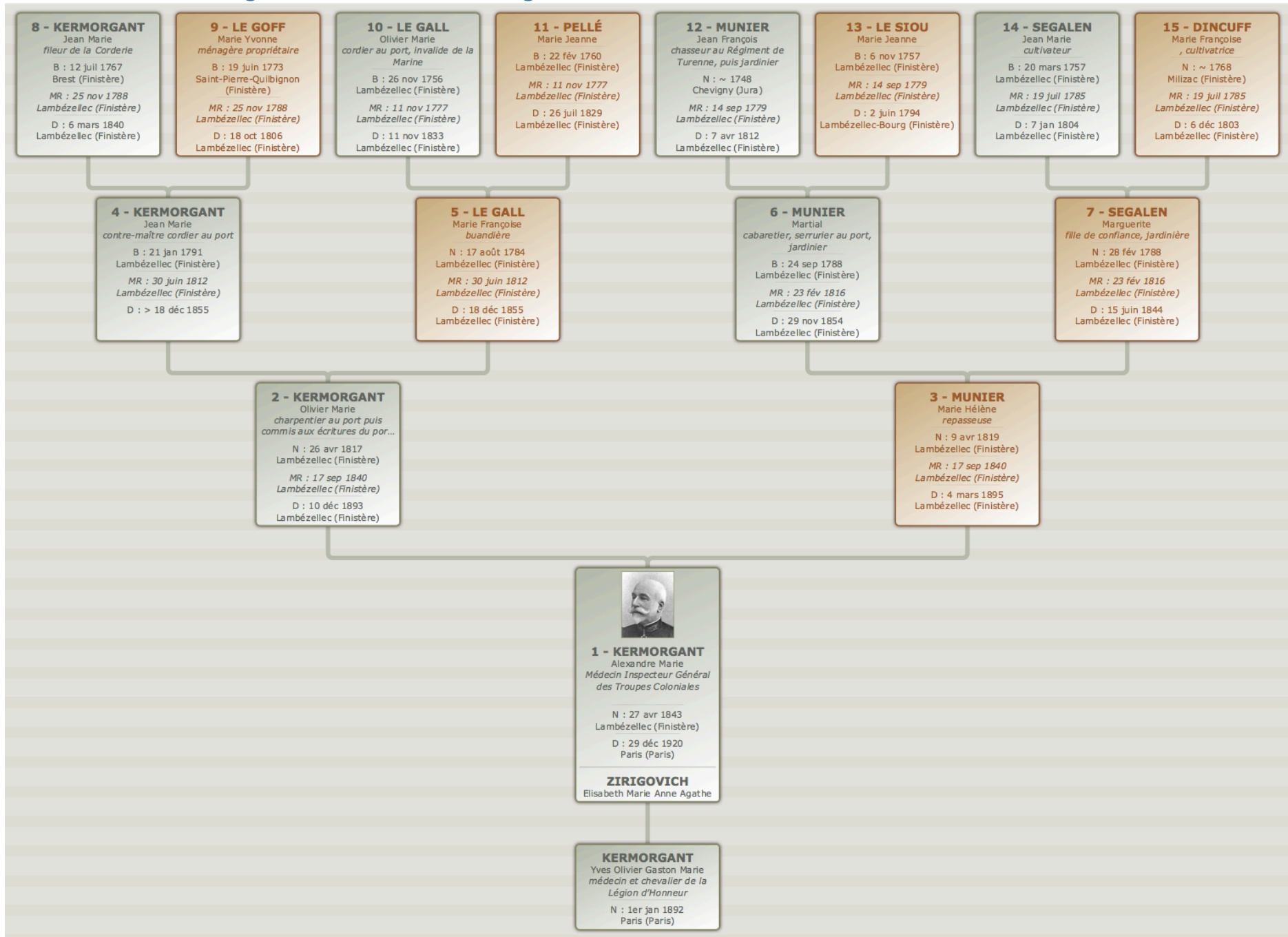
### Revue Médicale :

#### Annales d'hygiène et de médecine coloniales :

Nombre d'entrée : 3200 entrées

Période traitée : 1898-1940

# ANNEXE 5 : Généalogie d'Alexandre Kermorgant



## ANNEXE 6 : Synthèse de l'affaire Bafia, Docteur Jamot

L'histoire du médecin colonial Jamot met en exergue l'évidente pression et implication de l'institution, de la hiérarchie et des sociétés savantes venues « briser » ou défendre, une carrière qui, localement, avait atteint des résultats incomparables dans la prophylaxie de la maladie du sommeil. Jalousie, rivalité, orgueil et réseautage aboutissent à démotiver Jamot dans sa lutte contre cette maladie et dans son sauvetage de la population indigène.

Jamot est « le grand » responsable du service de prophylaxie de la maladie du sommeil. Henry-Mathieu Monier son subordonné, est le responsable d'un secteur, celui de Bafia.

En 1927, sorti depuis un an de l'Ecole du Pharo, le jeune docteur Monier prend la direction du service de prophylaxie contre la maladie du sommeil à Bafia et ce, jusqu'en 1929. Ce jeune médecin inexpérimenté modifie les thérapeutiques et les dosages alors que Jamot le met en garde et lui recommande de rester très prudent sur ses tests. Jamot transmet les doses de tryparsamide à ne jamais dépasser et le strict protocole à suivre : Monier est informé de tout cela.

Devenu capitaine en 1928 il continue d'être bien noté par ses supérieurs hiérarchiques. Monier généralise son nouveau dosage sur son territoire et ne prend pas soin de vérifier les « alertes » signalées par ses agents sanitaires notifiant des troubles oculaires chez certains patients. Il décide de continuer son protocole. La même année, il transmet un rapport dont la présentation ne permet pas à Jamot d'être inquiet sur ce nouveau dosage appliqué à Bafia. Cependant Jamot reste inquiet notamment car les dosages appliqués sont bien supérieurs aux doses maximales qu'il avait notifiées et il demande à Monier de lui indiquer précisément le nombre de troubles oculaires constatés. Monier, déformant la réalité, déclare qu'il y aurait une centaine d'accidents, tout au plus. Parallèlement dans une note de Monier destinée à la publication il signalait que lors du dernier trimestre 1928, des accidents oculaires graves sont constatés dans cette région allant jusqu'à la cécité et ce pour 5% des malades. En 1929, Monier s'étonne du nombre d'indigènes qui se plaignent de ne plus rien voir et il retourne aux dosages prescrit initialement par Jamot. Jamot se doit de sauver sa réputation, sa mission, et ne pas donner le bâton à ses adversaires l'accusant déjà de créer un Etat dans l'Etat depuis la création du Service permanent de lutte contre la maladie du sommeil.

Monier en congé retourne en France. Le nombre d'aveugle chez les trypanosomés devenant très inquiétant à Bafia, Jamot est sollicité pour faire une inspection et découvre 700 aveugles. Le commissaire de la République française au Cameroun, M. Marchand, ne veut pas ébruiter ces faits mais Jamot, très contrarié, somme Monier de ne plus remettre les pieds au Cameroun. Monier a de sérieux appuis, soutenu par le non moins célèbre Professeur à l'institut Pasteur, Marchoux (secrétaire de la Société de pathologie exotique puis président en 1928) qui va très loin pour défendre Monier. Monier proteste contre l'intimidation de Jamot auprès de l'Inspection générale des services de santé des colonies. Il conteste ainsi l'ignorance de Jamot vis à vis des fortes doses de

médicaments administrées et va même plus loin en prétextant un accord oral de Jamot pour ces administrations surdosées. On peut se demander en effet, si Monier en agissant de la sorte n'a pas eu l'assurance de se voir blanchir de toutes sanctions et d'enfoncer Jamot dans les rouages d'une machine administrative qui allait faire sérieusement de l'ombre à sa carrière. Ce fut le début d'un conflit Monier Jamot lourd de conséquences. Monier prépare sa défense et sa contre-attaque contre la décision de Jamot de lui interdire de retourner au Cameroun dans les bureaux parisiens entourés des « adversaires » de Jamot, d'avocats et de scientifiques à l'institut Pasteur. En 1930, Marchand reconnaît officiellement auprès de l'inspecteur générale des colonies que les patients traités par Monier étaient atteints de graves accidents oculaires graves pouvant aller jusqu'à la cécité. Vu la position de Marchand cette accusation allait peser lourd contre Monier et démontrer son entière responsabilité. Marchand ponctionne alors 160 000 francs sur le budget alloué à la maladie du sommeil pour tenter d'aider ces « nouveaux aveugles » souvent abandonnés par leur famille. Marchand, pour mettre fin aux accusations réciproques, demande une nouvelle expertise menée par trois médecins de la maladie du sommeil. Cette enquête est accablante pour Monier et met en exergue le « mensonge d'autorisation verbale de Jamot ». Le ministère des colonies décida que cette faute doit avoir une sanction sévère tout en tenant compte de circonstances techniques atténuantes et en tirant des leçons des essais involontaires sur des cobayes humains...

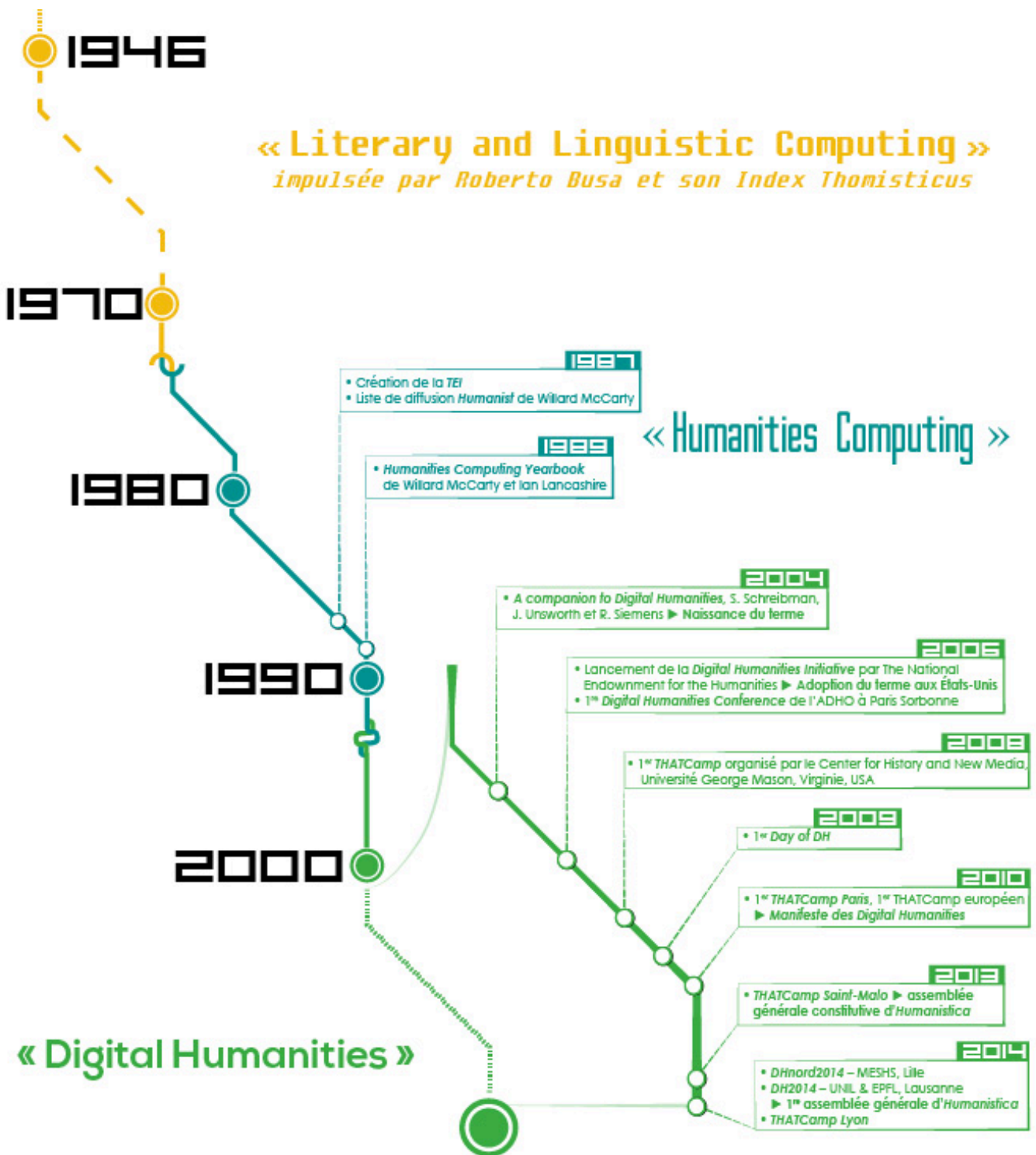
Le ministre des Colonies propose donc Monier, dépendant du ministère de la Guerre, passe devant le Conseil d'Enquête et propose des sanctions si la responsabilité est reconnue. Quant à Jamot, il lui est reproché de ne pas avoir suffisamment tenu compte de l'inexpérience de Monier. Cependant, l'expérience et sa renommée de Jamot, le blâme est inenvisageable et le ministère des Colonies n'émet donc que des regrets.

Verbalement, la Direction du service de santé invite Jamot à aller au Conseil d'Enquête où il est interpellé par le Pr Marchoux lui demandant son retrait puisqu'il n'est pas officiellement convoqué. Jamot ne s'y rend pas et cette absence va conduire à sa perte. Durant ce conseil, Marchoux désavoue totalement Jamot et met en péril sa légitimité scientifique dans les dosages médicamenteux contre la maladie du sommeil.

Monier se prend un simple blâme.

Blaise Diagne nommé Sous-secrétaire d'Etat trouve inacceptable qu'un simple blâme soit acté pour une erreur ayant causé la cécité de 700 personnes et ne tolère pas l'absence de Jamot lors du conseil d'enquête. La sanction tombe : Jamot est relevé de son poste de directeur du service de santé au Cameroun et il est mis aux arrêts à Dakar en prétextant. Marchoux confesse avoir demandé à Jamot de ne pas être présent lors du Conseil, mais il était trop tard la machine est lancée. En accord avec les chefs hiérarchiques de Jamot et même si Diagne émet des regrets pour avoir agi dans l'ignorance de toutes les données du problème, le mal est fait.

En 1931 Monier déclare avoir vaincu Jamot et continue continuer sa carrière jusqu'à une affectation à Madagascar en 1936 après avoir été promu médecin commandant.



dhnord2014

1 : d'après Burnard, Lou, « Du Literary and Linguistic Computing aux Digital Humanities : retour sur 40 ans de relations entre sciences humaines et informatique », in *Read/Write Book 2 : Une Introduction aux humanités numériques*, ed. Pierre Mourier, *Read/Write Book* (Marseille : OpenEdition Press, 2012), p. 45-58  
<http://books.openedition.org/oepp/242>



## ANNEXE 8 : Extrait d'un sondage sur l'extraction automatique

### Question de départ :

*Je souhaiterais structurer certaines de ces données en colonnes (nom, prénom, grade, pays etc) pour mettre en évidence des éventuels réseaux "acteurs" et ou des éventuels liens entre les promotions et les mutations et ou découvrir des facettes cachées à travers ces données.*

*Actuellement, ces données ne sont pas du tout présentées sous forme de tableau et sont contenues dans des paragraphes de textes (souvent ce sont des extraits de bulletin officiel). Cela prendrait beaucoup de temps que de faire du simple copier-coller de ces données dans un tableur, aussi je voulais savoir si parmi vous certaines personnes auraient utilisé des outils permettant de structurer toutes ces données éparpillées vers un format colonne/ligne ?*

### Réponse :

Clément Levallois  
Assistant professor EMLYON  
Markets & Innovation Department

Pour l'extraction automatisée de données relatives aux acteurs, à ma connaissance, seules des solutions programmatiques (plutôt que logiciels) existent, qui restent imparfaites. Si votre corpus comprend des acteurs suffisamment renommés pour apparaître dans Wikipédia, alors l'outil spotlight dbpedia serait intéressant. Alchemy API est une solution commerciale offrant un service similaire.

Audrey Baneyx  
Responsable de projets scientifiques  
Science Po Paris

Notre outil ANTA peut peut-être vous aider. Il repère notamment les entités nommées (via l'utilisation d'Alchemy) et vous pourrez également taguer les informations qui vous intéressent.

Anne-Claire Le Picard  
Service des ouvrages et Multimédia  
BIU santé Paris

Je me permets tout de même de signaler un autre outil. Il se peut que le logiciel gratuit de Text-mining Calliope (<http://www.calliope-textmining.com/>) puisse vous être utile pour mettre en évidence des réseaux d'acteurs.

En qualifiant les entités nommées présentes dans les articles de cette revue coloniale dans le domaine médical, mais également en qualifiant les thématiques abordées, vous pourrez visualiser sous formes de graphes (Gephi) ces réseaux d'acteurs et cartographier les thématiques. En répétant l'opération pour différentes époques de publication, vous pourrez observer les différences et tenter de faire parler.

Mais là encore il n'est pas vraiment possible de faire l'économie de la préparation des données en amont de Calliope mais aussi une fois à l'intérieur de Calliope. Et bien sûr, cela nécessite de se familiariser avec l'outil pour manipuler le lexique de termes qu'il extrait des textes et pour ensuite faire appliquer des traitements statistiques sur ces données.

Mathilde de Saint Leger  
Ingénieur d'Etudes  
Université Paris Ouest Nanterre la Défense

J'ai eu l'occasion de travailler sur une telle problématique et j'ai utilisé un module de Calliope (Calliope-Annotate) dans la phase de structuration des données. Cela m'a permis de faire l'extraction de toutes les graphies possibles (donc les erreurs d'océrisation aussi). J'ai pu ainsi analyser le corpus pour décider quelles expressions régulières mettre en place où le cas échéant constater que cela n'était pas utile (trop de variations de graphie d'un même mot). Cela était d'autant plus nécessaire que les termes en question servaient de "segmenteur" de phrase (motif récurrent qui permet de délimiter une phrase) car souvent dans les fichiers récupérés par "océrisation" les ponctuations utilisées comme segmenteur ne sont pas fiables du tout.

Bref, tout dépend de la quantité de documents que vous avez à structurer, et de la qualité des fichiers récupérés par OCR car c'est un long et minutieux travail quelque soit la méthode que vous aurez choisie. Je suis à votre disposition si vous souhaitez davantage d'informations.

Claire Lemerrier  
Directeur de recherches CNRS  
SciencesPo

Mon sentiment reste que l'outil le plus adaptable aux besoins en l'espèce est un bête tableur pour avoir les lignes et colonnes, du temps devant soi pour faire la saisie et un bon cerveau :), cela dit cela laisse ouvert le problème des très grands corpus.

Martine Cocaud  
MCF – Université Rennes 2

Non je ne connais pas de méthodes efficaces pour structurer automatiquement des données qui sont éparpillées dans des textes divers. Je crois que la seule méthode efficace est de la faire manuellement en préparant très bien sa grille de saisie. Vous partez de la source et vous construisez ensuite votre réservoir de données que vous pourrez exploiter par diverses méthodes dont l'analyse réseau par exemple.

Frédéric Clavert  
Docteur en histoire contemporaine  
Université de Lausanne

Mais nous n'avons pas toujours le temps ou nos données sont parfois d'une ampleur trop importante. Dans ce cas, certaines pistes ont déjà été évoquées, dont testable par Aris Xanthos.

Textable et d'autres outils (je suis en train d'utiliser VoyantTools, par exemple, qui peut reconnaître des lieux, des organisations, des personnes) peuvent aussi permettre la mise en place d'une démarche hybride: le logiciel choisi vous permet de faire un premier tri puis vous reprenez ces données « à la main » pour les corriger. Ça peut accélérer votre travail.

Gaëlle Tonnellier  
Consultante dans le privé  
Caen

Au regard de votre expression de besoin, je ne suis pas sûr qu'il existe d'outil prêt à l'emploi pour faire le boulot.

J'ai travaillé sur ces problématiques concernant la reprise de données automatiques vers un logiciel de wiki (pour la création de pages automatisées). Je pense qu'un petit script en python par exemple, pourrait faire l'affaire (sans voir vu les structures de données entrées/sorties).

Constance de Quatrebarbes  
Plateforme Cortext  
Université Paris-Est Marne la Vallée

Pour reformuler votre problème vous avez donc du texte brut, non formaté et non structuré que vous souhaitez transformer en données tabulaires. La technique employé dans ce cas est la conversion de données textuelles en en données tabulaires tels que le format csv en est l'expression la plus minimale. Un fichier CSV (Comma separated value) où vous pouvez choisir un delimiter. Le ";" représentant par défaut la ligne d'une colonne et qui donne une version minimale d'un tableau. Votre convertisseur peut être un outil qui vous permet de faire de rechercher remplacer très fin ou un script (dans un langage de programmation qui supporte les manipulations avancées de texte comme Bash(avec sed awk) , Perl, R ou Python)).

Le procédé du convertisseur consiste dans un premier temps à trouver les motifs récurrents ou les délimitations dans le texte qui vous permet de déterminer s'il s'agit d'un titre, d'un nom ou d'un prénom, seulement à l'aide des opérateurs diacritiques ou des caractères eux mêmes (un espace un point, un tiret un espace, etc...) de les récupérer et d'y ajouter un point virgule ou une autre délimitation.

Globalement, c'est un long travail de text-mining, qui peut se coupler à d'autres techniques qui permettent par exemple d'identifier ce qui est très probablement un nom et un prénom.

Pour les outils, je n'en ai pas vraiment en tête mais un éditeur de texte avec une option de recherche remplacer qui prend les "regex" ou expressions rationnelles peut être une solution. Sinon je recommande le développement d'un script de traitement et conversion ad hoc.

Je me désolé de ne pas pouvoir vous conseiller plus d'outils faciles à prendre en main mais j'espère avoir pu vous éclairer au moins sur le processus. Ma réponse de technicienne laisse un peu à désirer en terme de solution et je m'en excuse.

## Conclusion

Ça m'a l'air cuit pour une extraction simple avec un éditeur. Le fichier Excel n'est pas exploitable en l'état et le PDF devrait déjà être transformé en texte brut en utilisant un extracteur du type PDF2text pour rendre visible les retours à la ligne et les opérateurs diacritiques.

Si vous n'avez aucune similarité dans la structure du texte il est plus coûteux en temps et en énergie de coder un extracteur. Commencez donc l'exercice en prenant votre texte et isolant à la main ce que vous souhaitez extraire sans doute qu'une structure type retour à la ligne deux fois + un point suivit d'un texte et une virgule va émerger.

La machine est souvent plus bête que l'homme dès lors que vous aurez trouvé les motifs les plus récurrents qui identifient ce que vous souhaitez extraire vous serez en mesure de traiter vos textes avec une machine pour le volume en utilisant des expressions régulières (regex) dans un langage de programmation quelconque.

Florent LAROCHE, Matthieu Quantin, Benjamin Hervy École Centrale de Nantes
---

Nous travaillons ensemble sur un logiciel d'extraction de mot-clef et envisageons d'optimiser celui-ci pour les noms propres. Côté technique, il s'agira effectivement d'une tambouille à base de "regular expressions", de "text-mining", et de "traitement automatique du langage". Le logiciel d'extraction de mot-clefs (nommé Haruspex) que nous développons fonctionne à partir du texte brut et cible des concepts très spécifique à un domaine (cad qui ne bénéficient pas d'indexation ou de formalisation préalable).

### Mes remarques :

Pour être honnête, au vu de vos données, la terminologie semble extrêmement variable -> par exemple il me semble impossible d'établir une liste cohérente et ordonnée des grades. Mais si une OCR donne lieu à des fichiers texte de qualité (voir des fichiers TEI ou XML), je peux alors vous proposer d'extraire pour chaque auteur les occurrences de son grade accompagnant son nom: son poste, ses médailles... Globalement cela ne semble pas simple, ni gagné d'avance.

## SIPROJURIS

Le corpus » Sources dépouillées Contributeurs Statuts

Système d'information des professeurs de droit (1804-1950)

[Accueil](#) » [Trotabas, Louis, Joseph, Marie](#)

## Trotabas, Louis, Joseph, Marie

1898 - 1985  
Homme  
Né à Grasse

## Informations sur cet acteur

Eléments biographiques  
Bibliographie externe

Formation et diplômes

Carrière universitaire

Données familiales

Production scientifique

Carte

Libellé	Date de début	Lieu
Trotabas, Louis, Joseph, Marie - Naissance à Grasse	1898-07-09	Grasse
Trotabas, Louis, Joseph, Marie - Retraite	1968-10-01	
Trotabas, Louis, Joseph, Marie - Décès	1985-07-20	Vence

## Liste de références

AN F/17/29284, Archives départementales des Alpes Maritimes, état civil en ligne; Jean-Claude FARCY, Rosine FRY, Annuaire rétrospectif de la magistrature XIXe-XXe siècles, Centre Georges Chevrier - (Université de Bourgogne/CNRS), [En ligne], mis en ligne le 12 juin 2010, URL : <http://tristan.u-bourgogne.fr/AM.html>; Pierre Lavigne, "Louis Trotabas", Revue de finances publiques, 1985, p. 223-225. Mélanges offerts à Monsieur le doyen Trotabas, Paris, LGDJ, 1970; Curriculum Vitae publié in Problèmes contemporains de droit comparé (TI), Tokio, Institut japonais de droit comparé, Université Chuo, 1962.

## Localisation d'un portrait de l'individu

Mélanges offerts à Monsieur le doyen Trotabas, Paris, LGDJ, 1970

## MENU

[Enseignants](#)  
[Etablissements](#)  
[Enseignements](#)  
[Sources dépouillées](#)  
[Statuts](#)

## INFORMATIONS PRATIQUES

[Mentions légales](#)  
[Plan du site](#)

## CRÉDITS

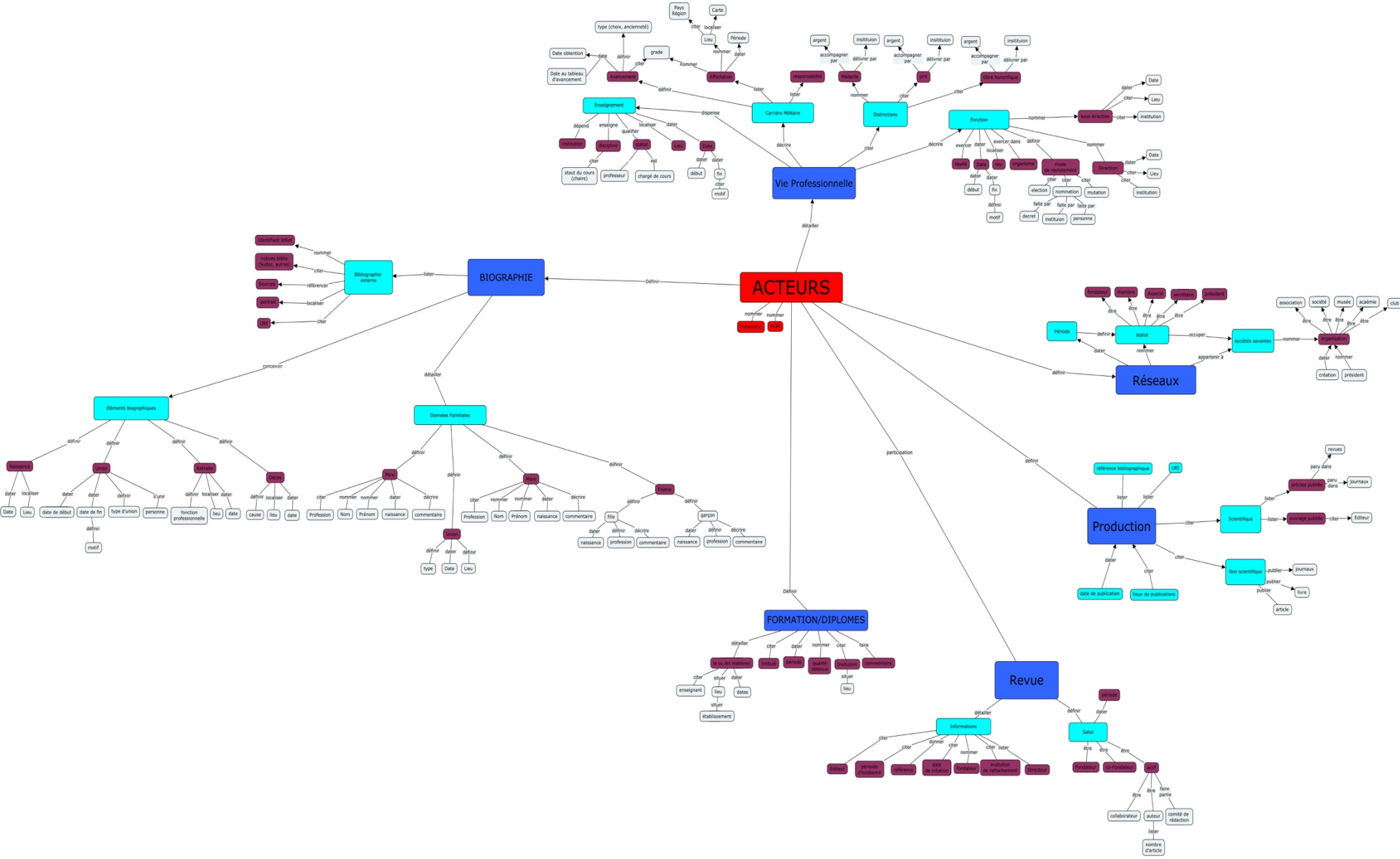
Directeur de publication : [Bernard Hours](#)  
Responsable du projet : [Catherine Fillon](#)  
Propulsé par le [Pôle Histoire Numérique](#) du [LARHRA](#)  
[Liste des contributeurs](#)

## NOUS CONTACTER

Par e-mail : [siprojuris@ish-lyon.cnrs.fr](mailto:siprojuris@ish-lyon.cnrs.fr)



ANNEXE 10 : Prosopographie des acteurs d'une revue



## ANNEXE 11 : Extraction avec Textable

Aris Xanthos  
Université de Lausanne

*La première demande de traitement faite auprès d'Aris était de tenter d'extraire et de structurer à travers ma revue numérisée et océrisée avec beaucoup de bruit et non optimale, les tableaux d'avancement avec le grade d'origine / le nom / le grade obtenu et le nom / grade / date / lieu pour les départs dans les colonies. Le souci réside dans le fait que les documents en fonction des années ne sont pas similaires (variabilité du format) et que les informations changent tant sur leur présentation que sur leur contenu.*

Résultat :

J'ai fait quelques tentatives pour extraire les informations et malheureusement la qualité de l'OCR rend le problème trop compliqué. A titre d'exemple, voici les chaînes qui apparaissent avant "classe" dans le document 1899.

The screenshot shows the Textable workflow: Text Field → Segment (6) → Count → Convert → Data Table. The 'Convert' window is active, showing the regex pattern `|S|=|classe` and the output segmentation label `expr_classe`. The 'Data Table' window shows the following data:

	_unit_	_global_
1	irc classe	5
2	i,e classe	3
3	a* classe	3
4	iro classe	2
5	a® classe	2
6	ae classe	2
7	ac classe	2
8	a0 classe	2
9	a" classe	2
10	° classe	1
11	t,c classe	1
12	ir£ classe	1
13	irt classe	1
14	ire classe	1
15	iiu classe	1

irc classe	5
i,e classe	3
a* classe	3
iro classe	2
a® classe	2
ae classe	2
ac classe	2
a0 classe	2
a" classe	2
° classe	1
t,c classe	1
ir£ classe	1
irt classe	1
ire classe	1
iiu classe	1
a" classe	1
ar classe	1
2e classe	1
2 classe	1
1" classe	1

On voit bien des régularités qu'il serait possible d'exploiter, mais le problème est le même pour les noms, les lieux, les dates, etc. et ces complications se combinent pour rendre la description des éléments à extraire très laborieuse.

J'aimerais pouvoir vous apporter des éléments de réponse plus encourageants, mais je crois qu'en l'état, la possibilité d'un traitement automatique (que ce soit avec Textable ou un autre outil) est compromise. Je pense par ailleurs que le coût (en temps de travail) d'une correction manuelle ne serait pas beaucoup moindre que celui d'une saisie manuelle telle que d'autres usagers de la liste l'ont recommandée (d'autant qu'il resterait encore à automatiser l'extraction).

Après quelques essais supplémentaires, je dois dire que ce n'est pas tout simple ! Après avoir corrigé manuellement les données 1899 des deux entrées "Légion d'Honneur" et "Mérite Agricole", j'ai réussi à extraire avec Textable leur contenu sous la forme suivante :

Nom	Prenom	Titre/grade	Nomination	Date
Anoier	Henri- Albert-Marie	médecin de 1re classe des colonies	chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur	30 décembre 1898
Cureau	Adolphe- Louis	médecin de 1re classe des colonies	chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur	30 décembre 1898
Rançon		médecin principal des colonies	chevalier du mérite agricole	6 janvier 1899

C'est assez proche, je crois, de ce que vous visez, mais...

- cela m'a pris plus d'une heure de configurer le logiciel, et cela prendrait sans doute beaucoup plus de temps à quelqu'un qui ne l'a pas conçu

- il m'a fallu écrire des choses telles que

```
"^.*Par\s+d\Xe9cret\s+(en\s+date\s+)?du\s+(\d\d?\s+\w+\s+\d{4}).*$"
```

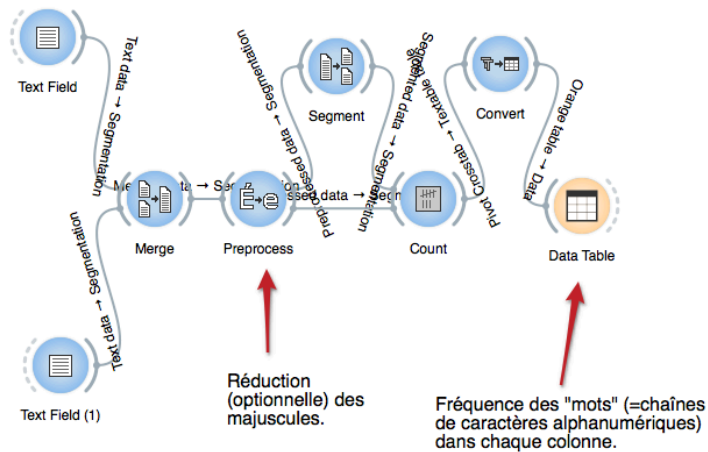
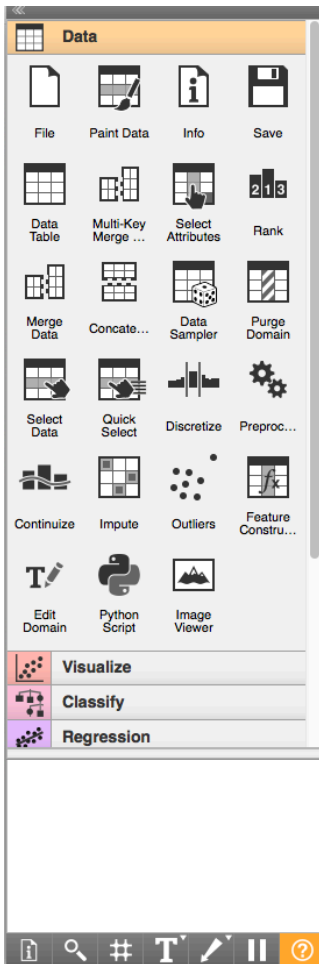
- enfin il faudrait faire tout autrement pour l'autre bulletin que vous m'avez envoyé.

Tout traiter ainsi ne semble pas très réaliste, mais peut-être que d'extraire certaines informations de base, à la fois fréquentes et assez régulières dans leur forme (p.ex. nom, prénom et titre/grade), pour les compléter manuellement, serait faisable. Si vous avez peu ou pas d'expérience dans l'écriture des expressions régulières, je crains que cela reste un peu laborieux pour vous.

*Seconde demande de traitement était relative au tri d'un fichier réalisé dans un tableur. Dans mon fichier général, contenant les informations prosopographiques et les informations sur la doctrine (titre de l'article, pagination, sous partie de l'article), j'ai demandé à Aris s'il pouvait extraire tous les mots contenus dans les titres de mes articles et des sous parties de l'article, afin de les dénombrer.*

Résultat :

Ca ne devrait pas être un problème d'établir la liste des fréquences des mots dans votre fichier excel -- c'est le genre de chose que Textable est conçu pour faire.



Question : faut il coder pour arriver à ce genre de résultat ?

J'ai dû écrire "`\w+`" dans l'instance du widget Segment (ce qui veut dire "segmenter le texte en chaînes de caractères alphanumériques").

Question : peut-on réaliser un tri plus affiné en supprimant les articles, les lettres seules ?

Supprimer les articles, lettres seules, etc. est faisable, mais Textable n'a aucune façon de déterminer que "mélanges salins" (p.ex.) devrait être traité comme un mot-clé plutôt que deux. Si cette information lui était fournie sous la forme de listes, p.ex., il serait toutefois possible de l'exploiter.

Ajouter à la table une colonne contenant les termes et leur fréquence serait possible en complétant les outils standards de Textable avec du code Python ad hoc (la possibilité de ce genre d'ajout est intégrée dans le système). Ce serait toutefois considérablement plus chronophage que ce que j'ai fait.

Ca ne serait pas trop compliqué de supprimer les articles et lettres seules, mais si je comprends bien ce vous voulez implique aussi de supprimer les répétitions de termes, non ? C'est cela qui ne pourrait être fait sans programmation supplémentaire. Supprimer les répétitions demanderait d'écrire du code Python supplémentaire, ce que je n'aurais pas le temps de faire, et j'en suis bien désolé



## ANNEXE 12 : Sondage sur les logiciels statistiques

Question de départ :

*Je viens vers vous pour faire appel à votre expérience dans le domaine des statistiques de base (tri à plat et visualisation de données) et je souhaiterais avoir votre retour sur des logiciels gratuits ayant les mêmes fonctionnalités et facilité d'utilisation que SPAD pour PC et Modelisa pour Mac.*

Claire Lemerrier  
Directeur de recherches CNRS  
SciencesPo

De mon côté, j'utilise et fais utiliser la bibliothèque RCommander pour R (-> libre et multi-plate-forme). Ça marche bien, même avec de complet.e.s débutant.e.s historien.ne.s.

R est un logiciel en ligne de commande, mais la bibliothèque RCommander permet de travailler avec des menus déroulants et autres cases à cocher, assez clairs, pour toutes les opérations de base (tris à plat et croisés, mais aussi régressions des types les plus courants, graphiques variés, etc. ; si on ajoute FactoMineR et le récent module de visualisation ExploR, on a aussi l'analyse factorielle). En outre, on visualise les lignes de commande et si on veut, on peut rapidement se mettre à les utiliser.

Dans mon expérience, le seul côté moins commode que Spad ou Modalisa est du côté de l'importation des données (depuis un tableur ou autre), qui se passe plus ou moins bien selon la configuration de l'ordinateur, mais une fois qu'on a trouvé la méthode qui marche pour sa propre configuration, tout va bien.

Au niveau de la visualisation, on peut faire des choses magnifiques avec R, il y a de nombreuses "galeries" en ligne pour le montrer ! En revanche, selon vos besoins, il est possible qu'il faille aller au-delà de l'offre "sur étagère" de RCommander. Mais les scripts de graphiques sont, à mon sens, parmi les plus simples à apprendre à modifier (et il y a de très nombreux sites pour y aider).

Eric Guichard  
Responsable de l'équipe Réseaux, Savoirs et Territoires, ENS Ulm  
MCF à l'Enssib, Paris

pour les choses élémentaires (tris à plat, croisés, Khi2), il y a cet outil en ligne KoutoSHSuisse <http://barthes.enssib.fr/KTSHS/> qui fait le job.

Pour les AFC, ACP et graphiques, il y a <http://analyse.univ-paris1.fr/> En gros, ces outils ont l'avantage d'être en ligne (pas de logiciel à installer sur sa machine) et d'éviter l'apprentissage des scripts R, Perl, Python voire Linux qui sont certes utiles mais dont le coût d'entrée peut rebuter les profanes, même si ce coût est au final faible.

Jean Baptiste Camps  
Université Paris  
Sorbonne

J'avais commencé à écrire pour conseiller aussi Rstudio, environnement de développement Open source pour R (<https://www.rstudio.com/products/rstudio/download/>), mais je vois que ça a été fait entretemps. De mon côté, je n'ai pas de mauvaises expériences avec les graphiques produits avec R, bien au contraire, mais comme R (c'est tout son intérêt) est construit sur des bibliothèques et modules complémentaires produits par la communauté des utilisateurs, j'imagine qu'il est bon de prêter attention aux modules que l'on utilise.

## ANNEXE 13 : Extrait du résultat du tri à plat

### Palmes académiques-Chevalier LH

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
oui	8	88,9	100,0
Ensemble	8	88,9	100,0

### Palmes académiques-officier de la LH

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
oui	7	77,8	87,5
pas de donnée	1	11,1	12,5
Ensemble	8	88,9	100,0

### Palmes académiques-Commandeur de la LH

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
oui	8	88,9	100,0
Ensemble	8	88,9	100,0

### Palmes académiques-Grand officier de la LH

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
non	4	44,4	50,0
oui	4	44,4	50,0
Ensemble	8	88,9	100,0

### Palmes académiques-date pour Grand officier de la LH

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
1916	1	11,1	12,5
1925	1	11,1	12,5
1935	1	11,1	12,5
1937	1	11,1	12,5
pas de donnée	4	44,4	50,0
Ensemble	8	88,9	100,0

### Palmes académiques-Grand' Croix de la LH

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
non	7	77,8	87,5
oui	1	11,1	12,5
Ensemble	8	88,9	100,0

### Palmes académiques-Date pour la Grand' Croix de la LH

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
1929	1	11,1	12,5
pas de donnée	7	77,8	87,5
Ensemble	8	88,9	100,0

**Palmes académiques-Officier de l'instruction publique**

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
non	6	66,7	75,0
oui	2	22,2	25,0
Ensemble	8	88,9	100,0

**Palmes académiques-Date pour Officier de l'instruction publique**

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
1903	1	11,1	12,5
1905	1	11,1	12,5
pas de donnée	6	66,7	75,0
Ensemble	8	88,9	100,0

**Palmes académiques-officier d'académie**

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
non	6	66,7	75,0
oui	2	22,2	25,0
Ensemble	8	88,9	100,0

**Palmes académiques-date pour officier d'académie**

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
1900	1	11,1	12,5
1904	1	11,1	12,5
pas de donnée	6	66,7	75,0
Ensemble	8	88,9	100,0

**Palmes académiques-Chevalier du mérite agricole**

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
non	7	77,8	87,5
oui	1	11,1	12,5
Ensemble	8	88,9	100,0

**Palmes académiques-date pour Chevalier du mérite agricole**

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
1904	1	11,1	12,5
pas de donnée	7	77,8	87,5
Ensemble	8	88,9	100,0

**Academie de médecine-Médaille de vermeil**

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
non	4	44,4	50,0
oui	4	44,4	50,0
Ensemble	8	88,9	100,0

**Academie de médecine-Date Médaille de vermeil**

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
1889	1	11,1	12,5
1902	1	11,1	12,5
1913	1	11,1	12,5
1924	1	11,1	12,5
pas de donnée	4	44,4	50,0
Ensemble	8	88,9	100,0

**Academie de médecine-Prix Vernois (800 francs)**

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
non	6	66,7	75,0
oui	2	22,2	25,0
Ensemble	8	88,9	100,0

**Academie de médecine-Date pour le Prix Vernois (800 francs)**

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
1902	1	11,1	12,5
1935	1	11,1	12,5
pas de donnée	6	66,7	75,0
Ensemble	8	88,9	100,0

**Academie de médecine-Médaille d'argent**

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
non	7	77,8	87,5
oui	1	11,1	12,5
Ensemble	8	88,9	100,0

**Academie de médecine-date pour la Médaille d'argent**

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
oui	1	11,1	12,5
pas de donnée	7	77,8	87,5
Ensemble	8	88,9	100,0

**Academie de médecine-Prix Desportes (300 francs)**

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
non	7	77,8	87,5
oui	1	11,1	12,5
Ensemble	8	88,9	100,0

**Academie de médecine-date pour le Prix Desportes (300 francs)**

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
1902	1	11,1	12,5
pas de donnée	7	77,8	87,5
Ensemble	8	88,9	100,0

**Académie de médecine-date pour le prix larrey**

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
non	5	55,6	62,5
oui	3	33,3	37,5
Ensemble	8	88,9	100,0

**Académie de médecine-prix larrey**

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
1903 (mention honorable)	1	11,1	12,5
1924	1	11,1	12,5
1938	1	11,1	12,5
pas de donnée	5	55,6	62,5
Ensemble	8	88,9	100,0

**Académie des sciences-Prix Montyon**

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
non	6	66,7	75,0
oui	2	22,2	25,0
Ensemble	8	88,9	100,0

**Académie des sciences-Date pour le Prix Montyon**

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
1905	1	11,1	12,5
1926	1	11,1	12,5
pas de donnée	6	66,7	75,0
Ensemble	8	88,9	100,0

**Académie des sciences-Médaille d'or (service de la vaccine)**

Modalités	Effectifs	Pourcentages	% sur exprimés
non	7	77,8	87,5
oui	1	11,1	12,5
Ensemble	8	88,9	100,0

# ANNEXE 14 : Espace Nakala



Bac à Sable ▼

- Gestion des données
- Création d'une donnée
- Gestion des collections
- Envoi d'un paquet
- Mon profil

Aide sur cette section

Créée à partir du  Créée jusqu'à  Format  Collection

ID	Titre	Collection	Date de création	Date de modification	
11280/6610cc8e	[Ima-test]	[Morbihan]	05/04/2016	05/04/2016	
11280/06c35e0b	[Conférence Bernard Stiegler Disruption, pulsion de mort, folie. Penser le Web et son a-venir]	[Collège d'études mondiales]	22/03/2016	22/03/2016	
11280/2c79092c	[titre]	[Cotedor]	04/09/2015	16/03/2016	
11280/1cac6f66	[Extraits de presse concernant les commémorations du Débarquement et de la Bataille de Normandie, Ouest-France]	[Toutes les données]	11/01/2016	10/03/2016	
11280/25c2a363	[ruisseau USA]	[collegium, Toutes les données]	03/02/2016	20/02/2016	
11280/4231b8d6	[Archivess des festivals panafricains - Entretien avec Jean-Claude Penrad]	[Cellule_Audio-Video_CEM-IJAC]	06/03/2015	20/02/2016	
11280/66af6892	[test franck]	[Philippe Wolff]	15/09/2015	15/02/2016	
11280/7bc6d240	[Part des 65 ans ou plus]	[DEMOMED]	03/02/2016	15/02/2016	
11280/7c0d65be	[Notice utilisant tous les champs de NAKALA., title2]	[TEST AOROC]	05/02/2016	15/02/2016	
11280/432c6bb5	[dame dans son jardin]	[essai tiphaine 12022016]	13/02/2016	13/02/2016	
11280/d0e1974e	[Exécution des Conspireteurs]	[TEST AOROC]	08/01/2016	08/02/2016	
11280/d162027f	[Atelier image animée]	[IHTP]	09/12/2015	02/02/2016	
11280/ce018309	[Template EpDoc]	[test]	30/11/2015	02/02/2016	
11280/52a7a5d5	[Fonctions et produits]	[Twardowski]	14/12/2015	14/12/2015	
11280/55fecc01	[Découverte de la Chine]	[Fonds André Bontemps]	07/12/2015	07/12/2015	
11280/0e855603	[Carte de la déportation et des pertes de la Résistance dans la Drôme]	[Cartes de la Souffrance]	08/07/2015	04/12/2015	
11280/b84d722d	[The shelter and the lovers]	[LLACAN]	29/07/2015	03/12/2015	
11280/d0650a06	[test podcast]	[testartdev]	25/11/2015	25/11/2015	

# ANNEXE 15 : Site sur les revues coloniales avec le kit Nakalona

<https://les-revues-coloniales.nakalona.fr/>

## LES REVUES COLONIALES

[Parcourir les contenus](#) [Parcourir les collections](#) [Parcourir les expositions](#) [Neatline](#) [About](#)



RÔLE MIROIR ET MOTEUR

Ce projet a pour objectif d'analyser les revues coloniales aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, c'est-à-dire à partir du moment de leur véritable naissance et déploiement jusqu'à nos jours. La difficulté réside d'abord dans la définition de l'objet lui-même. Qu'est-ce qu'une revue ? Dans quelle mesure est-elle coloniale ? L'intitulé du périodique, s'il correspond dans son choix et son évolution à une stratégie bien précise des rédacteurs, ne peut suffire à garder ou à écarter certaines publications. Ainsi, la diffusion, le contenu et la renommée de deux périodiques peuvent être proches voire identiques alors que l'un s'appellera « Journal » et l'autre « Revue ». C'est dans ce sens large que nous l'entendrons. De même, le caractère colonial de la revue n'est pas toujours mentionné dans le titre. Une lecture attentive des contenus est alors nécessaire par une sélection pertinente et approfondie des mots-clés.

L'idée est de s'interroger sur l'importance et la portée véritable des revues relatives aux sciences juridiques, sociales, économiques et politiques, littéraires, historiques et médicales, qui ont pourtant été délaissées dans les recherches historiographiques au profit de l'étude d'œuvres majeures comme les « romans » ou les monographies spécialisées d'auteurs de référence. Il s'agira pour débiter, d'envisager les revues coloniales sous l'angle de l'argumentation, c'est-à-dire du discours, en nous interrogeant sur sa construction, sa légitimité, sa mise en scène, sa circulation, ses publics et, bien entendu, sur ses conséquences tant en termes de représentations que de pratiques (les deux étant très souvent liées : par exemple, la représentation de l'indigène comme étant un enfant, légitime à la fois la spécificité du régime pénal à son égard mais également la mise en place d'un régime sanitaire ou prophylactique spécifique). Enfin, nous aborderons les modalités du passage du discours à la réalisation pratique.

Nous nous proposons à partir de là de discuter plusieurs points que soulève l'architecture discursive de la revue. Ce sont des questions de départ qui devront être enrichies, étendues, débattues.

### CONTENUS AJOUTÉS RÉCEMMENT

Aucun contenu récent disponible.

[VOIR TOUS LES CONTENUS](#)

### SEARCH

TYPE HERE AND PRESS ENTER



### CONTENU MIS EN AVANT

Aucun contenu n'est mis en avant.

### COLLECTION MISE EN AVANT

Aucune collection n'est mise en avant.

### METTRE EN AVANT CETTE EXPOSITION

Vous n'avez aucune exposition mise en avant.

L'idée est de s'interroger sur l'importance et la portée véritable des revues coloniales (juridiques, sociales, économiques et politiques, littéraires, historiques et médicales)